

*Le secteur sans but lucratif  
et bénévole du Manitoba,  
de la Saskatchewan et des territoires*

FAITS SAILLANTS RÉGIONAUX DE L'ENQUÊTE NATIONALE AUPRÈS  
DES ORGANISMES À BUT NON LUCRATIF ET BÉNÉVOLES

AUTEUR :

SID FRANKEL

© Imagine Canada, 2005

Les droits d'auteurs sur *Faits saillants de l'Enquête nationale auprès des organismes sans but lucratif et bénévoles : le secteur sans but lucratif et bénévole du Manitoba, de la Saskatchewan et des territoires* sont abandonnés au profit de son utilisation non commerciale par les organismes de bienfaisance et les organismes sans but lucratif. Nous encourageons tous les organismes de bienfaisance et les organismes sans but lucratif à reproduire et à diffuser ce document.

Prière de consulter <[www.imaginecanada.ca](http://www.imaginecanada.ca)>, pour obtenir de plus amples renseignements sur le *Programme de recherche* d'Imagine Canada.

Imagine Canada  
425, avenue University, bureau 900  
Toronto (Ontario) M5G 1T6  
Canada  
Tél. : 416 597-2293/1 800 263-1178  
Télec. : 416 597-2294  
[research@imaginecanada.ca](mailto:research@imaginecanada.ca)

ISBN : 1-55401-118-3

---

Cette recherche a bénéficié d'un financement de  
L'initiative sur le secteur bénévole et communautaire  
par l'entreprise du Programme de partenariats pour le  
développement social de Développement social Canada  
(DSC). Les opinions exprimées dans ce document ne  
concordent pas nécessairement avec les opinions du  
gouvernement du Canada.

Canada 

Faits saillants de l'Enquête nationale auprès des organismes sans but lucratif et bénévoles : le secteur sans but lucratif et bénévole du Manitoba, de la Saskatchewan et des territoires

Sid Frankel

# Table des matières

<b>Table des matières</b> .....	<b>i</b>
<b>Liste des figures</b> .....	<b>iii</b>
<b>Liste des tableaux</b> .....	<b>v</b>
<b>Résumé</b> .....	<b>vi</b>
<b>Introduction</b> .....	<b>1</b>
<b>Méthodologie</b> .....	<b>2</b>
<b>Caractéristiques principales</b> .....	<b>3</b>
Quel est le nombre d'organismes bénévoles et d'organismes sans but lucratif de la région? .....	3
Quelle est l'œuvre accomplie par les organismes bénévoles et les organismes sans but lucratif de la région? .....	4
Quel est le statut juridique des organismes de la région? .....	6
Qui est desservi par les organismes de la région? .....	7
<b>Ressources financières</b> .....	<b>13</b>
Quels est le montant des revenus d'exploitation des organismes de la région? .....	13
Quelle est la répartition des revenus entre les organismes de la région? .....	14
Par quels moyens les organismes de la région génèrent-ils des revenus? .....	17
Les sources de revenus des organismes de la région diffèrent-elles selon leur principal domaine d'activité? .....	19
Quel est le degré de dépendance des organismes des diverses fourchettes de revenus à l'égard des différentes sources de revenus? .....	21
Les pourcentages des dons de particuliers et leur valeur varient-ils selon le principal domaine d'activité des organismes? .....	22
Les contributions des différents ordres de gouvernement varient-elles selon le principal domaine d'activité des organismes? .....	27
Quel est le montant des revenus transférés à d'autres organismes par les organismes de la région? .....	30
Combien d'organismes de la région dépendent-ils de diverses sources de revenus?.....	30
Combien d'organismes de la région reçoivent-ils des dons de biens et services en nature et quelle est leur valeur?.....	31
Les revenus des organismes de la région sont-ils en cours d'évolution? .....	33
<b>Ressources humaines</b> .....	<b>35</b>
<b>Faits saillants de l'Enquête nationale auprès des organismes sans but lucratif et bénévoles : le secteur sans but lucratif et bénévole du Manitoba, de la Saskatchewan et des territoires</b>	<b>i</b>

Quelle est l'importance des effectifs de bénévoles? .....	36
Le degré de dépendance à l'égard des bénévoles varie-t-il en fonction de l'importance des revenus des organismes? .....	37
La dépendance à l'égard des bénévoles varie-t-elle selon le principal domaine d'activité? .....	38
Quelles ont été les variations d'effectifs de bénévoles au cours des trois années précédentes?.....	40
Les variations du nombre de bénévoles diffèrent-elles selon l'importance des effectifs de bénévoles? .....	41
Les variations des effectifs de bénévoles diffèrent-elles selon les variations des revenus?.....	42
La dépendance à l'égard du personnel rémunéré varie-t-elle selon l'importance des revenus?.....	43
Le degré de dépendance à l'égard du personnel rémunéré varie-t-il selon le principal domaine d'activité?.....	44
Les effectifs du personnel rémunéré ont-ils évolué au cours des trois années précédentes?.....	46
Les variations des effectifs d'employés diffèrent-elles selon leur importance? .....	47
Les variations des effectifs de personnel diffèrent-elles selon les variations de revenus?.....	48
Les variations des effectifs de bénévoles sont-elles associées à des variations des effectifs de personnel? .....	49
<b>Capacité organisationnelle.....</b>	<b>51</b>
Quels sont les problèmes de capacité signalés le plus souvent par les organismes? .....	52
Dans quelle mesure les organismes de la région connaissent-ils des problèmes de capacité financière?.....	52
Dans quelle mesure les organismes de la région connaissent-ils des problèmes de financement externe? .....	55
Dans quelle mesure les organismes de la région connaissent-ils des problèmes de ressources humaines?.....	59
Dans quelle mesure les organismes de la région connaissent-ils des problèmes de capacité structurelle? .....	68
Quels sont les organismes les plus susceptibles de connaître des problèmes de capacité, tous types de capacité confondus? .....	73
<b>Conclusions.....</b>	<b>74</b>
<b>Références bibliographiques.....</b>	<b>79</b>

# Liste des figures

Figure 1 : Pourcentage des organismes et nombre d'organismes par 100 000 habitants selon les régions du Canada.....	4
Figure 2 : Pourcentage des organismes selon les secteurs d'activités principales .	6
Figure 3 : Principaux types de territoires desservis.....	8
Figure 4 : Populations desservies .....	10
Figure 5 : Catégories de membres .....	11
Figure 6 : Principaux bénéficiaires des produits ou des services offerts .....	12
Figure 7 : Pourcentage des organismes et des revenus totaux selon les régions du Canada .....	14
Figure 8 : Pourcentage des organismes et de leurs revenus totaux selon l'importance des revenus à l'exclusion des hôpitaux, des universités et des collèges.....	15
Figure 9 : Pourcentage des organismes et de leurs revenus totaux selon les secteurs d'activités principales.....	16
Figure 10 : Sources des revenus des organismes.....	18
Figure 11 : Sources des revenus des organismes à l'exclusion des hôpitaux, des universités et des collèges .....	19
Figure 12 : Sources de revenus dans chaque secteur d'activités principales .....	20
Figure 13 : Sources des revenus selon l'importance des revenus à l'exclusion des hôpitaux, des universités et des collèges .....	22
Figure 14 : Pourcentage du nombre total des organismes et de la valeur totale des dons selon le secteur d'activité principale.....	24
Figure 15 : Sources de revenus dans chaque secteur d'activités principales .....	29
Figure 16 : Dépendance aux revenus dans chaque région du Canada .....	31
Figure 17 : Pourcentage des organismes qui déclarent recevoir des dons de biens et de services dans chaque région du Canada .....	32
Figure 18 : Variations signalées dans les revenus au cours des trois dernières années dans chaque région du Canada.....	33
Figure 19 : Évolutions signalées dans les revenus des trois années précédentes, selon la dépendance à l'égard d'une source de revenus .....	34
Figure 20 : Pourcentage des organismes, des bénévoles et des employés rémunérés selon les régions du Canada .....	36
Figure 21 : Pourcentage des organismes selon le nombre de bénévoles .....	37
Figure 22 : Pourcentage des organismes et des bénévoles selon l'importance des revenus des organismes .....	38
Figure 23 : Pourcentage des organismes et des bénévoles selon les secteurs d'activités principales .....	39

Figure 24 : Variations signalées dans les niveaux de bénévoles au cours des trois dernières années dans chaque région du Canada .....	40
Figure 25 : Variations signalées dans les niveaux de bénévoles au cours des trois dernières années pour chaque catégorie d'organismes, définie selon le nombre de bénévoles .....	41
Figure 26 : Variations signalées dans les niveaux de bénévoles au cours des trois dernières années pour chaque catégorie d'organismes définie selon la variation signalée dans le nombre d'employés rémunérés.....	42
Figure 27 : Pourcentage des organismes et des employés rémunérés selon l'importance des revenus des organismes.....	43
Figure 28 : Pourcentage des organismes et des employés rémunérés selon l'importance des revenus des organismes à l'exclusion des hôpitaux, des universités et des collèges .....	44
Figure 29 : Pourcentage des organismes et des employés rémunérés selon les secteurs d'activités principales.....	45
Figure 30 : Variations signalées dans les niveaux d'employés rémunérés au cours des trois dernières années dans chaque région du Canada .....	47
Figure 31 : Variations signalées dans les niveaux d'employés rémunérés au cours des trois dernières années pour chaque catégorie d'organismes définie selon le nombre d'employés rémunérés.....	48
Figure 32 : Variations signalées dans les niveaux d'employés rémunérés au cours des trois dernières années pour chaque catégorie d'organismes définie selon la variation signalée dans les revenus.....	49
Figure 33 : Variations signalées dans les niveaux de bénévoles au cours des trois dernières années pour chaque catégorie d'organismes définie selon la variation signalée dans le nombre d'employés rémunérés.....	50

# Liste des tableaux

Tableau 1 : Sources détaillées de revenus.....	25
Tableau 2 : Sources détaillées de revenus à l'exclusion des hôpitaux, des universités et des collèges .....	26
Tableau 3 : Pourcentage des organismes qui reçoivent des dons de biens et de services.....	32
Tableau 4 : Valeur approximative des dons de biens et de services reçus .....	32
Tableau 5 : Problèmes liés aux finances selon l'importance des revenus.....	53
Tableau 6 : Problèmes liés aux finances selon les secteurs d'activités principales.....	54
Tableau 7 : Problèmes liés aux finances selon la dépendance aux revenus .....	55
Tableau 8 : Problèmes de financement externe selon l'importance des revenus..	57
Tableau 9 : Problèmes de financement externe selon les secteurs d'activités principales .....	58
Tableau 10 : Problèmes de financement externe selon la dépendance aux revenus .....	59
Tableau 11 : Problèmes liés aux bénévoles selon l'importance des revenus.....	61
Tableau 12 : Problèmes liés aux employés rémunérés selon l'importance des revenus.....	62
Tableau 13 : Problèmes liés aux employés rémunérés selon les secteurs d'activités principales .....	64
Tableau 14 : Problèmes liés aux bénévoles selon les secteurs d'activités principales .....	65
Tableau 15 : Problèmes liés aux employés rémunérés selon la dépendance aux revenus.....	66
Tableau 16 : Problèmes liés aux bénévoles selon la dépendance aux revenus .....	67
Tableau 17 : Problèmes liés aux moyens structurels selon l'importance des revenus.....	69
Tableau 18 : Problèmes liés aux moyens structurels selon les secteurs d'activités principales .....	70
Tableau 19 : Problèmes liés aux moyens structurels selon la dépendance aux revenus.....	71

# Résumé

Les organismes sans but lucratif et les organismes bénévoles apportent collectivement leur contribution à un volet essentiel de la société canadienne. Ils produisent et distribuent des biens et services absents du marché et qu'on ne peut se procurer auprès de l'État. Ils créent des infrastructures grâce auxquelles les citoyens peuvent s'engager au sein des collectivités et qui constituent un forum pour l'action démocratique et l'éducation. Ils permettent également aux citoyens de se rassembler et de cerner les enjeux qui leur importent, de concevoir des programmes d'action et de les mettre en œuvre.

Ce rapport s'appuie sur des données tirées de l'Enquête nationale de 2003 auprès des organismes sans but lucratif et bénévoles. Statistique Canada a collecté, pour les besoins de cette enquête, des informations auprès des représentants de 13 000 organismes sans but lucratif constitués en personne morale et organismes de bienfaisance enregistrés. Ce rapport contient des informations sur l'importance, la portée, les activités, la situation financière, les ressources humaines, ainsi que sur les besoins et les difficultés des organismes en matière de capacité d'action (Hall et autres, 2004).

## **Les activités des organismes bénévoles et des organismes sans but lucratif sont multiples et ont trait à quasiment tous les domaines de la vie.**

- En 2003, 17 034 organismes bénévoles et organismes sans but lucratif étaient implantés au Manitoba, dans la Saskatchewan et dans les territoires, ce qui représente 11 % du nombre total d'organismes à l'échelle nationale. C'est également dans cette région que le nombre d'organismes pour 100 000 personnes est le plus important (752).
- Les deux domaines d'activité principaux qui regroupent la majorité des organismes sont ceux de la religion (23 %) et des sports et loisirs (21 %). L'activité est modérée dans les domaines des services sociaux, des arts et de la culture, ainsi que dans celui des subventions, des collectes de fonds et de la promotion du bénévolat.
- Le domaine de la religion est sensiblement plus important dans la région qu'à l'échelle nationale (23 % contre 19 %); celui du développement et du logement est sensiblement moins important dans la région qu'à l'échelle nationale (5 % contre 8 %).
- Soixante pour cent des organismes sont enregistrés au titre des organismes de bienfaisance. Ce chiffre est supérieur à la moyenne

nationale de 56 %, mais ce pourcentage est le plus faible de tout le pays (37 %) dans les territoires.

**La majorité des organismes bénévoles et des organismes sans but lucratif sont à vocation locale.**

- L'activité de deux tiers des organismes de la région est d'envergure locale, au service d'un voisinage, d'une ville ou d'une municipalité rurale.

**Les organismes sans but lucratif et les organismes bénévoles ciblent leur collectivité et agissent dans l'intérêt du grand public.**

- Près de la moitié des organismes de la région desservent le grand public (48 %). De plus, ils sont nombreux à desservir des groupes démographiques importants, comme les enfants et les adolescents (22 %) et les personnes âgées (16 %).
- Selon la majorité des organismes (52 %), leurs membres et les non-membres bénéficient de leurs services et programmes sur un pied d'égalité.

**Les organismes sans but lucratif et les organismes bénévoles canalisent la participation des citoyens.**

- Les organismes bénévoles et les organismes sans but lucratif comptent plus de 13 millions de membres.
- Selon les organismes de la région, ils font appel à deux millions de bénévoles. Le nombre de bénévoles de la majorité des organismes a tendance à être peu important, mais les organismes aux revenus importants et ceux des sports et loisirs ont tendance à faire appel à plus de bénévoles (36 % de tous les bénévoles, mais 21 % de tous les organismes seulement).

**La présence économique des organismes sans but lucratif et des organismes bénévoles est importante dans les Prairies et les territoires.**

- Selon les organismes de la région, le montant de leurs revenus d'exploitation dépasse 12 milliards de dollars, ce qui correspond exactement à la part des organismes de la région dans le nombre d'organismes de tout le Canada.
- La valeur des dons en nature que reçoivent les organismes de la région est estimée à plus de 154 millions de dollars.

- Selon les organismes de la région, ils emploient 174 622 personnes, ce qui représente environ 13 % de la main-d'œuvre régionale (Hall, 2005).

**Les organismes importants reçoivent la majeure partie des ressources financières et des ressources humaines.**

- Les revenus sont extrêmement variables d'un organisme à l'autre : la région compte un petit nombre d'organismes aux revenus importants et un nombre important d'organismes aux revenus modestes.
- Les hôpitaux, les universités et les collèges représentent 1 % des organismes, mais 48 % des revenus d'exploitation.
- Les organismes aux revenus élevés ont tendance à disposer de plus de personnel rémunéré; un pour cent des organismes aux revenus les plus élevés emploient 44 % de tout le personnel rémunéré.
- Le personnel rémunéré des hôpitaux, universités et collèges (un pour cent de tous les organismes) est plus nombreux que celui des autres organismes (42 % de tout le personnel rémunéré).

**Le financement public joue un rôle important pour les organismes bénévoles et sans but lucratif.**

- Les revenus de sources gouvernementales représentent 53 % des revenus de tous les organismes de la région. La contribution financière des gouvernements provinciaux et territoriaux est la plus importante (47 %); le rôle joué par le gouvernement fédéral est nettement moins important (5 %).

**Les ressources financières et les ressources humaines ne sont pas moins abondantes pour la majorité des organismes, mais elles ne répondent peut-être pas à leurs besoins.**

- Les revenus de 41 % des organismes sont demeurés quasiment identiques entre 2000 et 2003, 35 % d'entre eux ont signalé une hausse de leurs revenus et 23 % d'entre eux une baisse. Les organismes qui dépendent du financement public étaient plus susceptibles de signaler une hausse (43 % contre une moyenne de 35 %, toutes sources de revenus confondues).
- La majorité des organismes ne signalent aucune évolution de leur nombre de bénévoles en trois ans (54 %), ce qui est identique à la moyenne nationale. Les augmentations du nombre de bénévoles ont

tendance à être associées à des augmentations de revenus et des effectifs de bénévoles importants.

- La majorité des organismes (78 %) ne signalent aucune évolution du nombre de personnes qu'ils emploient. La croissance des effectifs est associée à des revenus en hausse et à d'importants effectifs de personnel.

### **Les effectifs de bénévoles et d'employés semblent se compléter.**

- Les augmentations du nombre de bénévoles sont associées à des augmentations du nombre d'employés. Cinquante et un pour cent des organismes ayant signalé une augmentation du nombre de personnes qu'ils emploient ont également augmenté le nombre de leurs bénévoles.

### **Les problèmes de capacité empêchent peut-être les organismes d'accomplir leur mission.**

- Les problèmes de capacité les plus fréquemment cités sont notamment les suivants : difficulté à recruter le type de bénévoles correspondant aux besoins (64 %), difficulté à planifier l'avenir (63 %), difficulté à recruter les membres de leurs conseils d'administration (58 %), difficulté à retenir les bénévoles (57 %) et difficulté à obtenir des fonds de la part de particuliers (51 %).
- Les organismes au financement externe citent également souvent la diminution des subventions gouvernementales (65 %), la réticence des bailleurs de fonds à financer les services de base (62 %) et la dépendance excessive par rapport au financement de projets (60 %).
- Les problèmes de capacité varient suivant l'importance des revenus, le principal domaine d'activité et les sources de revenus. Les organismes aux revenus moyens, les hôpitaux, les universités et les collèges, ainsi que les organismes qui dépendent du financement public ont tendance à signaler plus de problèmes de capacité que la moyenne.

# Introduction

Ce rapport brosse le premier portrait complet des organismes sans but lucratif et des organismes bénévoles de la région du Manitoba, de la Saskatchewan et des territoires. Il contient également des comparaisons avec les tendances nationales et avec celles des autres régions (Colombie-Britannique, Alberta, Ontario, Québec et région atlantique). La région du Manitoba, de la Saskatchewan et des territoires compte plus de 17 000 organismes sans but lucratif et organismes bénévoles, ce qui représente 752 organismes pour 100 000 résidents, soit la densité la plus élevée de toutes les régions du Canada. Ces organismes exercent leur activité dans un large éventail de domaines, liés à divers aspects de la vie communautaire. Les deux domaines d'activité les plus répandus au Manitoba sont la religion (23 %) et les sports et loisirs (21 %), ce qui est comparable aux moyennes nationales. Les organismes de cette région comptent plus de 13 millions de membres, mais leur majorité desservent le public et non exclusivement leurs membres (64 % d'entre eux desservent leurs membres et les non-membres ou exclusivement le public).

Les organismes sans but lucratif et les organismes bénévoles de cette région constituent un secteur économique de premier plan, le montant de leurs revenus d'exploitation globaux ayant dépassé 12 milliards de dollars en 2003. Ils ont reçu en plus des marchandises, des biens, des services commerciaux et professionnels en nature dont la valeur est estimée à 154 millions de dollars.

Les organismes sans but lucratif et les organismes bénévoles de la région du Manitoba, de la Saskatchewan et des territoires ont fait appel à plus de 2 millions de bénévoles en 2003, ainsi qu'à près de 175 000 employés. Ce nombre d'employés représente 13 % de la main-d'œuvre régionale (Hall, 2005).

Enfin, ces organismes signalent un certain nombre de difficultés susceptibles de nuire à leur capacité d'accomplir pleinement leur mission.

# Méthodologie

Les données de l'ENOB ont été recueillies par Statistique Canada lors d'entrevues personnelles avec 13 000 particuliers représentant des organismes bénévoles et sans but lucratif incorporés et organismes de bienfaisance enregistrés<sup>1</sup> en 2003. L'ENOB définit les organismes bénévoles et sans but lucratif comme étant :

- non gouvernementaux (institutions indépendantes du gouvernement);
- sans distribution de profits (ne remettent aucun des profits générés à leurs propriétaires ou administrateurs);
- autogérés (sont indépendants et capables de régler leurs propres activités);
- bénévoles (bénéficient au moins en partie de contributions volontaires de temps ou d'argent); et
- incorporés ou enregistrés formellement auprès du gouvernement provincial, territorial ou fédéral en vertu des lois applicables.<sup>2</sup>

## *Symboles :*

Les symboles suivants ont été utilisés dans cette publication :

\* Supprimé : confidentiel en vertu des dispositions de la Loi sur la statistique.

E Utiliser avec prudence.

---

<sup>1</sup> Les organismes de bienfaisance enregistrés sont des organismes qui ont obtenu un statut d'organisme de bienfaisance du gouvernement du Canada.

<sup>2</sup> L'ENDBP a exclu les organismes populaires ou les groupes de citoyens qui ne sont pas incorporés ou enregistrés formellement auprès du gouvernement provincial, territorial ou fédéral. Elle a également exclu certains organismes de bienfaisance enregistrés qui sont considérés être des organismes du secteur public (par exemple, conseils ou commissions scolaires, bibliothèques publiques et écoles publiques)

# Caractéristiques principales

## Quel est le nombre d'organismes bénévoles et d'organismes sans but lucratif de la région?

Le Manitoba, la Saskatchewan et les territoires comptaient 17 034 organismes bénévoles et organismes sans but lucratif en activité en 2003, soit 11 % des 161 227 organismes bénévoles et organismes sans but lucratif de tout le Canada. La population de la région ne représentait toutefois que 7 % de toute la population du Canada. À l'échelle de chacune des provinces, 8 220 organismes se trouvaient au Manitoba (5 % du total national), qui ne comptait que 4 % de la population canadienne (voir figure 1). La Saskatchewan comptait 7 963 organismes (5 % du total national une nouvelle fois), mais 3 % de la population canadienne seulement. Les territoires comptaient collectivement 851 organismes (1 % du total national), mais 0,2 % de la population canadienne seulement. Le nombre total des organismes du Manitoba plaçait cette province à la cinquième place des provinces et des territoires, alors que la Saskatchewan occupait la sixième place. Les territoires comptaient à eux tous le plus faible nombre d'organismes. Ces chiffres correspondent à la place de ces provinces et territoires selon l'importance du pourcentage de leur population par rapport à la population du Canada.

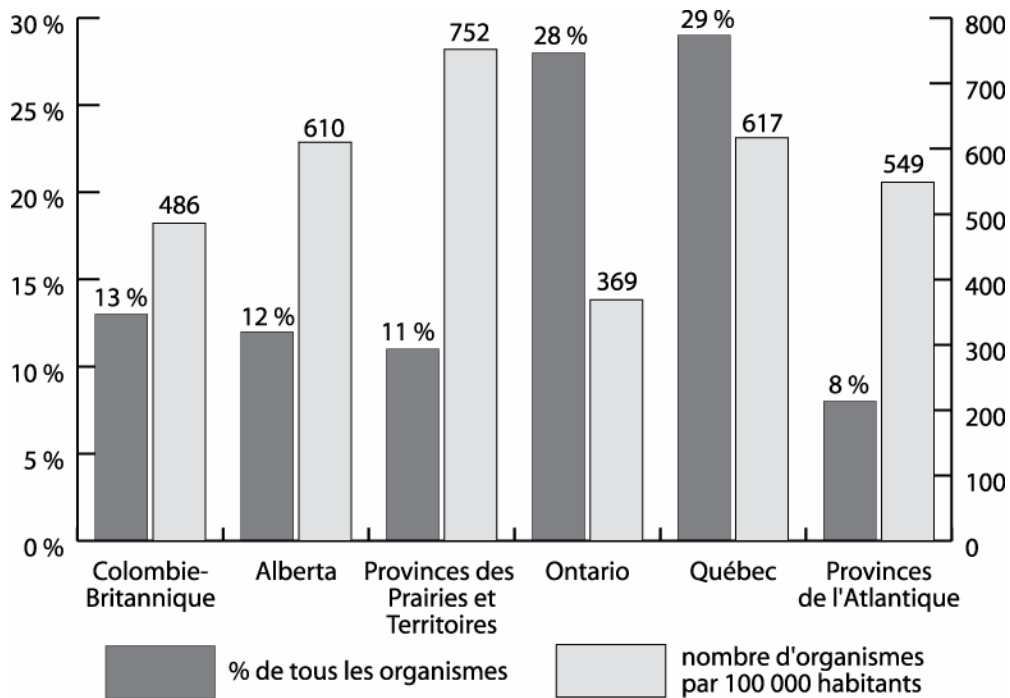
Si on tient compte de la densité de la population, le Manitoba, la Saskatchewan, et les territoires comptent collectivement le plus grand nombre d'organismes bénévoles et d'organismes sans but lucratif (752 pour 100 000 résidents) que n'importe quelle région du Canada.

Ce chiffre de la région du Manitoba, de la Saskatchewan et des territoires est supérieur de 22 % à celui de la région dont la densité est la deuxième par ordre d'importance, soit le Québec, qui compte 617 organismes pour 100 000 résidents.

L'analyse individuelle des provinces et des territoires fait apparaître que c'est dans les territoires que la densité est la plus élevée du Canada : ils comptent en effet 825 organismes pour 100 000 résidents. La Saskatchewan arrive en seconde place, avec 800 organismes pour 100 000 résidents et le Manitoba en troisième place, avec 705 organismes pour 100 000 résidents. Cette forte densité pourrait refléter un certain nombre de facteurs. La répartition d'une petite population sur des aires géographiques très vastes peut, par exemple, se traduire par de nombreux établissements relativement isolés, ce qui peut constituer un de ces facteurs. De plus, la tradition du populisme des Prairies (Laycock, 1990) peut se

traduire par une préférence pour la participation et les services communautaires dans le cadre des organismes bénévoles et des organismes sans but lucratif. Quelles qu'en soient les raisons, les organismes bénévoles et les organismes sans but lucratif sont manifestement des éléments importants du paysage social et économique de la région du Manitoba, de la Saskatchewan et des territoires.

**Figure 1 : Pourcentage des organismes et nombre d'organismes par 100 000 habitants selon les régions du Canada**



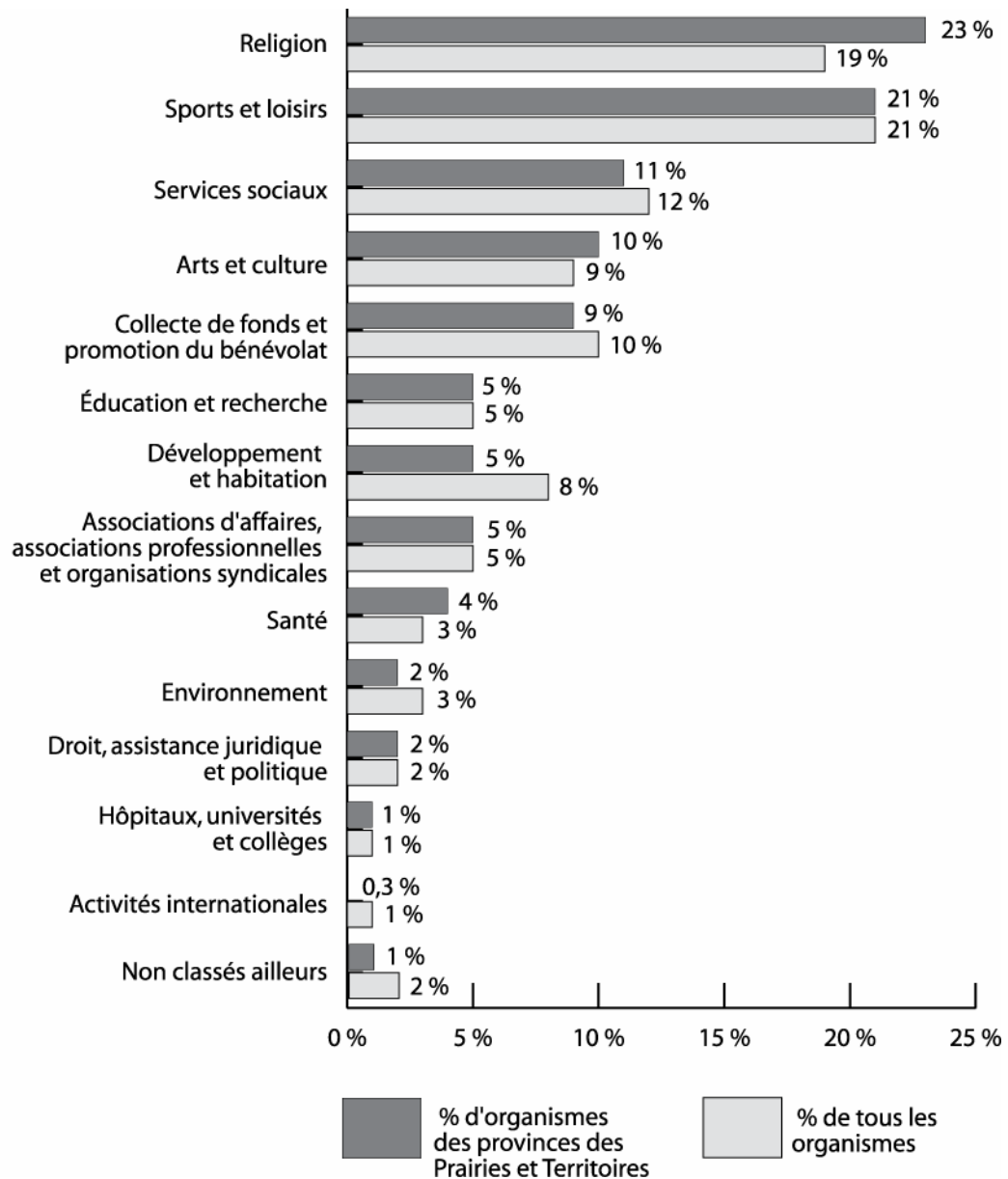
### Quelle est l'œuvre accomplie par les organismes bénévoles et les organismes sans but lucratif de la région?

Les organismes ont été interrogés sur leur principal domaine d'activité, à choisir parmi les domaines d'activité répertoriés dans un système de classification tiré de la Classification internationale des organismes sans but lucratif (Salamon et Anheier, 1997). Comme ils ne pouvaient sélectionner qu'un seul domaine d'activité, ces résultats ne correspondent manifestement pas au nombre total d'organismes exerçant leur activité dans un domaine particulier. Ils permettent cependant de connaître le principal domaine d'activité des organismes.

La figure 2 fait apparaître le pourcentage des organismes selon le principal domaine d'activité qu'ils ont déclaré dans la région du Manitoba, de la Saskatchewan et des territoires, ainsi que dans l'ensemble du Canada. La région appelle trois observations. Premièrement, les activités y sont très diversifiées, des organismes étant représentés dans chaque domaine d'activité, à l'exception peut-être du domaine international, où le nombre d'organismes est trop faible pour pouvoir dépasser zéro. Deuxièmement, les deux principaux domaines d'activité qui regroupent le plus grand nombre d'organismes sont celui de la religion (23 %) et des sports et loisirs (21 %). La troisième observation est la suivante : un nombre moyennement important d'organismes de la région exercent principalement leur activité dans les services sociaux (11 %), les arts et la culture (10 %) et les subventions, les collectes de fonds et la promotion du bénévolat (9 %).

Il est également à noter que les schémas régionaux observés ne diffèrent quasiment pas de la configuration nationale. Le domaine d'activité de la religion est sensiblement plus important dans la région qu'à l'échelle régionale (23 % contre 19 %) et la présence de celui du développement et du logement est sensiblement moins importante dans la région (5 % contre 8 %). Il existe également des différences intéressantes entre la région des Prairies et des territoires et d'autres régions. Il n'y a, par exemple, qu'au Québec que le domaine d'activité de la religion (11 % des organismes du Québec) n'est pas l'un des deux principaux domaines d'activité qui regroupent le plus d'organismes. Il est supplanté par celui des services sociaux (15 % des organismes du Québec). Dans la plupart des régions, y compris dans celle du Manitoba, de la Saskatchewan et des territoires, c'est le domaine d'activité de la religion qui regroupe le plus grand nombre d'organismes. Cet état de fait ne se vérifie toutefois pas au Québec ni en Alberta. C'est le deuxième domaine d'activité par ordre d'importance en Alberta (19 % des organismes de l'Alberta) et le troisième au Québec. Le domaine d'activité du développement et du logement compte un plus grand pourcentage d'organismes en Colombie-Britannique (9 %), en Ontario (9 %) et au Québec (8 %) que dans les régions des Prairies et des territoires (5 % contre 8 % à l'échelle nationale).

Figure 2 : Pourcentage des organismes selon les secteurs d'activités principales



## Quel est le statut juridique des organismes de la région?

Il existe des différences juridiques très importantes entre les organismes sans but lucratif et les organismes bénévoles enregistrés auprès de l'Agence du revenu du Canada au titre des organismes de bienfaisance et ceux qui ne le sont pas. L'enregistrement au titre d'un organisme de bienfaisance présente, par exemple, certains avantages pour l'ensemble des ressources. Il s'agit notamment de la

possibilité de délivrer des reçus pour les dons, qui permettent aux particuliers et aux entreprises de réclamer des crédits d'impôt, ainsi que de remplir les conditions requises pour bénéficier des subventions versées par les fondations de bienfaisance. Les organismes de bienfaisance subissent cependant des contraintes pour ventiler leurs ressources financières, dont 10 % au plus peuvent servir à des activités politiques accessoires aux activités de bienfaisance et non-partisanes. Ces restrictions, ainsi que des réserves sur leur application, ont été parfois rendues responsables de la diminution du rôle des organismes de bienfaisance dans les actions revendicatrices (Institute for Media, Policy and Civil Society, 2004).

À l'échelle nationale, 56 % des organismes sans but lucratif et des organismes bénévoles sont des organismes de bienfaisance. Toutefois, dans la région du Manitoba, de la Saskatchewan et des territoires, ce pourcentage (60 %) est légèrement supérieur, ce qui s'explique peut-être par la représentation plus importante des organismes du domaine de la religion dans cette région. En effet, les organismes de ce type sont plus susceptibles d'être enregistrés au titre d'organismes de bienfaisance. Des différences très sensibles existent également au sein de la région. Le Manitoba (62 %) et la Saskatchewan (61 %) dépassent la moyenne nationale, alors que le pourcentage des territoires (37 %) lui est nettement inférieur. À vrai dire, le pourcentage moyen des organismes enregistrés dans les territoires est inférieur à celui de toutes les provinces.

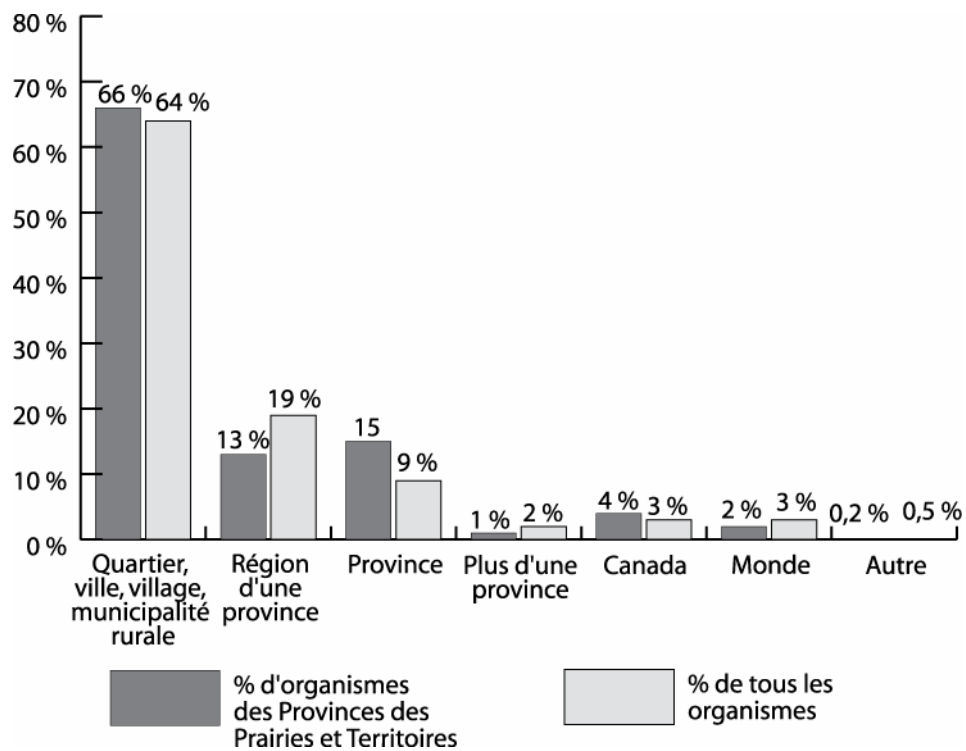
## Qui est desservi par les organismes de la région?

Dans la région du Manitoba, de la Saskatchewan et des territoires, la mission des organismes bénévoles et des organismes sans but lucratif a tendance à être à vocation locale, au service de leur lieu d'implantation. La figure 3 fait apparaître le pourcentage d'organismes desservant chaque unité géographique de la région. Deux tiers (66 %) d'entre eux desservent un quartier, une ville ou une municipalité rurale. La province (15 %) ou la région d'une province (13 %) sont les deux unités suivantes par ordre d'importance.

La figure 3 fait apparaître des données comparables pour le reste du Canada. La région correspond au schéma canadien, à de très petites exceptions près seulement. Moins d'organismes régionaux (13 % contre 19 %) desservent la région d'une province ou plus et plus d'entre eux (15 % contre 9 %) desservent une province entière. Cet état de fait est peut-être lié à la population relativement peu importante des provinces et des territoires de cette région.

Quand on compare la région du Manitoba, de la Saskatchewan et des territoires à toutes les autres régions confondues, le pourcentage des organismes desservant un quartier, une ville ou une municipalité rurale y est le deuxième par ordre d'importance (66 %). La région n'est dépassée que par l'Alberta (74 % des organismes). La région du Manitoba, de la Saskatchewan et des territoires est également celle où le pourcentage d'organismes desservant une province entière est le plus élevé (15 %). La province arrive à égalité avec l'Alberta (13 % des organismes) pour le plus faible pourcentage d'organismes desservant une région d'une province.

*Figure 3 : Principaux types de territoires desservis*

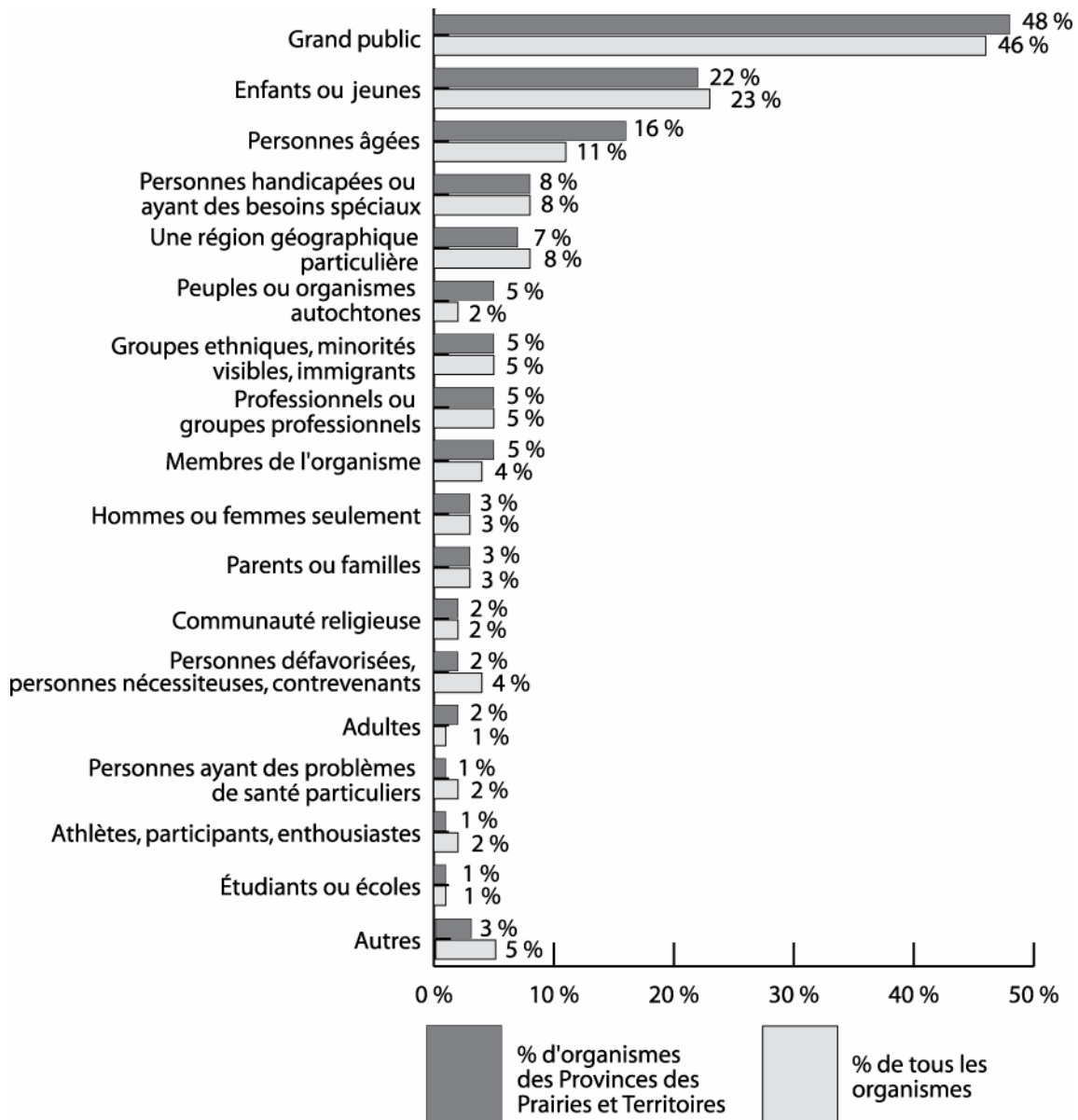


La majorité écrasante (83 %) des organismes bénévoles et des organismes sans but lucratif de la région assurent directement des services aux particuliers et non à d'autres organismes. Ce pourcentage est nettement supérieur au pourcentage d'organismes desservant le public dans l'ensemble du Canada (73 %). La figure 5 fait apparaître le pourcentage d'organismes desservant diverses populations au Manitoba, dans la Saskatchewan et les territoires, ainsi que dans l'ensemble du Canada. Ces données ne concernent que les organismes dispensant des produits

et des services au public. Les types de populations desservies présentent d'importantes disparités au sein de la région, pour commencer par elle. Toutefois, près de la moitié (48 %) des organismes dispensent des biens et des services au grand public. Les enfants et les jeunes (22 %), ainsi que les aînés (16 %) sont les autres catégories de population desservies par un nombre important d'organismes.

Le schéma suivi par la région correspond étroitement au schéma national, mais présente quand même de notables différences. Plus d'organismes desservent les aînés (16 % contre 11 % à l'échelle nationale) et les Autochtones (5 % contre 2 % à l'échelle nationale). À vrai dire, dans la région du Manitoba, de la Saskatchewan et des territoires, le pourcentage d'organismes desservant les aînés est supérieur à celui de toutes les autres régions; la région est à égalité avec la Colombie-Britannique où le pourcentage d'organismes desservant les Autochtones est également le plus élevé du pays. Ce schéma peut traduire une proportion plus élevée d'Autochtones et d'aînés dans la population de la région. C'est également dans la région du Manitoba, de la Saskatchewan et des territoires que le pourcentage d'organismes desservant le grand public est le deuxième par ordre d'importance (48 % des organismes), derrière la région atlantique seulement (55 % des organismes).

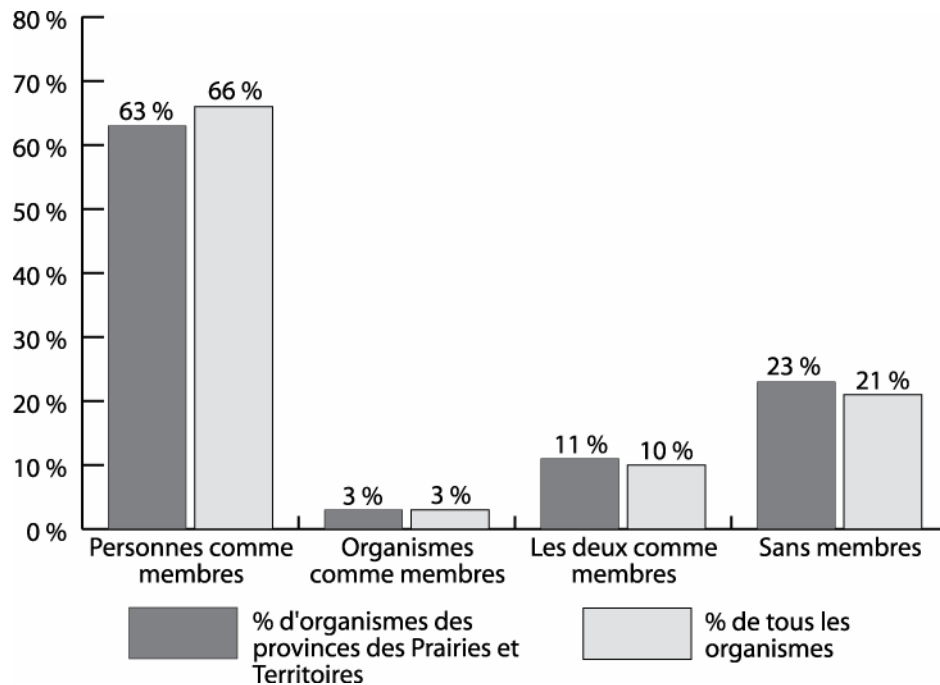
Figure 4 : Populations desservies



La figure 5 fait apparaître la répartition des membres des organismes bénévoles et des organismes sans but lucratif de la région du Manitoba, de la Saskatchewan et des territoires selon les diverses modalités d'adhésion. Il convient de noter que près d'un quart des organismes (23 %) signalent ne compter aucun membre, alors que la majorité d'entre eux (63 %) signalent que leurs membres sont des personnes et non d'autres organismes. Les organismes ne sont qu'un petit nombre (3 %) à signaler que leurs membres sont exclusivement d'autres organismes, alors que, selon plus d'un organisme sur dix (11 %), leurs membres

sont à la fois des personnes et des organismes. Cette répartition régionale correspond approximativement à la répartition nationale, la région comptant légèrement moins d'organismes (63 % contre 66 %) dont les membres sont exclusivement des personnes.

*Figure 5 : Catégories de membres*



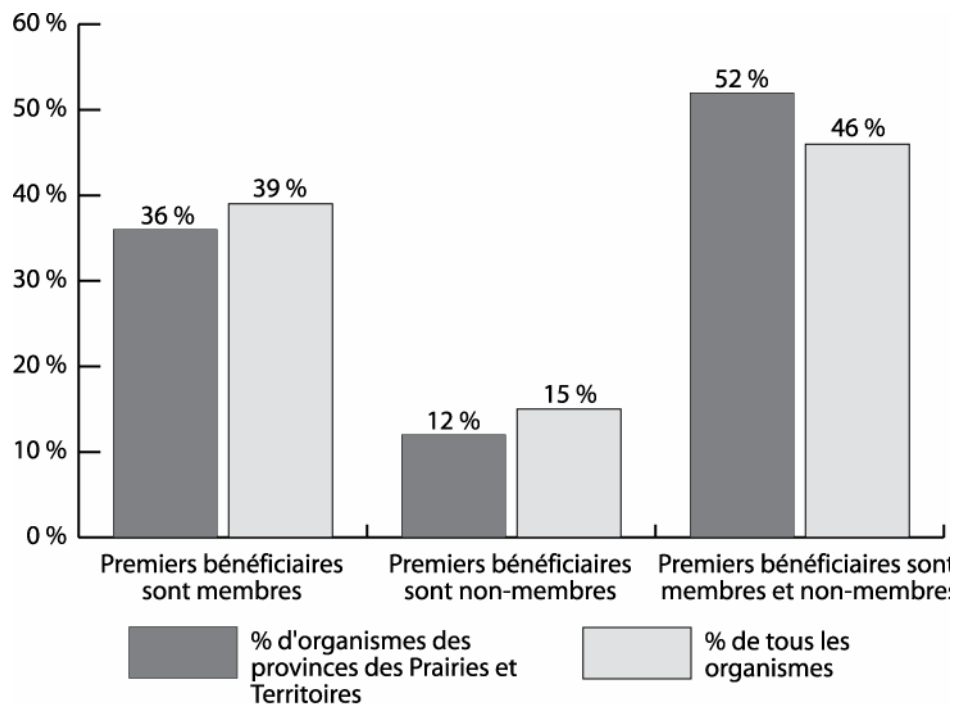
D'après la propre définition des organismes de l'adhésion axée sur les personnes, près de 13,5 millions de membres ont été identifiés dans la région du Manitoba, de la Saskatchewan et des territoires.

La question de savoir si les membres des organismes bénévoles et des organismes sans but lucratif sont ceux qui bénéficient principalement de leurs produits et de leurs services ou si ceux-ci bénéficient à une clientèle plus large est une question importante pour les politiques publiques. La figure 6 fait apparaître les principaux bénéficiaires de leurs services ou de leurs produits, selon les organismes dont les membres sont des personnes, dans la région du Manitoba, de la Saskatchewan et des territoires. Selon la majorité (52 %) de ces organismes, leurs membres et les non-membres profitent de leurs produits et services sur un pied d'égalité. Un peu plus d'un organisme sur huit (12 %) signale que ce sont les non-membres qui bénéficient le plus de leurs produits et services et trois fois

plus d'organismes (36 %) signalent que leurs membres en sont les principaux bénéficiaires.

La figure 6 fait apparaître des données comparables pour l'ensemble du Canada. Le pourcentage des organismes de la région du Manitoba, de la Saskatchewan et des territoires pour lesquels leurs principaux bénéficiaires sont à la fois leurs membres et les non-membres est plus élevé qu'à l'échelle nationale (52 % contre 46 % à l'échelle nationale). C'est le deuxième pourcentage le plus élevé de toutes les régions, derrière la région atlantique seulement (55 % des organismes de la région atlantique). Dans une proportion correspondante, selon moins d'organismes de la région du Manitoba, de la Saskatchewan et des territoires que d'organismes de tout le Canada, leurs membres (36 % contre 39 %) et les non-membres (12 % contre 15 %) sont les principaux bénéficiaires de leurs produits et services. Selon la majorité des organismes bénévoles et des organismes sans but lucratif du Canada (73 %) et de la région du Manitoba, de la Saskatchewan et des territoires (72 %), dont les membres sont des personnes, ceux-ci ne bénéficient d'aucun avantage particulier, en dehors du droit de vote et du bulletin d'information qui leur est adressé.

**Figure 6 : Principaux bénéficiaires des produits ou des services offerts**



# Ressources financières

Il est important d'évaluer les ressources financières des organismes bénévoles et des organismes sans but lucratif pour au moins deux raisons. Premièrement, une réserve de ressources conforme aux besoins des organismes est une condition nécessaire mais non suffisante pour pouvoir accomplir leur mission.

Deuxièmement, le montant de revenus générés par le secteur bénévole et sans but lucratif traduit bien le rôle qu'il joue dans l'économie.

## Quels est le montant des revenus d'exploitation des organismes de la région?

Les organismes bénévoles et les organismes sans but lucratif de la région du Manitoba, de la Saskatchewan et des territoires ont déclaré en 2003 des revenus d'exploitation d'un montant supérieur à 12 milliards de dollars.<sup>3</sup> Ce sont les organismes du Manitoba qui ont déclaré les revenus les plus élevés de la région, soit 7,6 milliards de dollars; la Saskatchewan a déclaré des revenus d'un montant de près de 3,7 milliards de dollars et les territoires ont représenté 1,2 milliard de dollars.<sup>4</sup> La moyenne des revenus par organisme est la plus élevée dans les territoires (1,4 million de dollars), puis dans le Manitoba (927 000 dollars) et la plus faible dans la Saskatchewan (460 000 dollars).

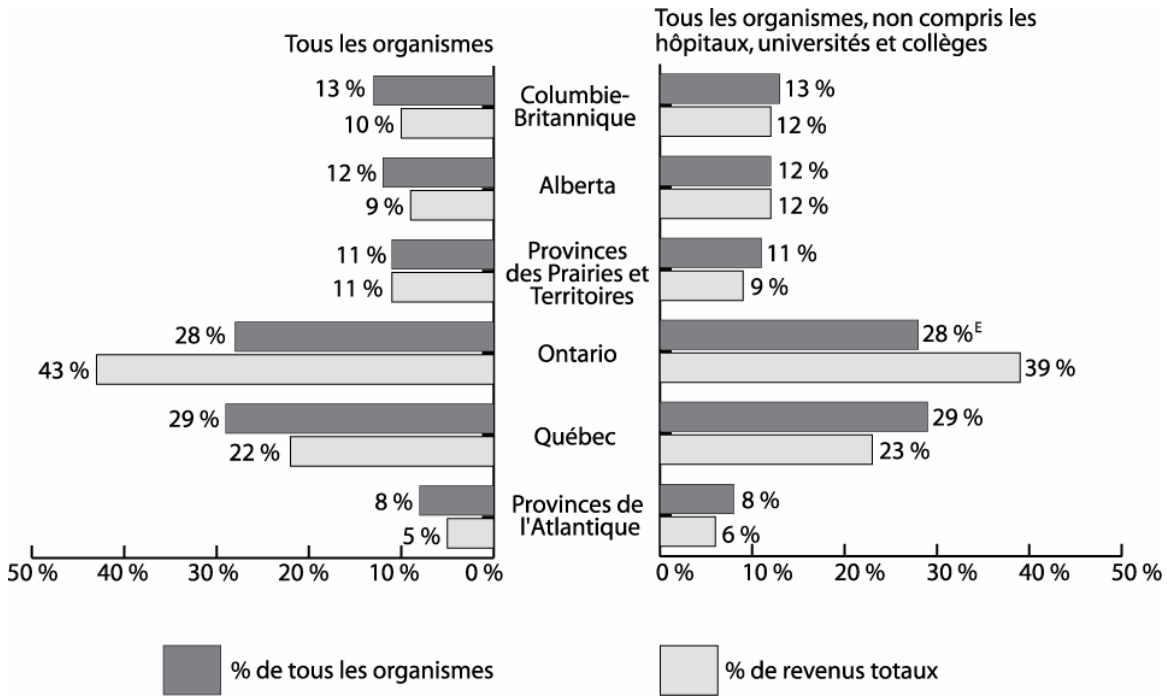
La figure 7 fait apparaître le pourcentage des revenus générés dans chaque région par rapport au pourcentage d'organismes qui y exercent leur activité. Les revenus générés par la région du Manitoba, de la Saskatchewan et des territoires (11 % du montant total des revenus à l'échelle du Canada) sont exactement proportionnels au pourcentage des organismes qui y sont implantés (11 % du nombre total d'organismes à l'échelle du Canada). Les hôpitaux, universités et collèges de la région génèrent de toute évidence un pourcentage de revenus supérieur à la moyenne des revenus générés par les autres organismes.

---

<sup>3</sup> Ce chiffre englobe les revenus transférés à partir d'autres organismes bénévoles et organismes sans but lucratif.

<sup>4</sup> Comme ils sont arrondis, les totaux provinciaux et territoriaux ne correspondent pas à la somme des totaux.

**Figure 7 : Pourcentage des organismes et des revenus totaux selon les régions du Canada**



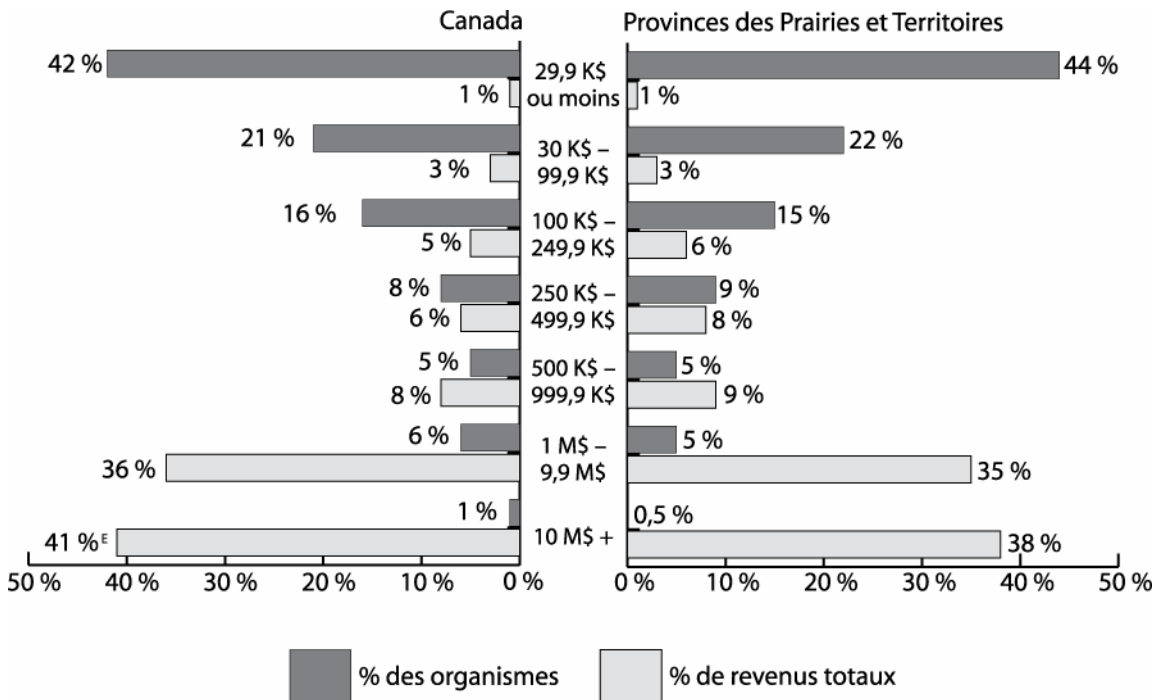
<sup>E</sup> Utiliser avec prudence.

## Quelle est la répartition des revenus entre les organismes de la région?

La figure 8 fait apparaître la répartition des organismes du Manitoba, de la Saskatchewan et des territoires selon les différentes fourchettes de revenus. Un petit nombre d'organismes représentent la majorité des revenus et un grand nombre d'organismes une petite partie des revenus seulement. Les organismes dont les revenus sont égaux ou supérieurs à 10 millions de dollars, soit moins de 1 % des organismes, représentent, par exemple, 38 % du montant total des revenus d'exploitation; les organismes dont le montant des revenus est inférieur à 30 000 dollars, soit 44 % des organismes, représentent 1 % seulement du montant total des revenus d'exploitation. Ce schéma est conforme au schéma national, à deux ou trois exceptions près. C'est dans les Prairies que le pourcentage des revenus générés par les organismes dont les revenus sont égaux ou supérieurs à 10 millions de dollars est le deuxième parmi les plus bas de toutes les régions, après Québec (36 % des revenus). De plus, le pourcentage des

organismes aux revenus inférieurs à 30 000 dollars est en deuxième position par ordre d'importance dans les Prairies, de même que la Colombie-Britannique, après le Canada atlantique (46 % des organismes).

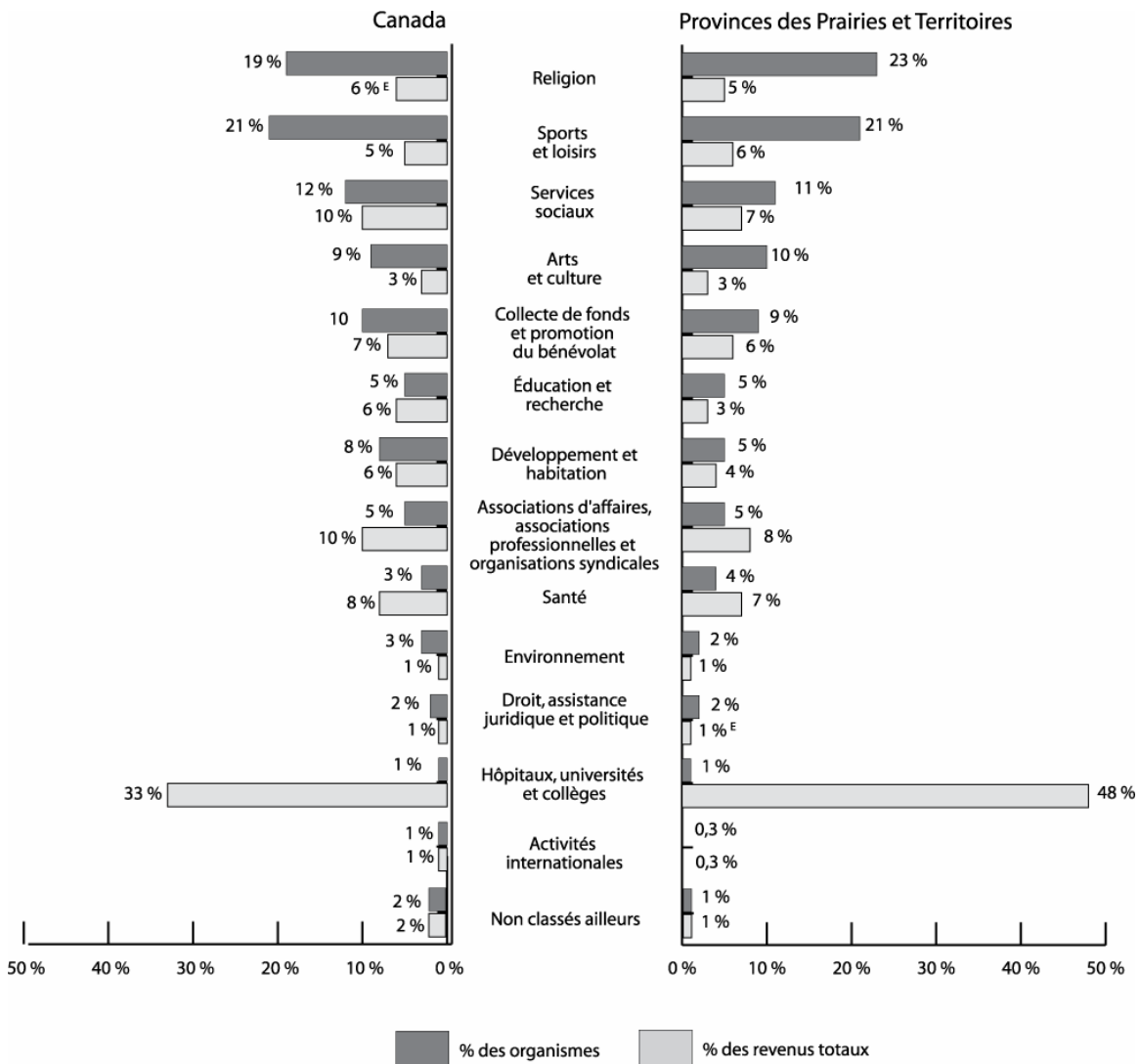
**Figure 8 : Pourcentage des organismes et de leurs revenus totaux selon l'importance des revenus à l'exclusion des hôpitaux, des universités et des collèges**



<sup>E</sup> Utiliser avec prudence.

La figure 9 fait apparaître le pourcentage du montant total des revenus, par principal domaine d'activité, dans la région du Manitoba, de la Saskatchewan et des territoires. Un élément est remarquable dans ces chiffres : les hôpitaux, les universités et les collèges représentent 1 % des organismes, mais près de la moitié (48 %) des revenus d'exploitation. À l'inverse, les organismes du domaine de la religion représentent 23 % des organismes, mais seulement 5 % des revenus. De la même façon, les organismes des sports et loisirs représentent 21 % des organismes, mais ne représentent que 6 % du montant total des revenus des organismes. À l'échelle nationale, le pourcentage des revenus représenté par les hôpitaux, les universités et les collèges est sensiblement inférieur.

**Figure 9 : Pourcentage des organismes et de leurs revenus totaux selon les secteurs d'activités principales**



<sup>E</sup> Utiliser avec prudence.

Par comparaison avec les autres régions, c'est dans la région du Manitoba, de la Saskatchewan et des territoires que le pourcentage des revenus générés par les hôpitaux, les universités et les collèges est le plus élevé, ces types d'organismes ne représentant au plus que 1 % des organismes dans chaque région. C'est dans la région du Manitoba, de la Saskatchewan et des territoires et au Québec que le pourcentage des revenus générés par les organismes du domaine d'activité de la religion est le plus faible (5 %). Les organismes de ce domaine ne représentent toutefois que 11 % des organismes du Québec, mais 23 % des organismes de la

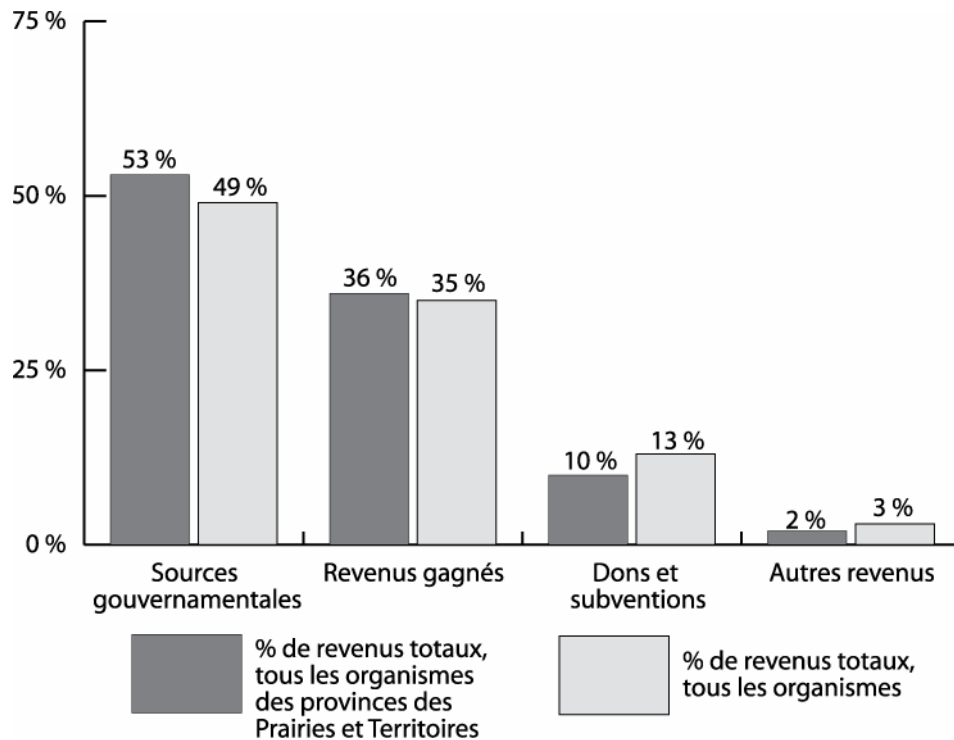
région du Manitoba, de la Saskatchewan et des territoires. Le montant des revenus que perçoivent les organismes religieux de la région du Manitoba, de la Saskatchewan et des territoires est manifestement sans commune mesure avec leur nombre.

## Par quels moyens les organismes de la région génèrent-ils des revenus?

La figure 10 fait apparaître les sources de revenus du secteur. Dans la région du Manitoba, de la Saskatchewan et des territoires, le financement public représente plus de la moitié (53 %) du montant total des revenus des organismes bénévoles et des organismes sans but lucratif. Ce financement englobe les paiements en contrepartie de biens et de services et les subventions et contributions de tous les ordres de gouvernement. Il existe d'importantes disparités entre les provinces et les territoires au sein de la région : le financement public représente 56 % des revenus des organismes de la Saskatchewan, 54 % des revenus des organismes du Manitoba et 35 % seulement des revenus des organismes des territoires. À l'échelle nationale, les revenus de gouvernement sont relativement moins importants (49% contre 53%), et les dons sont relativement plus importantes (13% contre 10%).

Dans toute la région du Manitoba, de la Saskatchewan et des territoires, le revenu gagné représente 36 % des revenus. Le revenu gagné englobe les dons de bienfaisance, les cotisations des membres, les frais perçus pour la vente de biens et de services et le revenu des investissements. Il existe une nouvelle fois d'importantes disparités au sein de la région : le revenu gagné représente 60 % des revenus des organismes des territoires, 34 % des revenus des organismes du Manitoba et 31 % seulement de ceux des organismes de la Saskatchewan. Les subventions et les dons des particuliers, des entreprises, des organismes sans but lucratif, des fondations familiales et des organismes de collecte de fonds représentent 10 % des revenus de la région. Au Manitoba et dans la Saskatchewan, les subventions et les dons représentent 10 % des revenus des organismes, mais un pourcentage nettement inférieur dans les territoires (4 %).

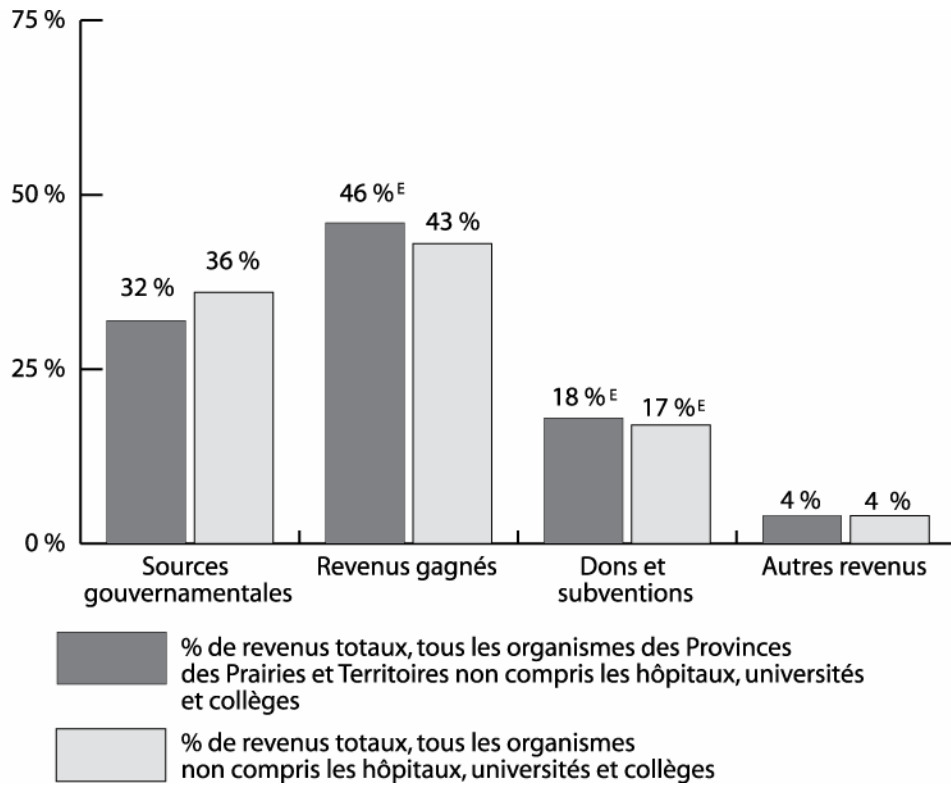
Figure 10 : Sources des revenus des organismes



Si on retire les hôpitaux, les universités et les collèges de ces chiffres, c'est le revenu gagné qui représente le pourcentage le plus important des revenus de tous les autres organismes (46 %<sup>E</sup>), le financement public représentant légèrement moins d'un tiers des revenus (32 %). Les subventions et les dons deviennent également une source de revenus relativement plus importante (18 %<sup>E</sup>), une fois que les hôpitaux, les universités et les collèges sont exclus.

Si on exclut les hôpitaux, les universités et les collèges, ce schéma s'inverse et les sources de revenus gouvernementales deviennent relativement moins importantes que dans le reste du Canada (32 % contre 36 %); les sources régionales de revenu gagné deviennent relativement plus importantes (46 % contre 43 %) que dans l'ensemble du Canada.

*Figure 11 : Sources des revenus des organismes à l'exclusion des hôpitaux, des universités et des collèges*



<sup>E</sup> Utiliser avec prudence.

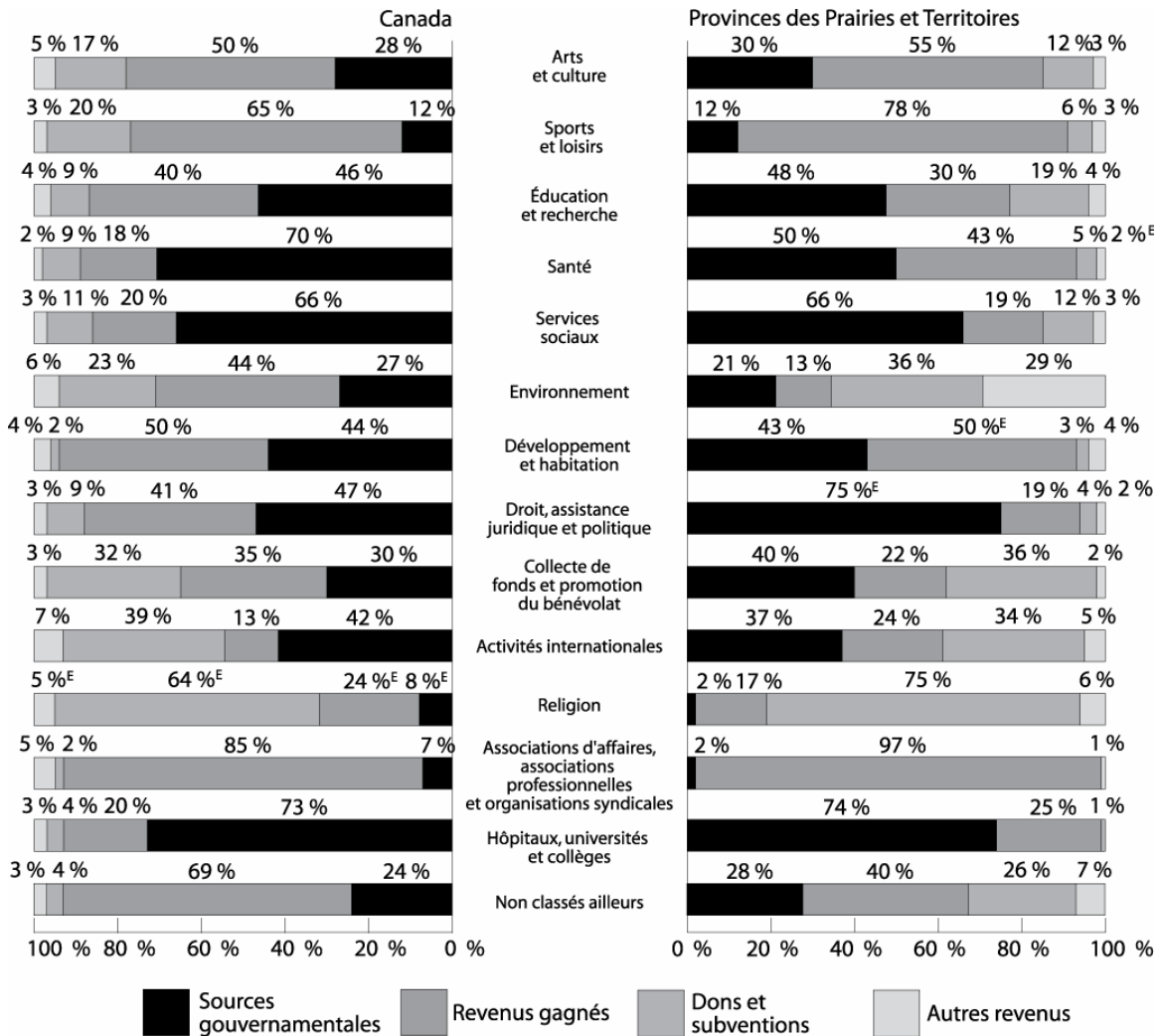
## Les sources de revenus des organismes de la région diffèrent-elles selon leur principal domaine d'activité?

La figure 12 fait apparaître les pourcentages des revenus, par source de revenus et par principal domaine d'activité, dans la région du Manitoba, de la Saskatchewan et des territoires. Il existe manifestement de grandes disparités. Le financement public constitue la majorité des revenus des organismes du domaine du droit, de la défense des intérêts et de la politique (75 %<sup>E</sup>), des hôpitaux, des universités et des collèges (74 %) et des services sociaux (66 %). En revanche,

<sup>E</sup> Utiliser avec prudence.

c'est le revenu gagné qui constitue la principale source de revenus des associations d'affaires, des associations professionnelles et des syndicats (97 %), des organismes des sports et loisirs (78 %) et de ceux des arts et de la culture (55 %). Les dons constituent la principale source de revenus des organismes religieux (75 %).

Figure 12 : Sources de revenus dans chaque secteur d'activités principales



<sup>E</sup> Utiliser avec prudence.

Bien que le schéma général de la région soit conforme à celui du Canada, il existe des différences remarquables pour certains types d'organismes. Les organismes des sports et loisirs dépendent, par exemple, plus du revenu gagné (78 % contre 65 %), mais moins des dons (6 % contre 20 %) que leurs homologues nationaux.

Les organismes du domaine de l'éducation et de la recherche dépendent moins du revenu gagné dans la région (30 % contre 40 %) et plus des dons (19 % contre 9 %) que les organismes comparables de l'ensemble du Canada. Les organismes du domaine de la santé dépendent moins du financement public dans la région (50 % contre 70 %) et plus du revenu gagné (43 % contre 18 %). Ainsi, bien que le schéma soit globalement comparable, il existe d'importantes différences dans les sources de revenus de certains types d'organismes.

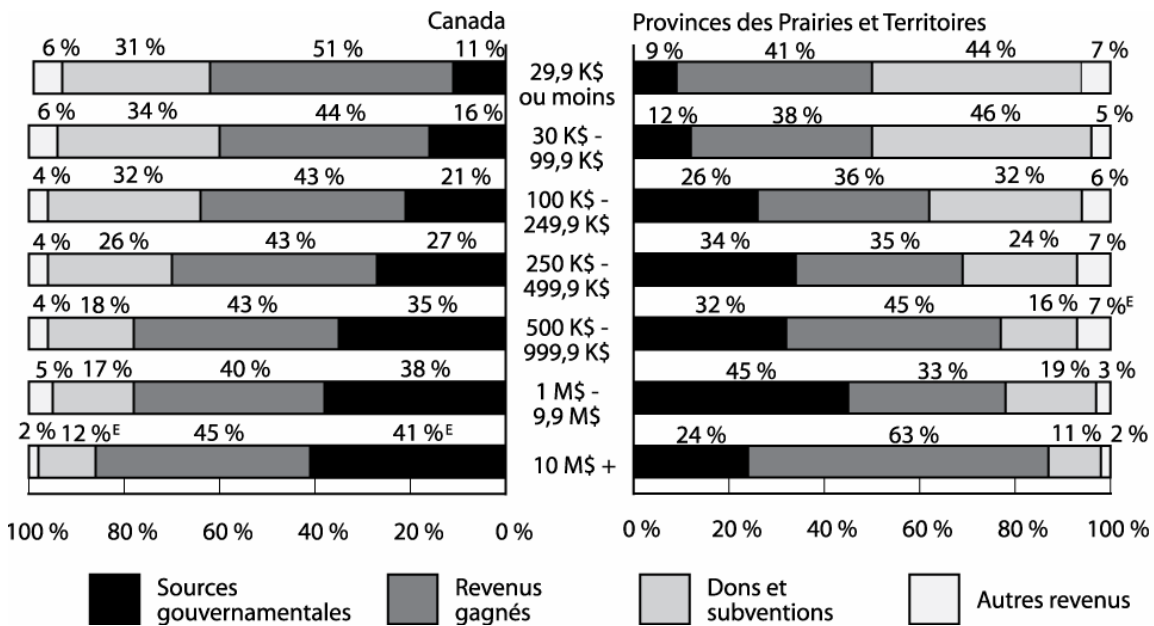
## Quel est le degré de dépendance des organismes des diverses fourchettes de revenus à l'égard des différentes sources de revenus?

La figure 13 fait apparaître l'importance relative des diverses sources de revenus pour les organismes des diverses fourchettes de revenus de la région du Manitoba, de la Saskatchewan et des territoires. Les hôpitaux, les universités et les collèges ont été exclus de cette analyse à cause de leur très forte dépendance à l'égard du financement public. Ce dernier représente, en moyenne, 32 % des revenus des organismes de la région. Le financement public des organismes aux revenus modestes (de 0 à 249 999 dollars) a tendance à être inférieur à la moyenne (entre 9 % et 26 %) et celui des organismes aux revenus moyens (de 250 000 à 499 999 dollars) à être légèrement supérieur à cette moyenne (34 %). Le financement public des organismes les plus importants (10 millions de dollars ou plus) a également tendance à être inférieur à la moyenne (24 %). Les dons ont tendance à être plus importants pour les petits organismes. Les subventions et les dons représentent, par exemple, 44 % des revenus des organismes dont les revenus sont inférieurs à 30 000 dollars et ne représentent que 11 % des revenus de ceux dont le montant des revenus est égal ou supérieur à 10 millions de dollars. Pour ce qui concerne le revenu gagné, il semble être inversement proportionnel au montant des revenus, à deux importantes exceptions près. Le pourcentage du revenu gagné est supérieur pour les organismes dont le montant des revenus est compris entre 500 000 et 999 999 dollars et ceux dont les revenus sont égaux ou supérieurs à 10 millions de dollars (respectivement 45 % et 63 %) que pour ceux dont les revenus sont les plus faibles (41 %).

À l'échelle nationale, la relation positive entre l'importance des revenus et la perception du financement public est plus marquée. La constatation suivante est particulièrement intéressante : le financement public représente généralement un pourcentage nettement inférieur des revenus des organismes dont le montant

des revenus est égal ou supérieur à 10 millions de dollars que pour leurs homologues de tout le Canada (24 % contre 41 %<sup>E</sup>). Le revenu gagné des organismes dont le montant des revenus est égal ou supérieur à 10 millions de dollars de la région représente également un pourcentage beaucoup plus important de leurs revenus (63 % contre 45 %) que pour leurs homologues nationaux.

**Figure 13 : Sources des revenus selon l'importance des revenus à l'exclusion des hôpitaux, des universités et des collèges**



<sup>E</sup> Utiliser avec prudence.

## Les pourcentages des dons de particuliers et leur valeur varient-ils selon le principal domaine d'activité des organismes?

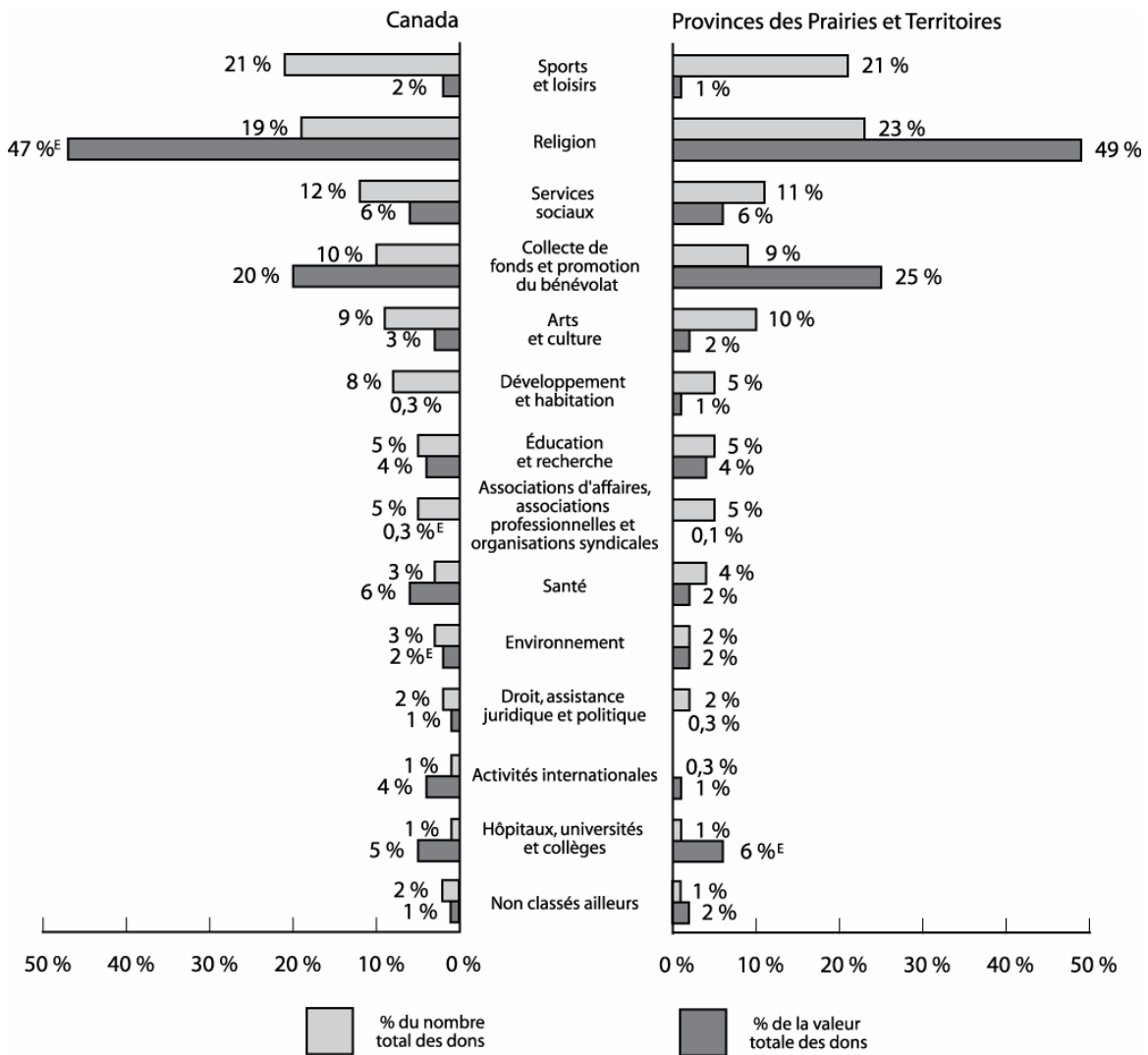
La figure 14 fait apparaître les pourcentages des dons des particuliers et leur valeur, selon le principal domaine d'activité des organismes de la région du Manitoba, de la Saskatchewan et des territoires. Les dons des particuliers sont la composante la plus importante de la source de revenus constituée par les subventions et les dons. À l'échelle nationale, les dons des particuliers représentent environ 59 % de toute cette source de revenus et leur valeur est estimée à un peu plus de 8,3 milliards de dollars. Dans la région du Manitoba, de

la Saskatchewan et des territoires, ils représentent 71 % de toute cette source de revenus et leur valeur est estimée à 870 millions de dollars, soit 10 % du montant total des dons à l'échelle du Canada. Cela correspond approximativement à la part des organismes sans but lucratif et organismes bénévoles canadiens implantés dans la région, soit 11 % d'entre eux.

Le pourcentage de la valeur totale des dons perçus par certains organismes de la région est excessivement élevé par rapport au pourcentage d'organismes qu'ils représentent. Les organismes du domaine de la religion représentent, par exemple, presque un quart de tous les organismes de la région (23 %), mais les dons à leur profit représentent près de la moitié de la valeur totale des dons dans la région. Les hôpitaux, les universités et les collèges ne représentent que 1 % du nombre total d'organismes, mais les dons à leur profit représentent 6 %<sup>E</sup> de la valeur totale des dons. De la même façon, les organismes du domaine des subventions, des collectes de fonds et de la promotion du bénévolat représentent moins d'un dixième (9 %) des organismes, bien que les dons à leur profit soient hors de proportion avec leur nombre et représentent 25 % de la part totale des dons de la région.

À l'inverse, certains organismes reçoivent une part de la valeur totale des dons de la région inversement proportionnelle à leur nombre. Les organismes des sports et loisirs représentent par exemple plus d'un cinquième (21 %) des organismes de la région, mais la valeur des dons à leur profit est estimée à 1 % seulement de la valeur de tous les dons de la région. De la même façon, les organismes des services sociaux représentent plus d'un dixième de tous les organismes de la région (11 %), alors que la valeur des dons à leur profit est estimée à 6 % seulement de la valeur totale des dons de la région. Les schémas régionaux et nationaux sont très proches, à quelques différences secondaires près.

Figure 14 : Pourcentage du nombre total des organismes et de la valeur totale des dons selon le secteur d'activité principale



<sup>E</sup> Utiliser avec prudence.

**Tableau 1 : Sources détaillées de revenus**

	Organismes des Prairies et territoires		Tous les organismes au Canada	
	Revenus	% de revenus totaux	Revenus	% de revenus totaux
<b>Revenus de sources gouvernementales</b>				
Paiements gouvernementaux pour biens et services				
Gouvernement fédéral	124 087 597 \$	1 %	1 629 494 890 \$	1 %
Gouvernement provincial	1 915 965 667 \$	15 %	17 202 528 730 \$	15 %
Administration municipale	37 439 084 \$	0 %	1 035 070 183 \$	1 %
Autres gouvernements	3 219 028 \$	0 %	85 258 416 \$	0 %
<b>Total des paiements gouvernementaux pour biens et services</b>	<b>2 080 703 426 \$</b>	<b>17 %</b>	<b>19 952 383 088 \$</b>	<b>18 %</b>
Subventions et contributions gouvernementales				
Gouvernement fédéral	449 912 331 \$	4 %	6 039 958 845 \$	5 %
Gouvernement provincial	3 940 679 581 \$	32 %	26 944 104 382 \$	24 %
Administration municipale	68 767 869 \$	1 %	1 068 108 183 \$	1 %
Autres gouvernements	36 173 995 \$	0 %	155 583 730 \$	0 %
<b>Total des subventions et contributions gouvernementales</b>	<b>4 495 582 739 \$</b>	<b>36 %</b>	<b>34 207 876 777 \$</b>	<b>31 %</b>
<b>Total des revenus de sources gouvernementales</b>	<b>6 576 286 165 \$</b>	<b>53 %</b>	<b>54 160 259 865 \$</b>	<b>49 %</b>
<b>Revenus gagnés de sources non-gouvernementales</b>				
Jeux de bienfaisance	236 011 610 \$	2 %	1 242 885 015 \$	1 %
Cotisations des membres	1 063 431 593 \$	9 %	12 033 551 619 \$	11 %
Prestation de biens ou services	2 521 169 747 \$	20 %	21 844 521 113 \$	20 %
Revenus de placements (y compris l'intérêt)	640 297 978 \$	5 %	4 173 428 911 \$	4 %
<b>Total des revenus gagnés de sources non-gouvernementales</b>	<b>4 460 910 928 \$</b>	<b>36 %</b>	<b>39 294 386 657 \$</b>	<b>35 %</b>
<b>Dons et commandites</b>				
Dons des particuliers	870 314 968 \$	7 %	8 369 669 565 \$	8 %
Organismes de collecte de fonds et fondations communautaires familiales	78 223 061 \$	1 %	1 137 834 369 \$	1 %
Paiements d'autres organismes à but non lucratif et bénévoles	142 704 241 \$	1 %	1 935 468 417 \$	2 %
Commandites ou dons d'entreprises	138 592 858 \$	1 %	2 815 372 908 \$	3 %
<b>Total des dons et commandites</b>	<b>1 229 835 129 \$</b>	<b>10 %</b>	<b>14 258 345 259 \$</b>	<b>13 %</b>
<b>Autres revenus</b>	<b>235 170 984 \$</b>	<b>2 %</b>	<b>3 882 569 114 \$</b>	<b>3 %</b>
<b>Total des revenus</b>	<b>12 502 203 205 \$</b>	<b>100 %</b>	<b>111 595 560 896 \$</b>	<b>100 %</b>

<sup>E</sup> Utiliser avec prudence.

**Tableau 2 : Sources détaillées de revenus à l'exclusion des hôpitaux, des universités et des collèges**

	Tous les organismes des Prairies et territoires, à l'exclusion des		Tous les organismes au Canada, à l'exclusion des hôpitaux,	
	Montant	% de revenus totaux	Montant	% de revenus totaux
<b>Revenus de sources gouvernementales</b>				
Paiements gouvernementaux pour biens et services				
Gouvernement fédéral	92 046 314 \$	1 %	1 505 063 091 \$	2 %
Gouvernement provincial	653 212 118 \$	10 %	8 551 956 531 \$	11 %
Administration municipale	36 693 491 \$	1 %	1 001 668 540 \$	1 %
Autres gouvernements	3 219 028 \$	0 %	84 760 908 \$	0 %
<b>Total des paiements gouvernementaux pour biens et services</b>	<b>785 163 001 \$</b>	<b>12 %</b>	<b>11 143 479 938 \$</b>	<b>15 %</b>
Subventions et contributions gouvernementales				
Gouvernement fédéral	411 659 160 \$	6 %	5 205 314 016 \$	7 %
Gouvernement provincial	800 350 492 \$	12 %	9 756 379 277 \$	13 %
Administration municipale	68 721 986 \$	1 %	995 148 362 \$	1 %
Autres gouvernements	36 173 995 \$	1 %	119 625 599 \$	0 %
<b>Total des subventions et contributions gouvernementales</b>	<b>1 316 954 597 \$</b>	<b>20 %</b>	<b>16 076 588 892 \$</b>	<b>22 %</b>
<b>Total des revenus de sources gouvernementales</b>	<b>2 102 117 598 \$</b>	<b>32 %</b>	<b>27 220 068 830 \$</b>	<b>36 %</b>
<b>Revenus gagnés de sources non-gouvernementales</b>				
Jeux de bienfaisance	230 867 239 \$	4 %	1 229 768 874 \$	2 %
Cotisations des membres	1 056 461 797 \$	16 %	11 699 530 741 \$	16 %
Prestation de biens ou services	1 524 193 237 \$	24 %	15 843 379 066 \$	21 %
Revenus de placements (y compris l'intérêt)	163 935 824 \$	3 %	3 196 448 914 \$	4 %
<b>Total des revenus gagnés de sources non-gouvernementales</b>	<b>2 975 458 097 \$</b>	<b>46 %</b>	<b>31 969 127 594 \$</b>	<b>43 %</b>
<b>Dons et commandites</b>				
Dons des particuliers	818 576 614 \$	13 %	7 991 880 133 \$	11 %
Organismes de collecte de fonds et fondations communautaires familiales	76 838 449 \$	1 %	993 244 007 \$	1 %
Paiements d'autres organismes à but non lucratif et bénévoles	139 033 310 \$	2 %	1 242 260 766 \$	2 %
Commandites ou dons d'entreprises	125 990 251 \$	2 %	2 575 685 869 \$	3 %
<b>Total des dons et commandites</b>	<b>1 160 438 624 \$</b>	<b>18 %</b>	<b>12 803 070 775 \$</b>	<b>17 %</b>
<b>Autres revenus</b>	<b>230 620 554 \$</b>	<b>4 %</b>	<b>2 770 494 686 \$</b>	<b>4 %</b>
<b>Total des revenus</b>	<b>6 468 634 873 \$</b>	<b>100 %</b>	<b>74 762 761 886 \$</b>	<b>100 %</b>

<sup>E</sup> Utiliser avec prudence.

## Les contributions des différents ordres de gouvernement varient-elles selon le principal domaine d'activité des organismes?

Le financement public est la source de revenus la plus importante des organismes bénévoles et des organismes sans but lucratif de la région du Manitoba, de la Saskatchewan et des territoires, si on n'exclut pas les hôpitaux, les universités et les collèges. Ce sont les gouvernements provinciaux et territoriaux qui versent le pourcentage le plus important du financement public dans cette région (89 %), le gouvernement fédéral en versant 9 % et les administrations municipales 2 % seulement. Le montant total du financement public au titre des revenus d'exploitation s'élève à plus de 6,5 milliards de dollars dans cette région.

Le gouvernement fédéral représente un pourcentage du financement public inférieur, dans cette région, au pourcentage du financement public qu'il représente à l'échelle nationale (9 % contre 14 %), alors que le pourcentage représenté par les gouvernements provinciaux et territoriaux est supérieur à ce pourcentage à l'échelle nationale (89 % contre 82 %).

La figure 15 fait apparaître le pourcentage du financement public versé par chaque ordre de gouvernement dans la région du Manitoba, de la Saskatchewan et des territoires et pour chaque principal domaine d'activité. Le financement de sources provinciales et territoriales est le plus élevé pour tous les types d'organismes, à l'exception de ceux du domaine du développement et du logement, pour lequel le financement public fédéral est le plus élevé (40 %), de ceux du domaine du droit, de la défense des intérêts et de la politique où c'est également le cas (90 %<sup>E</sup>), ainsi que pour ceux du domaine des activités internationales, où le financement fédéral est prédominant (73 %). Les gouvernements provinciaux et territoriaux versent plus de la moitié du financement public dans les domaines des arts et de la culture (55 %), des sports et loisirs (60 %), de l'éducation et de la recherche (67 %), de la santé (85 %), des services sociaux (80 %), des subventions, des collectes de fonds et de la promotion du bénévolat (98 %<sup>E</sup>), de la religion (83 %), des associations d'affaires, des associations professionnelles et des syndicats (57 %) et des hôpitaux, universités et collèges (98 %). Le pourcentage des contributions municipales est

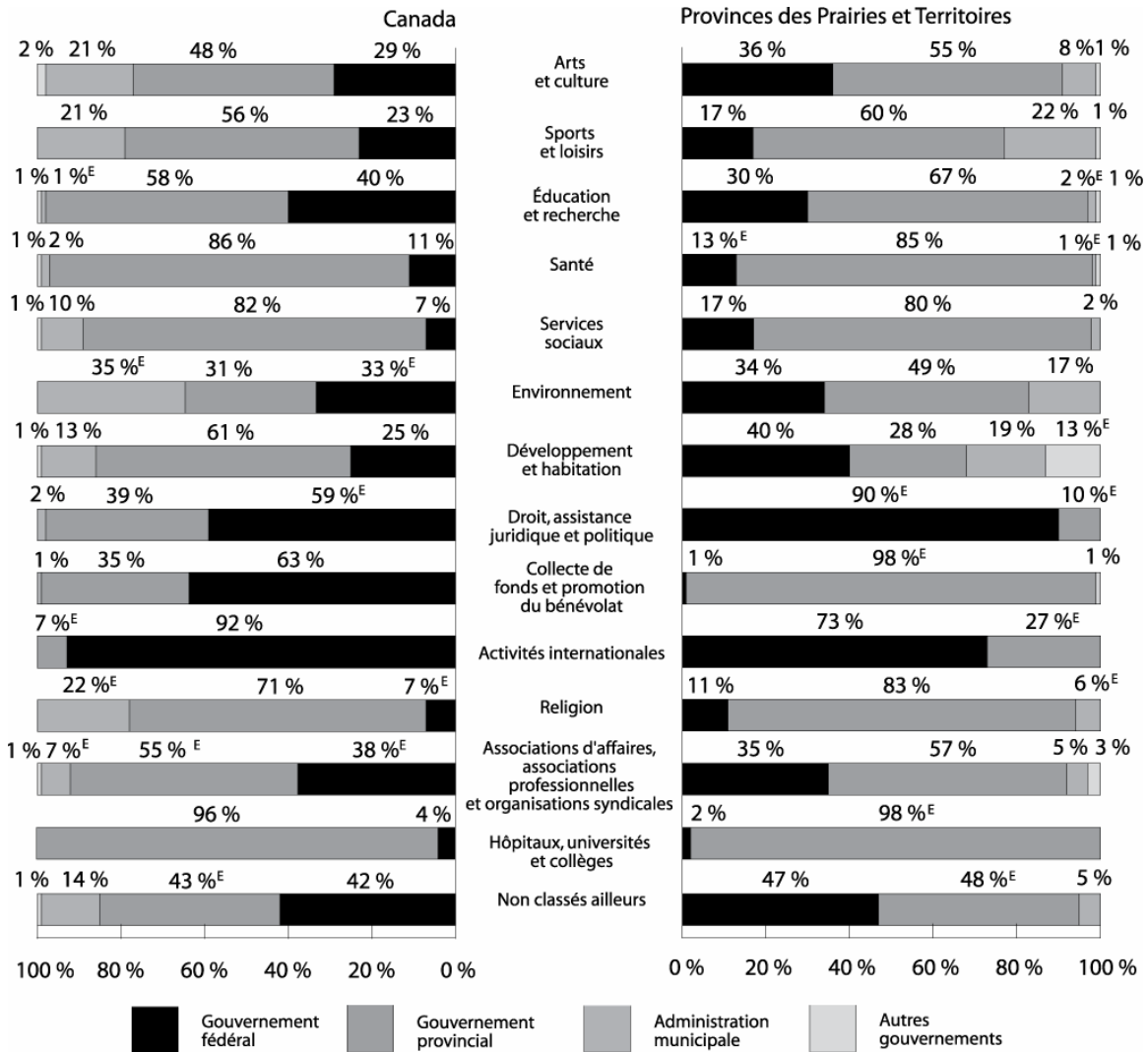
---

<sup>E</sup> Utiliser avec prudence.

le plus élevé dans les domaines des sports et loisirs (22 %), du développement et du logement (19 %) et de l'environnement (17 %).

Des différences remarquables se manifestent par rapport à la situation nationale. Le rôle des administrations municipales dans le financement des organismes des arts et de la culture est bien moins important dans la région (8 % contre 21 %), ce qui traduit probablement l'absence de grandes concentrations urbaines au Manitoba, dans la Saskatchewan et les territoires. Le rôle du gouvernement fédéral est inférieur dans la région dans le domaine de l'éducation et de la recherche, par rapport à son rôle à l'échelle nationale (30 % contre 40 %). Dans le domaine des services sociaux, le rôle des bailleurs de fonds du gouvernement fédéral est plus important à l'échelle nationale qu'à l'échelle régionale (17 % contre 7 %), de même que celui des bailleurs de fonds des administrations municipales (10 % contre 2 %). Pour les organismes du domaine de l'environnement, le rôle des gouvernements provinciaux et territoriaux (49 % à l'échelle régionale contre 31 % à l'échelle nationale), ainsi que celui des administrations municipales (17 % à l'échelle régionale contre 35 % à l'échelle nationale) semblent s'inverser, puisque le rôle des gouvernements provinciaux et territoriaux est plus important à l'échelle régionale qu'à l'échelle fédérale et que le rôle des administrations municipales est de moindre importance. Dans le domaine du développement et du logement, le rôle des gouvernements provinciaux et territoriaux à l'échelle régionale semble être inférieur à leur rôle à l'échelle nationale (28 % contre 61 %). Le gouvernement fédéral joue un rôle beaucoup plus important dans le domaine du droit, de la défense des intérêts et de la politique à l'échelle régionale (90 %<sup>E</sup>) qu'à l'échelle nationale (59 %<sup>E</sup>). L'inverse est vrai dans le domaine des subventions, des collectes de fonds et de la promotion du bénévolat, où le gouvernement fédéral joue un rôle marginal à l'échelle régionale (1 %), mais un rôle prédominant à l'échelle nationale (63 %). Les gouvernements provinciaux et territoriaux jouent un rôle nettement plus important auprès des organisations internationales, à l'échelle régionale (27 %<sup>E</sup> contre 7 %<sup>E</sup>) qu'à l'échelle nationale.

Figure 15 : Sources de revenus dans chaque secteur d'activités principales



<sup>E</sup> Utiliser avec prudence.

Il est manifeste que, d'une manière générale, le rôle des gouvernements provinciaux et territoriaux dans le financement est plus important à l'échelle de cette région qu'à l'échelle nationale et que le gouvernement fédéral y joue un rôle moins important. Il est néanmoins tout aussi manifeste que les schémas de financement des trois ordres de gouvernement diffèrent entre la scène nationale et la scène régionale en fonction de la vocation principale des organismes.

<sup>E</sup> Utiliser avec prudence.

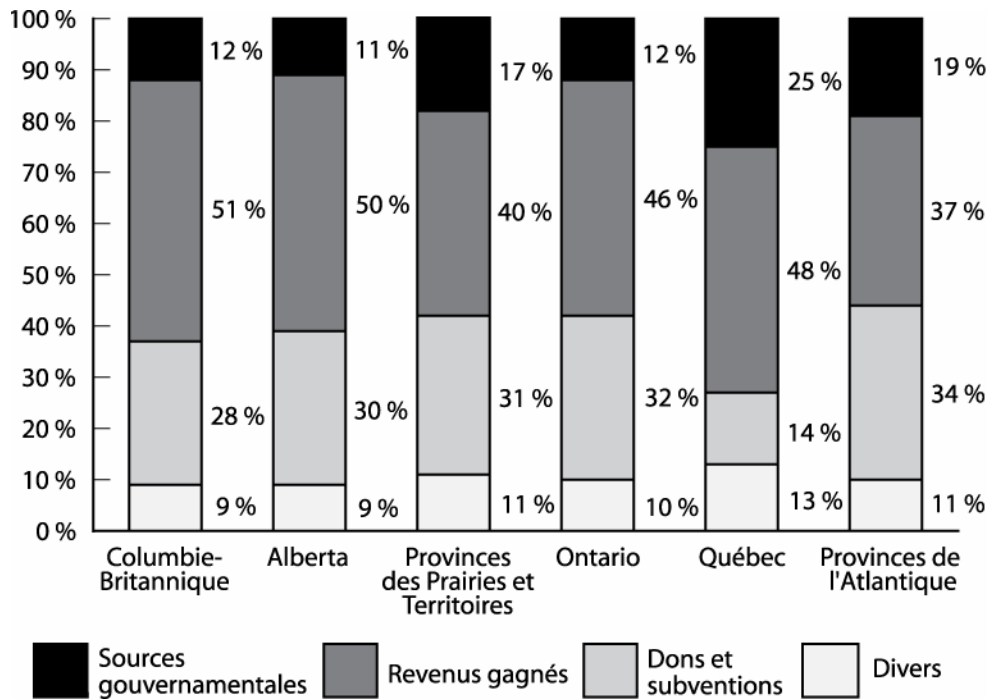
## Quel est le montant des revenus transférés à d'autres organismes par les organismes de la région?

Les transferts de fonds entre les organismes bénévoles et les organismes sans but lucratif peuvent se produire pour un certain nombre de raisons. Des organismes peuvent régler l'achat de biens et de services auprès d'autres organismes. Certains organismes peuvent appartenir à des structures plus vastes et transfèrent, par exemple, des fonds à un organisme de tutelle national ou à un organisme local associé. De plus, la mission de certains organismes de bienfaisance enregistrés consiste notamment à financer d'autres organismes bénévoles et organismes sans but lucratif. Trente et un pour cent des organismes bénévoles et des organismes sans but lucratif de la région du Manitoba, de la Saskatchewan et des territoires ont transféré des fonds à d'autres organismes (27 % à l'échelle nationale). Le montant de ces transferts est important à l'échelle régionale, puisqu'il s'élève à 705 millions de dollars, soit 6 % des revenus. La majorité de ces fonds sont transférés à d'autres organismes du secteur bénévole et sans but lucratif du Canada. De plus, 5 % des revenus sont transférés à des gouvernements au sein du Canada et les 6 % restants à des organismes à l'étranger.

## Combien d'organismes de la région dépendent-ils de diverses sources de revenus?

Les organismes sont classés dans la catégorie des organismes dépendant d'une source de revenus particulière, si cette source représente plus de 50 % de leurs revenus. Ils sont classés dans la catégorie des organismes au financement diversifié si aucune source ne représente à elle seule plus de 50 % de leurs revenus. La figure 16 fait apparaître ces données pour chacune des régions du Canada. Quarante pour cent des organismes de la région du Manitoba, de la Saskatchewan et des territoires dépendent du revenu gagné, ce qui est inférieur de 6 % à la pourcentage nationale. Trente et un pour cent des organismes de la région dépendent des subventions et des dons, par comparaison à la pourcentage nationale de 26 %. Seulement dix-sept pour cent des organismes de la région dépendent des fonds publics, ce qui est identique au pourcentage national. Onze pour cent des organismes ont déclaré des sources de revenus diversifiées, ce qui est une nouvelle fois identique au pourcentage national.

Figure 16 : Dépendance aux revenus dans chaque région du Canada

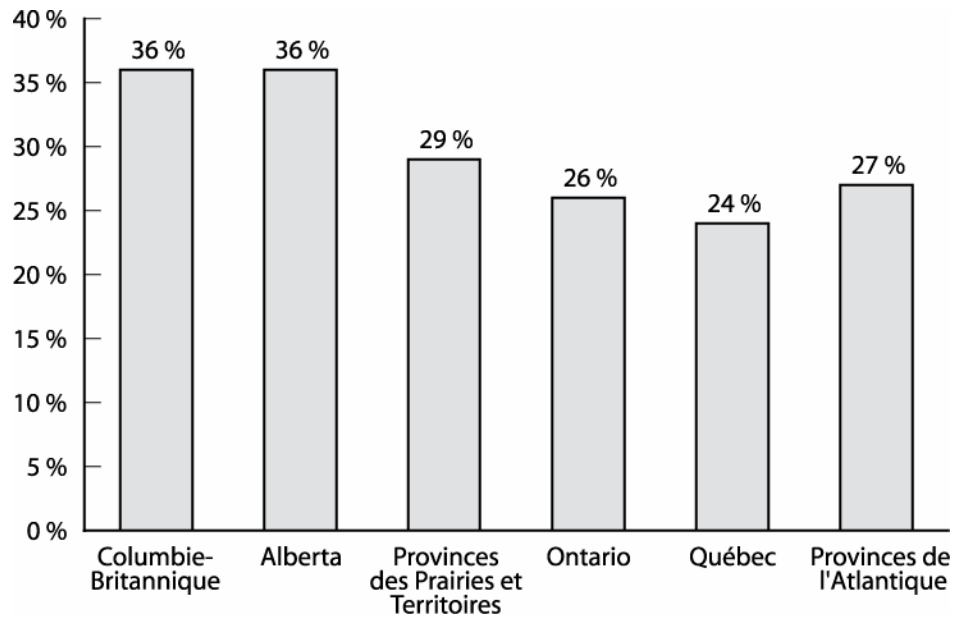


## Combien d'organismes de la région reçoivent-ils des dons de biens et services en nature et quelle est leur valeur?

Les dons de biens et de services en nature représentent une part importante des ressources que reçoivent les organismes bénévoles et les organismes sans but lucratif, en plus de leurs revenus financiers. La figure 17 fait apparaître le nombre d'organismes qui reçoivent des dons en nature dans chaque région. Dans la région du Manitoba, de la Saskatchewan et des territoires, 29 % des organismes reçoivent des dons en nature, ce qui est proche du pourcentage national de 28 %. C'est en Colombie-Britannique et en Alberta que le pourcentage d'organismes recevant des dons en nature était le plus élevé (36 %) et au Québec qu'il était le plus bas (24 %). Le pourcentage de la région du Manitoba, de la Saskatchewan et des territoires était le troisième par ordre d'importance. La valeur de ces biens et services se monte à 154 millions de dollars, ou 1 % du montant total des revenus, dans la région du Manitoba, de la Saskatchewan et des territoires. Ces dons en nature se répartissent entre les biens et le matériel (reçus par 21 % des organismes) et les services commerciaux et professionnels (reçus par 15 % des organismes). La valeur du matériel et des

biens est estimée à plus de 124 millions de dollars à l'échelle régionale et celle des services commerciaux et professionnels à près de 30 millions de dollars.

*Figure 17 : Pourcentage des organismes qui déclarent recevoir des dons de biens et de services dans chaque région du Canada*



*Tableau 3 : Pourcentage des organismes qui reçoivent des dons de biens et de services*

		Prairies et territoires	Canada
Organismes qui ont transféré ou déboursé des fonds	oui	31 %	27 %
	non	69 %	73 %
Total		100 %	100 %

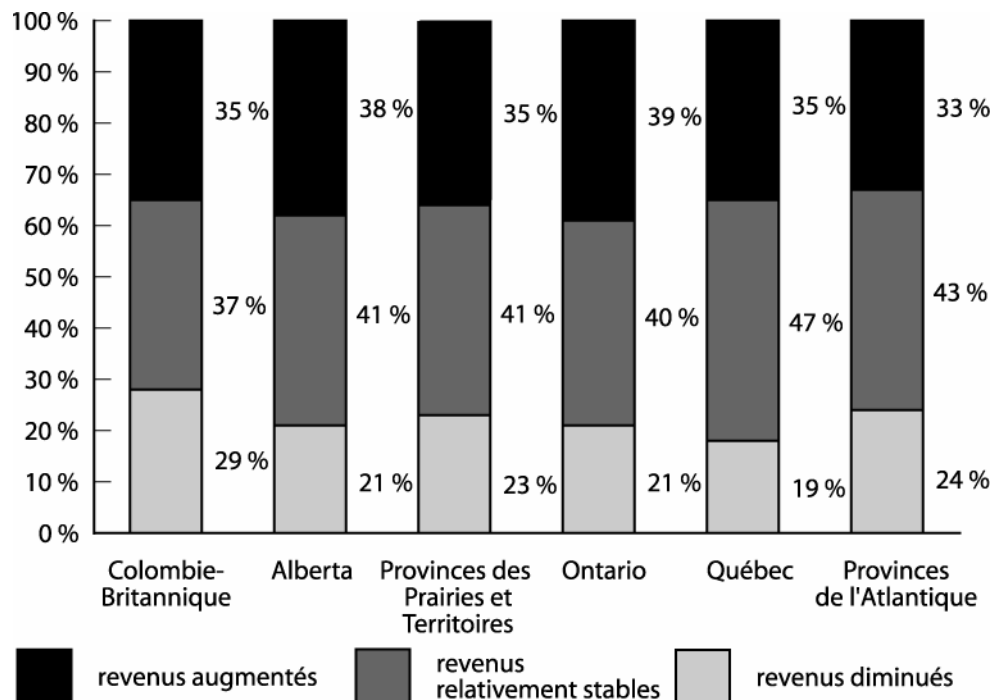
*Tableau 4 : Valeur approximative des dons de biens et de services reçus*

	Prairies et territoires	Canada
Montant transféré à des organismes du Canada	627 232 771 \$	4 655 752 282 \$
Montant transféré aux gouvernements du Canada	36 591 096 \$	176 082 396 \$
Montant transféré à l'extérieur du Canada	41 247 194 \$	612 626 385 \$
Total des revenus	12 502 203 205 \$	111 595 560 896 \$

## Les revenus des organismes de la région sont-ils en cours d'évolution?

La figure 18 fait apparaître les variations de revenus des organismes de chacune des régions au cours des trois années précédentes. Cette figure ne fait état que des organismes qui percevaient des revenus et étaient en activité depuis au moins trois ans. Dans la région du Manitoba, de la Saskatchewan et des territoires, 41 % des organismes ont déclaré des revenus stables (ce qui est proche du pourcentage national de 42 %), 35 % d'entre eux ont déclaré une hausse de leurs revenus (ce qui est proche de la moyenne nationale de 36 %) et 23 % d'entre eux une perte de revenus (ce qui est proche du pourcentage national de 22 %). Les organismes régionaux aux revenus élevés sont plus susceptibles de les augmenter. Soixante-trois pour cent des organismes aux revenus d'un montant égal ou supérieur à 1 million de dollars ont déclaré une hausse de leurs revenus, alors que seulement 24 % des organismes aux revenus d'un montant inférieur à 100 000 dollars ont été dans ce cas.

*Figure 18 : Variations signalées dans les revenus au cours des trois dernières années dans chaque région du Canada*

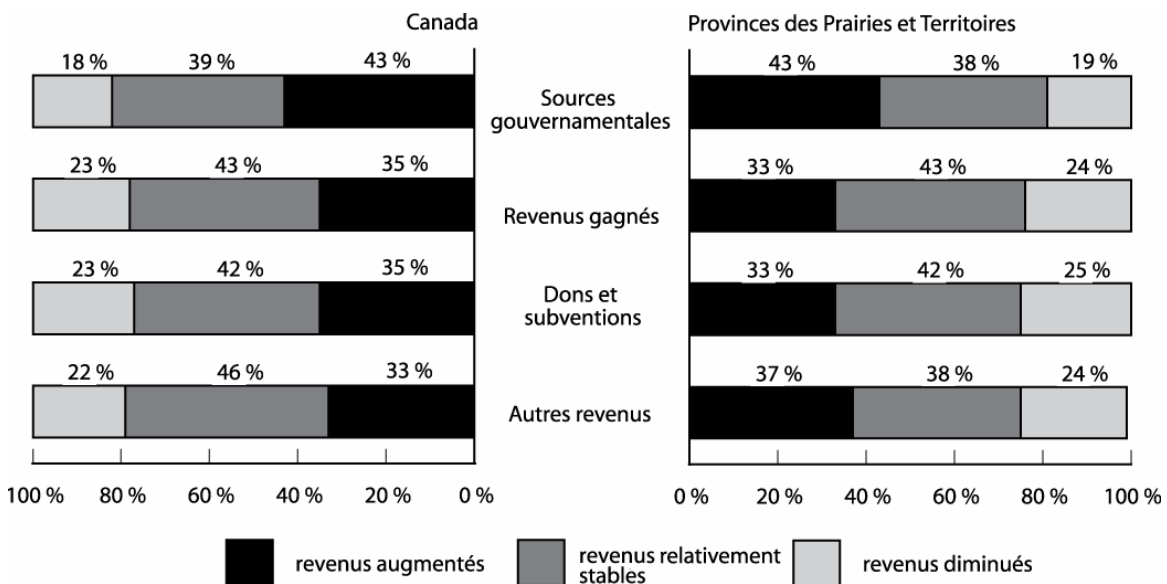


Toutes régions confondues, le pourcentage d'organismes ayant connu une hausse de revenus s'échelonnait de 33 % à 39 %. C'est dans la région atlantique que le pourcentage d'organismes dans ce cas était le plus faible (33 %) et en

Ontario (39 %) et en Alberta (38 %) qu'il était le plus élevé. Le Québec et la Colombie-Britannique étaient à égalité avec la région des Prairies et des territoires, avec 35 % de leurs organismes déclarant une hausse de leurs revenus.

La figure 19 fait apparaître les variations de revenus des organismes de la région du Manitoba, de la Saskatchewan et des territoires, au cours des trois dernières années, selon la source de revenus dont ils dépendent. Les organismes qui dépendent du financement public sont plus susceptibles de signaler une hausse de leurs revenus (43 %) que les autres organismes, bien que ces hausses ne s'expliquent pas nécessairement par des hausses du financement public. La stabilité de leurs revenus a constitué la réponse la plus fréquente des organismes qui dépendent du revenu gagné (43 %), des organismes qui dépendent des subventions et des dons (42 %) et des organismes au financement diversifié (38 %). Les organismes au financement diversifié ont légèrement plus tendance à déclarer des hausses (37 %) que les organismes qui dépendent du revenu gagné (33 %) et que ceux qui dépendent des subventions et des dons (33 %). Ces schémas sont très proches des pourcentages nationales.

**Figure 19 : Évolutions signalées dans les revenus des trois années précédentes, selon la dépendance à l'égard d'une source de revenus**



# Ressources humaines

Les bénévoles et les employés rémunérés jouent un rôle essentiel dans l'accomplissement de la mission des organismes bénévoles et des organismes sans but lucratif. La région du Manitoba, de la Saskatchewan et des territoires comptait un peu plus de 2 millions<sup>5</sup> de bénévoles en 2003, dont 8 % étaient membres de conseils d'administration. Les bénévoles ont fait don au total de 300 millions d'heures de travail par année, dont 6 % ont été effectuées par des membres de conseils d'administration.

Les organismes de la région du Manitoba, de la Saskatchewan et des territoires ont déclaré 174 622<sup>6</sup> employés. Soixante et onze pour cent d'entre eux étaient permanents et soixante-deux pour cent d'entre eux travaillaient à temps complet.

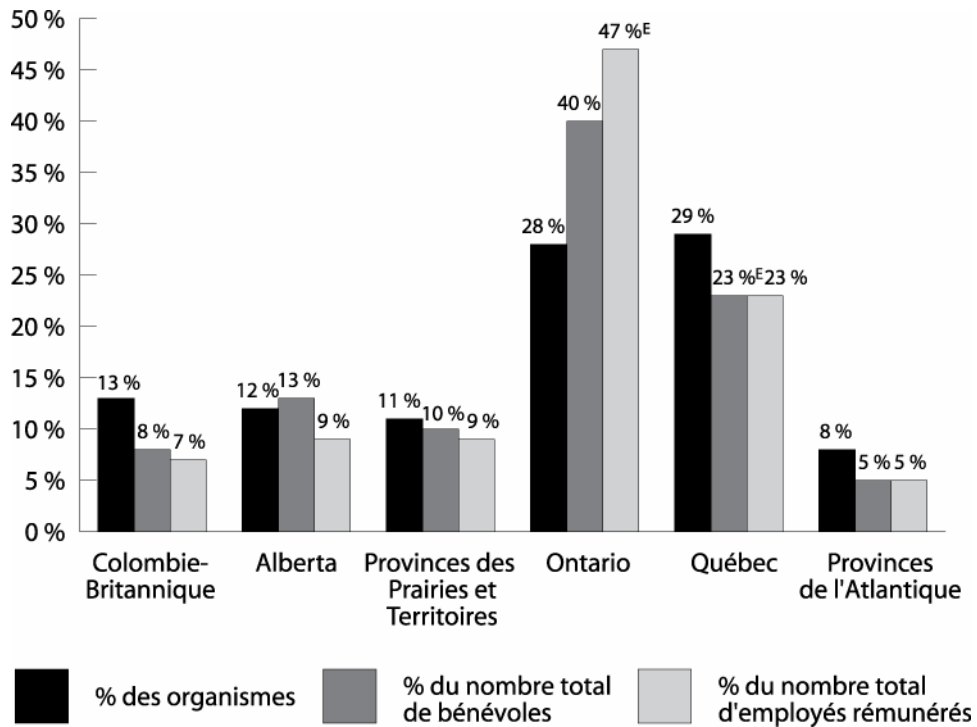
La figure 20 fait apparaître la répartition des organismes, des bénévoles et des employés rémunérés du Canada, en pourcentage et pour chaque région. Alors que la région du Manitoba, de la Saskatchewan et des territoires représente 11 % du nombre total d'organismes à l'échelle nationale, elle ne représente que 11 % du nombre total de bénévoles à l'échelle nationale et 9 % du nombre total d'employés rémunérés à l'échelle nationale. Les ressources humaines sont donc proportionnellement légèrement sous-représentées dans la région. À l'échelle de chaque province et des territoires, le Manitoba représente 7 % des bénévoles, la Saskatchewan 3 % et les territoires 0,2 %. Le Manitoba représente près de 5 % du personnel rémunéré, la Saskatchewan près de 4 % et les territoires 0,4 %.

---

<sup>5</sup> Ces chiffres se rapportent au nombre de postes de bénévole, puisque certaines personnes peuvent faire du bénévolat pour plusieurs organismes à la fois.

<sup>6</sup> Ces chiffres se rapportent au nombre de postes de travail, puisque certaines personnes peuvent travailler pour plusieurs organismes à la fois.

**Figure 20 : Pourcentage des organismes, des bénévoles et des employés rémunérés selon les régions du Canada**

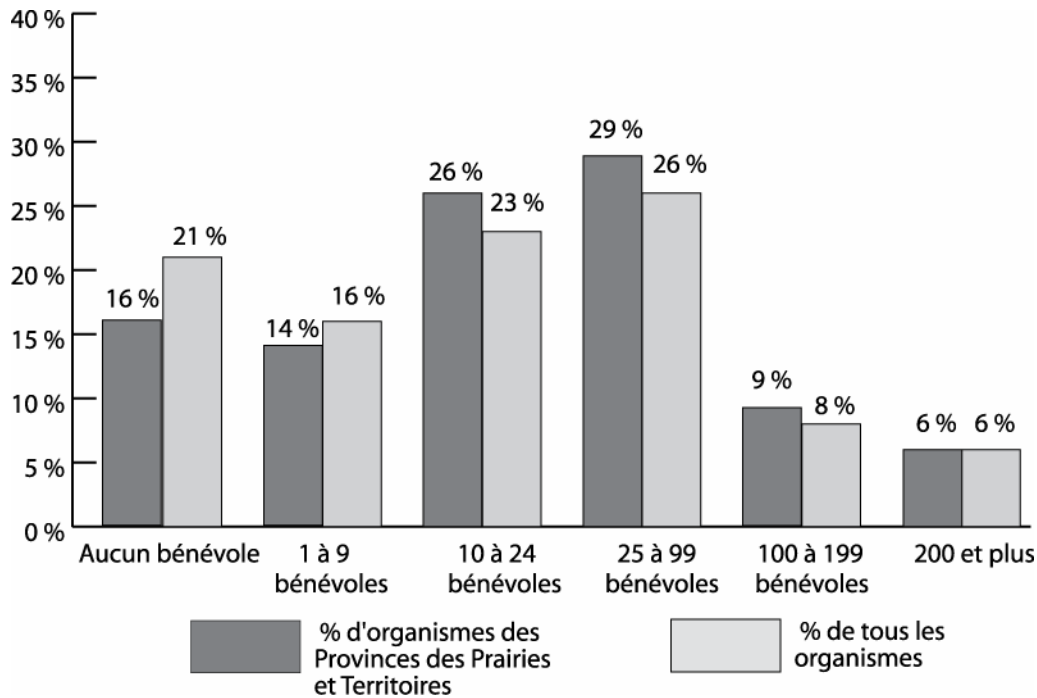


<sup>E</sup> Utiliser avec prudence.

## Quelle est l'importance des effectifs de bénévoles?

La figure 21 fait apparaître la répartition en pourcentage des organismes selon l'importance de leurs effectifs de bénévoles ne siégeant pas à leurs conseils d'administration. Ces données ont trait au Canada et à la région du Manitoba, de la Saskatchewan et des territoires. Si on commence par la région, plus d'un organisme sur six déclare ne faire appel à aucun bénévole. Le nombre médian de bénévoles (le point qui divise cette répartition en deux) se situe dans la fourchette de 10 à 24 bénévoles. La majorité des organismes déclarent faire appel à 10 à 99 bénévoles. Par comparaison avec les schémas nationaux, les organismes de la région sont moins nombreux à déclarer ne faire appel à aucun bénévole. (16 % contre 21 %).

Figure 21 : Pourcentage des organismes selon le nombre de bénévoles

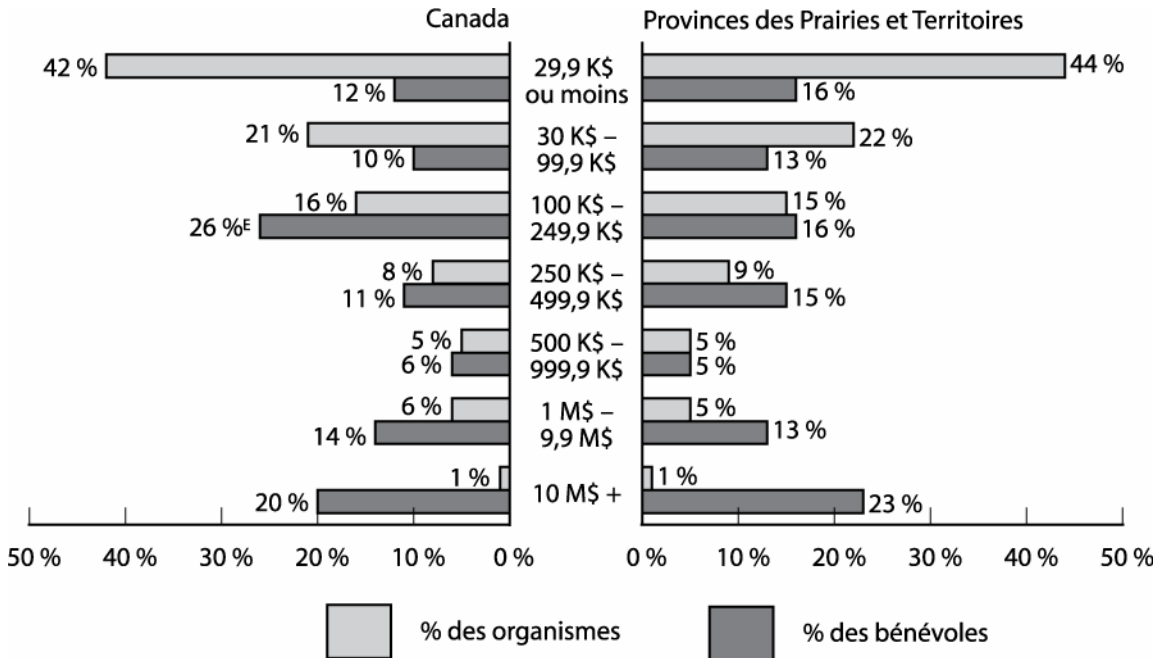


### Le degré de dépendance à l'égard des bénévoles varie-t-il en fonction de l'importance des revenus des organismes?

La figure 22 fait apparaître la répartition en pourcentage des organismes, selon l'importance de leurs revenus, dans la région du Manitoba, de la Saskatchewan et des territoires et le pourcentage de bénévoles associés à chaque fourchette de revenus. Les organismes aux revenus élevés représentent plus de bénévoles : 1 % des organismes aux revenus égaux ou supérieurs à 10 millions de dollars représentent près du quart de tous les bénévoles (23 %), alors que 44 % des organismes, dont les revenus sont inférieurs à 30 000 dollars, ne représentent que 16 % des bénévoles.

Les schémas régionaux et nationaux sont proches, mais la répartition des bénévoles en fonction des fourchettes de revenus est relativement plus équilibrée dans la région. Par exemple, 66 % des organismes de la région, dont les revenus sont inférieurs à 100 000 dollars, représentent 29 % des bénévoles de la région, alors que les organismes qui se situent dans cette fourchette de revenus à l'échelle nationale, soit 63 % d'entre eux, ne représentent que 22 % des bénévoles.

Figure 22 : Pourcentage des organismes et des bénévoles selon l'importance des revenus des organismes



<sup>E</sup> Utiliser avec prudence.

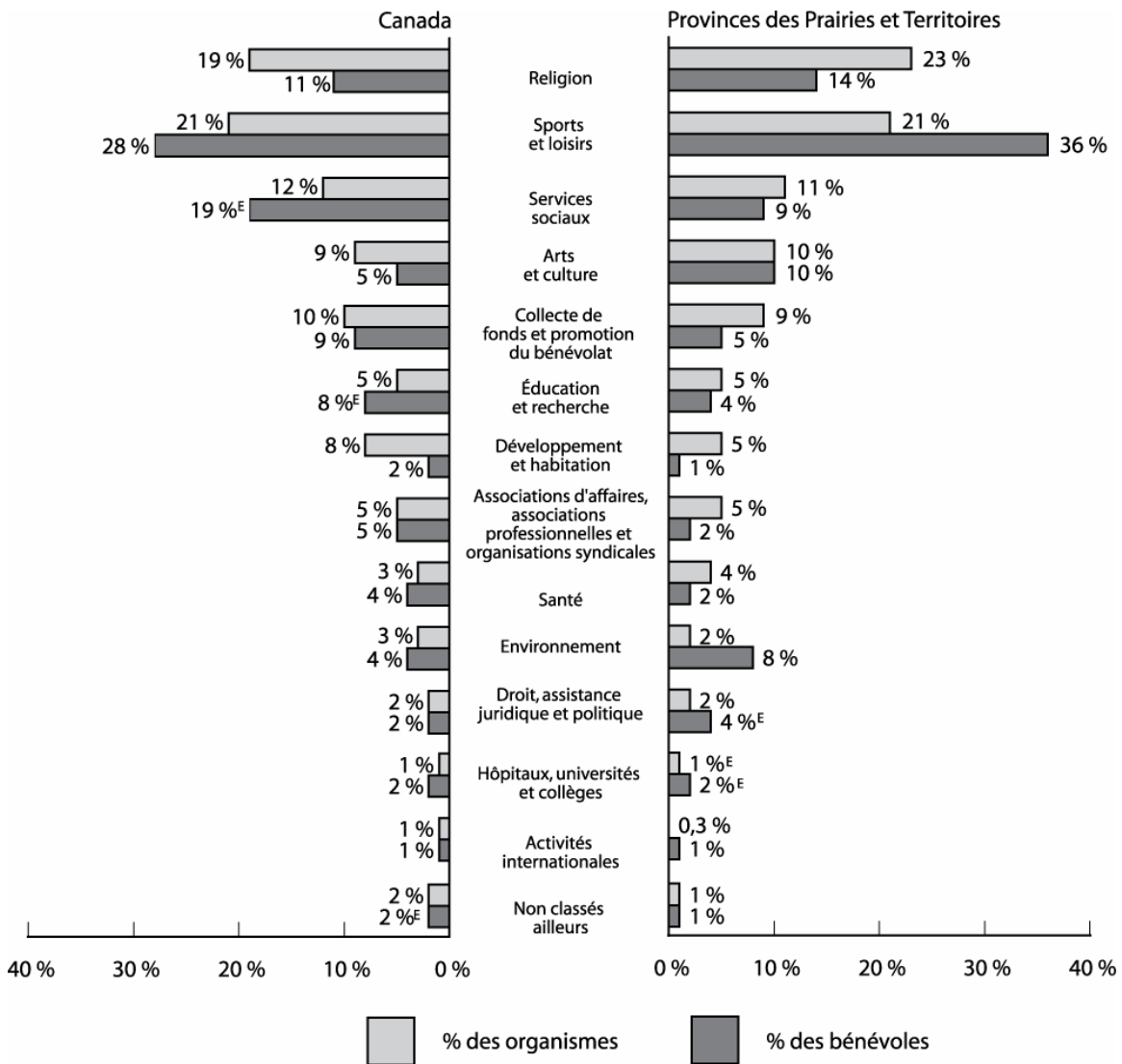
## La dépendance à l'égard des bénévoles varie-t-elle selon le principal domaine d'activité?

La figure 23 fait apparaître le pourcentage d'organismes et de bénévoles par domaine d'activité, dans la région du Manitoba, de la Saskatchewan et des territoires. Les disparités sont importantes d'un principal domaine d'activité à l'autre. Les organismes des sports et loisirs font par exemple appel à 36 % des bénévoles, mais ne représentent que 21 % des organismes. À l'inverse, les organismes du domaine de la religion, qui représentent 23 % des organismes, ne font appel qu'à 14 % des bénévoles.

Ces schémas correspondent de manière générale aux pourcentages nationales, mais présentent quand même d'importantes différences. Les organismes du domaine des services sociaux font appel, dans la région, à un pourcentage de bénévoles largement inférieur à ce pourcentage à l'échelle nationale (9 % contre 19 %), bien que le pourcentage des organismes du domaine des services sociaux est approximativement le même dans la région (11 %) qu'à l'échelle nationale (12 %). De plus, les organismes du domaine de l'éducation et de la recherche

représentent le même pourcentage des organismes à l'échelle régionale comme à l'échelle nationale, soit 5 %, mais les organismes du domaine de l'éducation et de la recherche de la région font appel à un pourcentage inférieur d'organismes (4 % contre 8 %). Les organismes des sports et loisirs de la région font cependant appel à un pourcentage supérieur de bénévoles (36 % contre 28 %), de même que les organismes des arts et de la culture de la région (10 % contre 5 %).

**Figure 23 : Pourcentage des organismes et des bénévoles selon les secteurs d'activités principales**

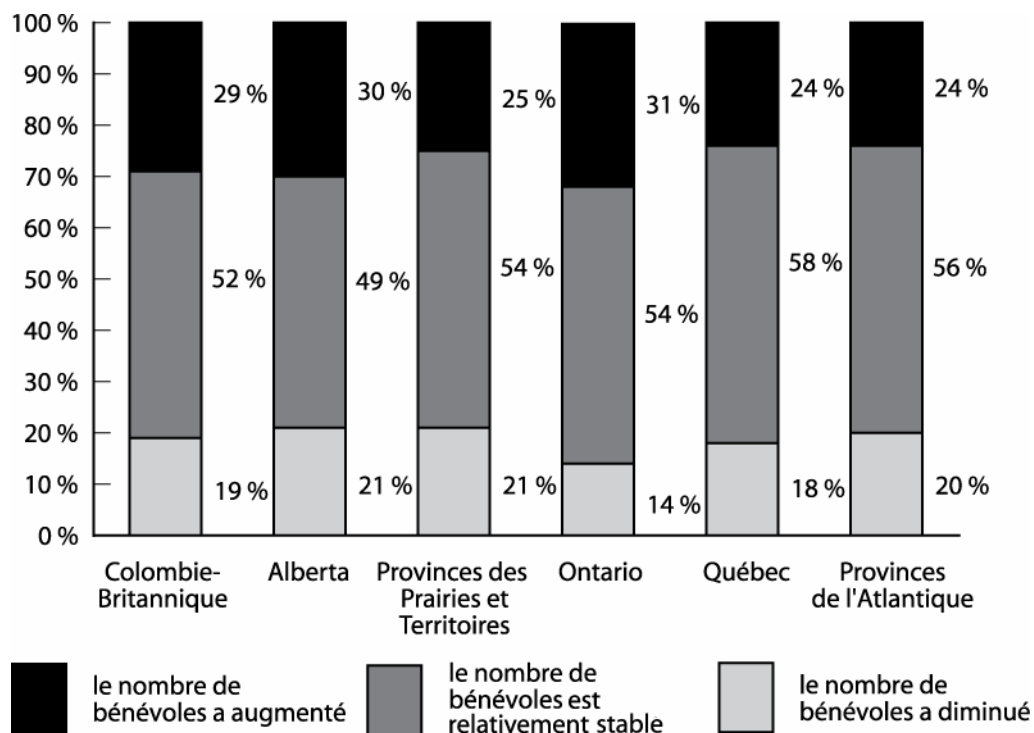


<sup>E</sup> Utiliser avec prudence.

## Quelles ont été les variations d'effectifs de bénévoles au cours des trois années précédentes?

La figure 24 fait apparaître les variations des effectifs de bénévoles ne siégeant pas dans les conseils d'administration au cours des trois années précédentes dans toutes les régions. Dans la région du Manitoba, de la Saskatchewan et des territoires, le pourcentage des organismes qui ne signalent aucune évolution dans leurs effectifs de bénévoles est le plus élevé (54 %), alors que 25 % des organismes signalent une hausse. Plus d'un cinquième (21 %) des organismes signalent toutefois une baisse d'effectifs. Bien que ces variations soient proches du schéma national, où 54 % des organismes ne signalent aucune évolution, 28 % une hausse et 18 % une baisse d'effectifs, la croissance des effectifs est inférieure dans la région et leur baisse supérieure.

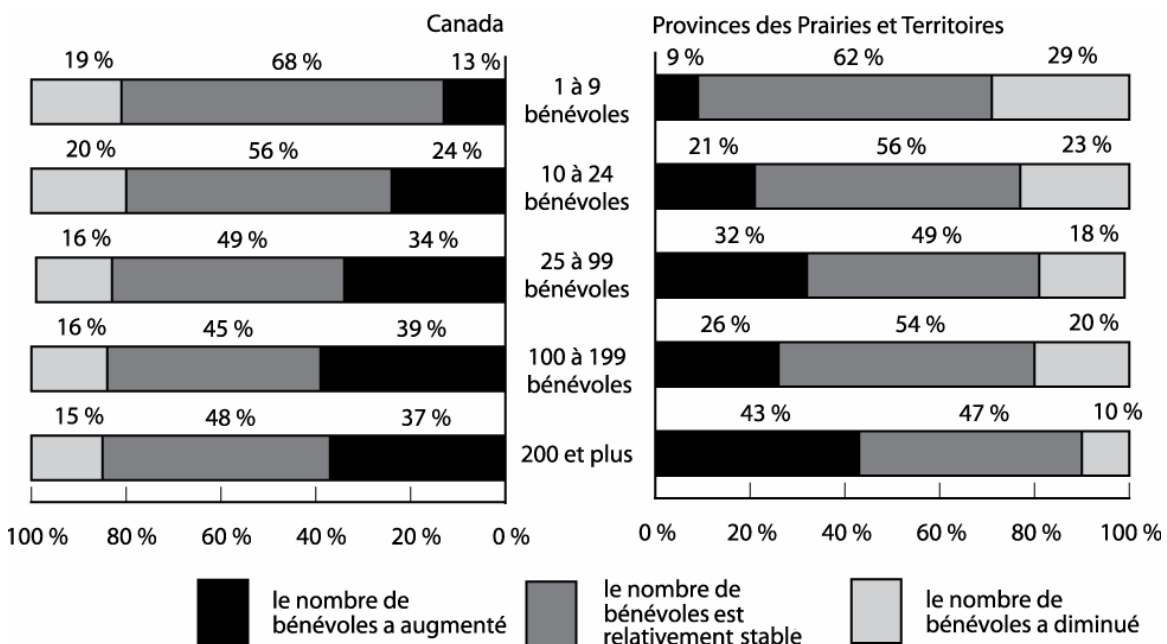
*Figure 24 : Variations signalées dans les niveaux de bénévoles au cours des trois dernières années dans chaque région du Canada*



## Les variations du nombre de bénévoles différent-elles selon l'importance des effectifs de bénévoles?

La figure 25 fait apparaître les variations du nombre de bénévoles selon l'importance de leurs effectifs. Il existe des disparités importantes dans la région du Manitoba, de la Saskatchewan et des territoires : les organismes dont les effectifs de bénévoles étaient importants en 2003 ont connu davantage de hausses d'effectifs et ceux dont les effectifs de bénévoles étaient moins importants en 2003 davantage de pertes d'effectifs. Les organismes aux effectifs de bénévoles égaux ou supérieurs à 200 ont été, par exemple, 43 % à signaler une hausse d'effectifs, par comparaison avec 9 % de ceux comptant moins de dix bénévoles. À l'inverse, 29 % de ces derniers ont signalé des pertes d'effectifs, alors que 10 % des organismes de la première catégorie ont été dans ce cas. Les variations régionales et nationales sont proches, mais les différences liées à l'importance des effectifs sont moins prononcées à l'échelle nationale.

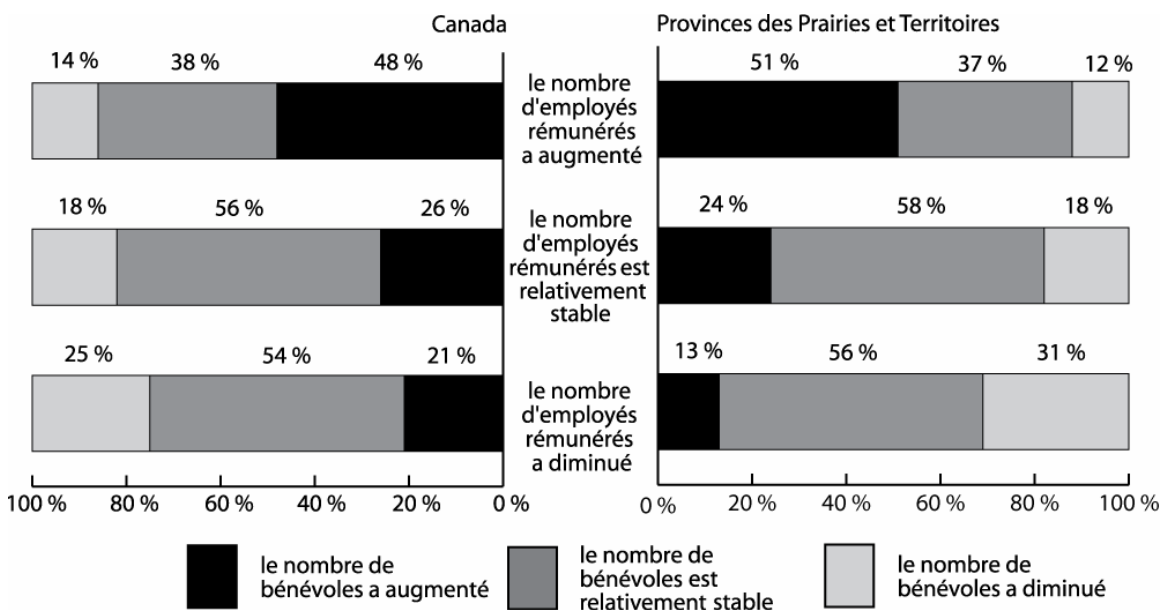
**Figure 25 : Variations signalées dans les niveaux de bénévoles au cours des trois dernières années pour chaque catégorie d'organismes, définie selon le nombre de bénévoles**



## Les variations des effectifs de bénévoles différent-elles selon les variations des revenus?

La figure 26 fait apparaître les variations des effectifs de bénévoles des organismes de la région en fonction de la hausse, de la stabilité ou de la perte de leurs revenus au cours des trois années précédentes. Les organismes ayant déclaré des hausses de revenus étaient beaucoup plus susceptibles de signaler des hausses de leurs effectifs de bénévoles que les organismes ayant connu une perte de revenus (43 % contre 12 %). À l'inverse, les organismes ayant déclaré une perte de revenus étaient beaucoup plus susceptibles de signaler une baisse de leurs effectifs de bénévoles que les organismes ayant déclaré une hausse de leurs revenus (44 % contre 10 %). Les schémas nationaux et régionaux se ressemblent une nouvelle fois, mais la différence entre les variations d'effectifs de bénévoles des organismes aux revenus en hausse et celles des organismes aux revenus en baisse est plus importante dans la région.

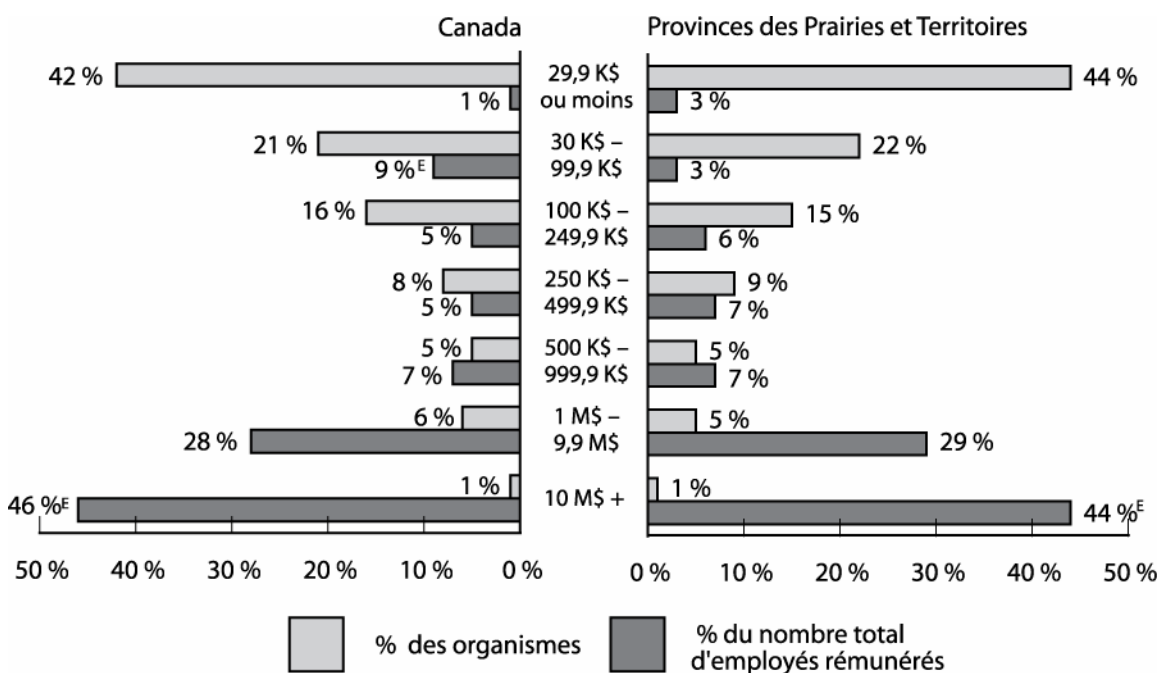
**Figure 26 : Variations signalées dans les niveaux de bénévoles au cours des trois dernières années pour chaque catégorie d'organismes définie selon la variation signalée dans le nombre d'employés rémunérés**



## La dépendance à l'égard du personnel rémunéré varie-t-elle selon l'importance des revenus?

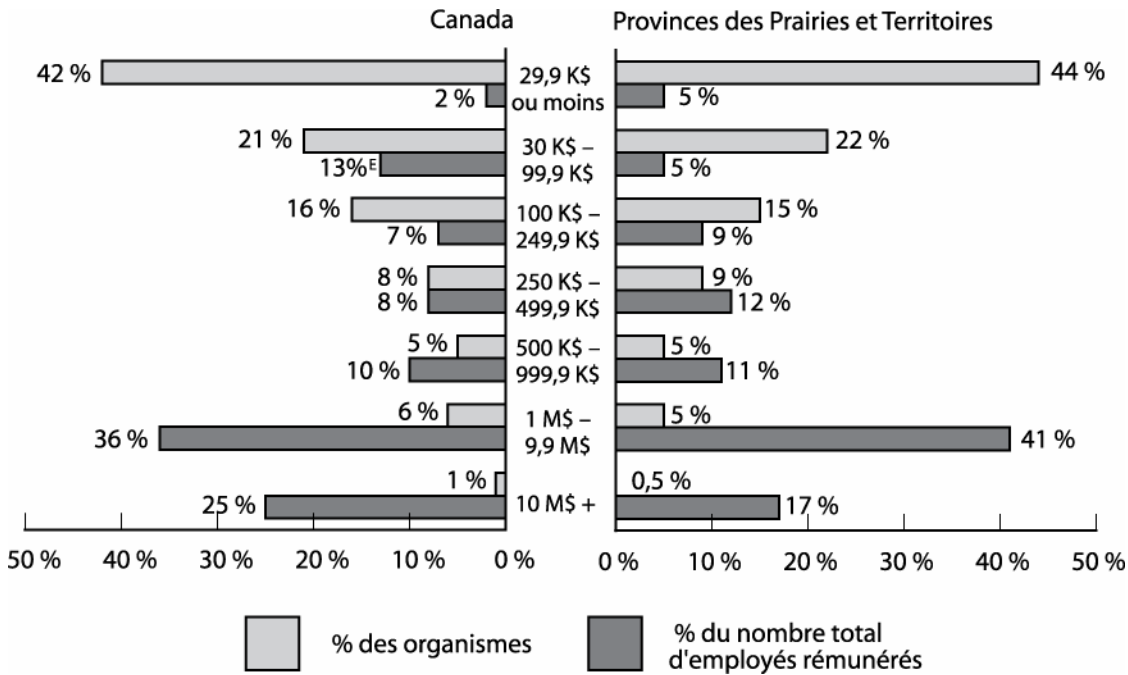
Nous montrons dans la figure 27 le pourcentage d'organismes selon les diverses fourchettes de revenus et le pourcentage du personnel rémunéré qui leur est associé dans la région du Manitoba, de la Saskatchewan et des territoires. Les organismes aux revenus importants ont visiblement tendance à employer un pourcentage important du personnel rémunéré et les organismes aux revenus modestes un pourcentage inférieur du personnel rémunéré. Les organismes dont les revenus sont égaux ou supérieurs à 10 millions de dollars, soit 1 % des organismes, représentent, par exemple, 44 % du personnel rémunéré, alors que 44 %<sup>E</sup> des organismes, dont les revenus sont inférieurs à 30 000 dollars, ne représentent que 3 % du personnel rémunéré. Les schémas régionaux et nationaux sont très proches à cet égard.

**Figure 27 : Pourcentage des organismes et des employés rémunérés selon l'importance des revenus des organismes**



<sup>E</sup> Utiliser avec prudence.

**Figure 28 : Pourcentage des organismes et des employés rémunérés selon l'importance des revenus des organismes à l'exclusion des hôpitaux, des universités et des collèges**



<sup>E</sup> Utiliser avec prudence.

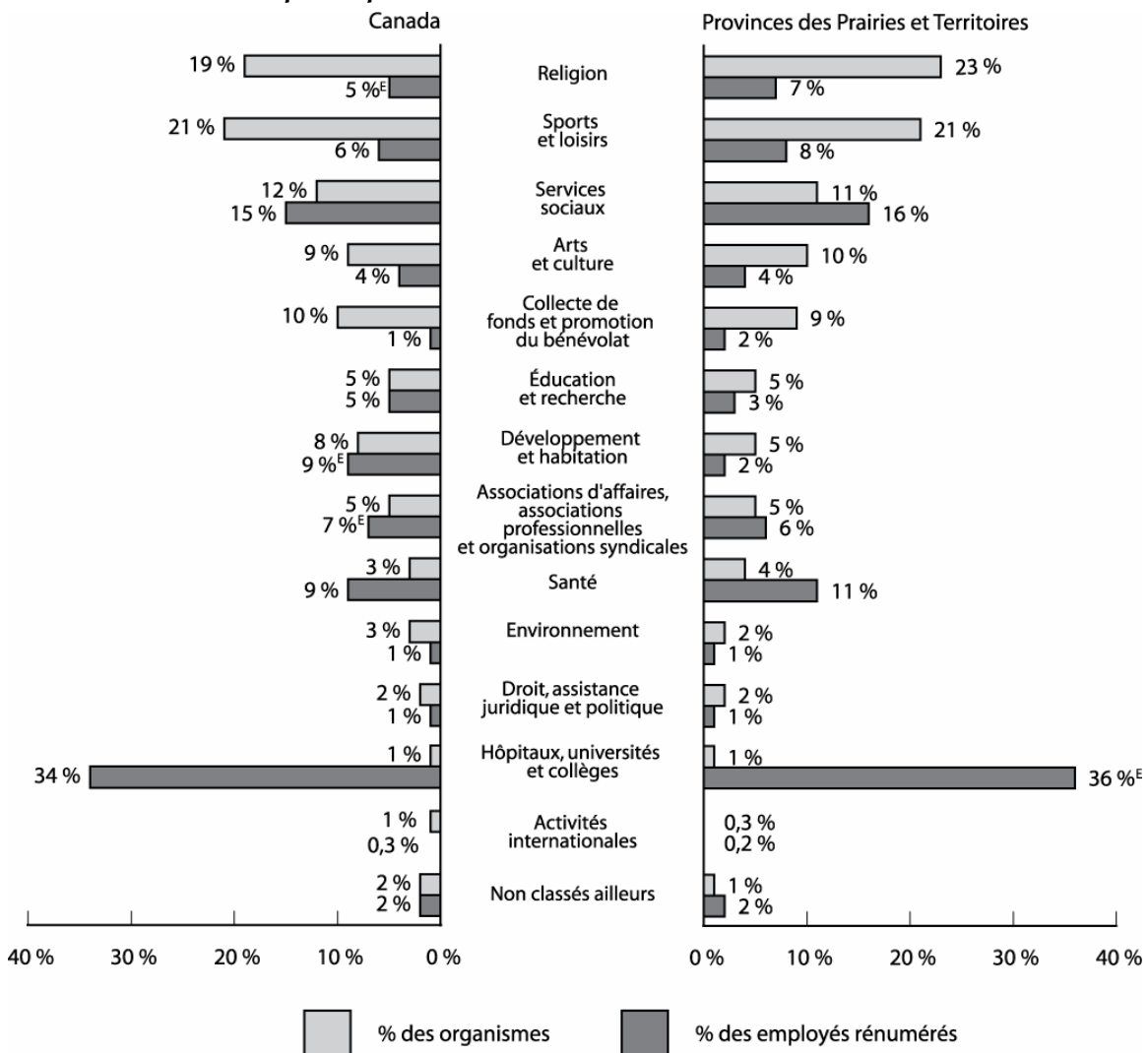
### Le degré de dépendance à l'égard du personnel rémunéré varie-t-il selon le principal domaine d'activité?

La figure 29 fait apparaître le pourcentage d'organismes et le pourcentage du personnel rémunéré par domaine d'activité, dans la région du Manitoba, de la Saskatchewan et des territoires. Les disparités sont manifestement importantes. Bien que les hôpitaux, les universités et les collèges ne représentent que 1 % des organismes, ils emploient 36 %<sup>E</sup> du personnel rémunéré, alors que les organismes du domaine de la religion, qui représentent 23 % des organismes, n'emploient que 7 % du personnel rémunéré. Les organismes des domaines des services sociaux et de la santé emploient également un pourcentage du personnel rémunéré excessivement élevé, alors que les organismes des sports et loisirs emploient également un pourcentage du personnel rémunéré excessivement faible.

Les schémas régionaux et nationaux sont très proches, à une petite exception près. Les organismes du domaine du développement et du logement emploient

moins de personnes (2 %) que leur proportion du nombre d'organismes de la région (5 %), alors que, à l'échelle nationale, ces organismes (8 %) font appel à un pourcentage du personnel rémunéré supérieur à la proportion du nombre d'organismes qu'ils représentent (9 %<sup>E</sup>).

**Figure 29 : Pourcentage des organismes et des employés rémunérés selon les secteurs d'activités principales**

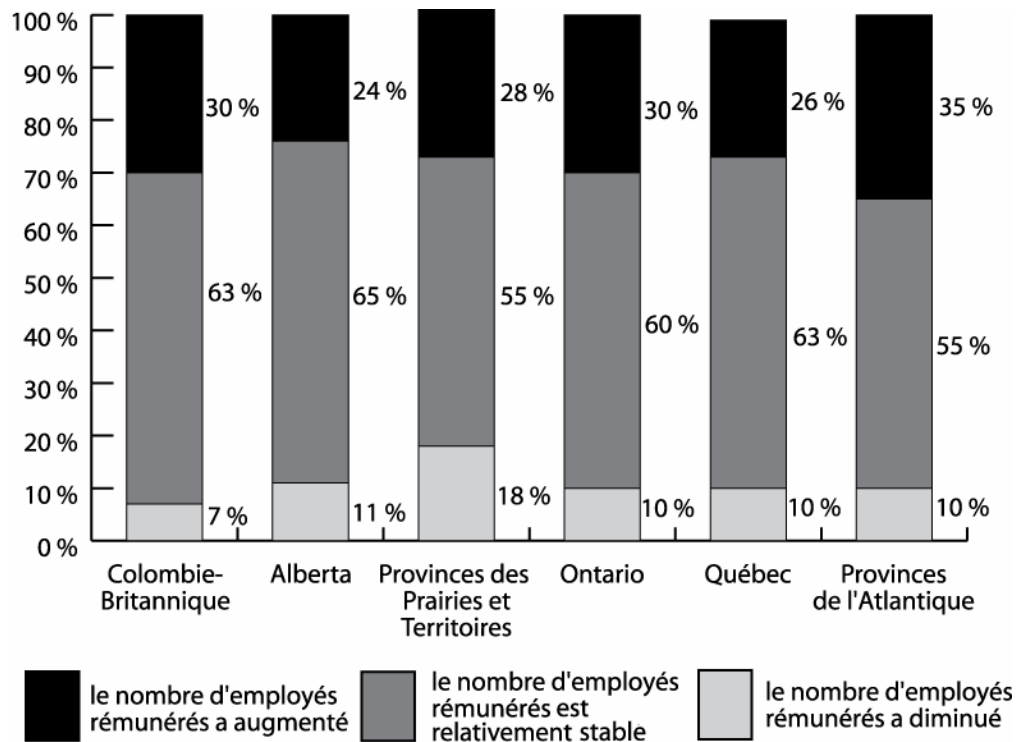


<sup>E</sup> Utiliser avec prudence.

## Les effectifs du personnel rémunéré ont-ils évolué au cours des trois années précédentes?

La figure 30 fait apparaître les variations des effectifs d'employés dans chaque région du Canada. Il intègre les organismes qui rémunéraient du personnel en 2003 et qui étaient en activité depuis au moins trois ans. Dans la région du Manitoba, de la Saskatchewan et des territoires, la majorité des organismes (55 %) ne signalent aucune variation. Plus d'un organisme sur quatre signale des hausses d'effectifs (28 %) et moins d'un sur cinq (18 %) des baisses d'effectifs. Le schéma régional est identique au schéma national, à l'exception d'un pourcentage supérieur d'organismes de la région du Manitoba, de la Saskatchewan et des territoires ayant connu des baisses d'effectifs (18 % contre 11 %), d'un pourcentage plus faible d'organismes n'ayant constaté aucune variation (55 % contre 59 %) et signalant des hausses (28 % contre 30 %). La région du Manitoba, de la Saskatchewan et des territoires est la région où le pourcentage d'organismes dont les effectifs d'employés ont baissé est le plus élevé de toutes les régions et elle arrive à égalité avec la région atlantique, dont le pourcentage d'organismes aux effectifs stables est également le plus faible de toutes les régions.

*Figure 30 : Variations signalées dans les niveaux d'employés rémunérés au cours des trois dernières années dans chaque région du Canada*

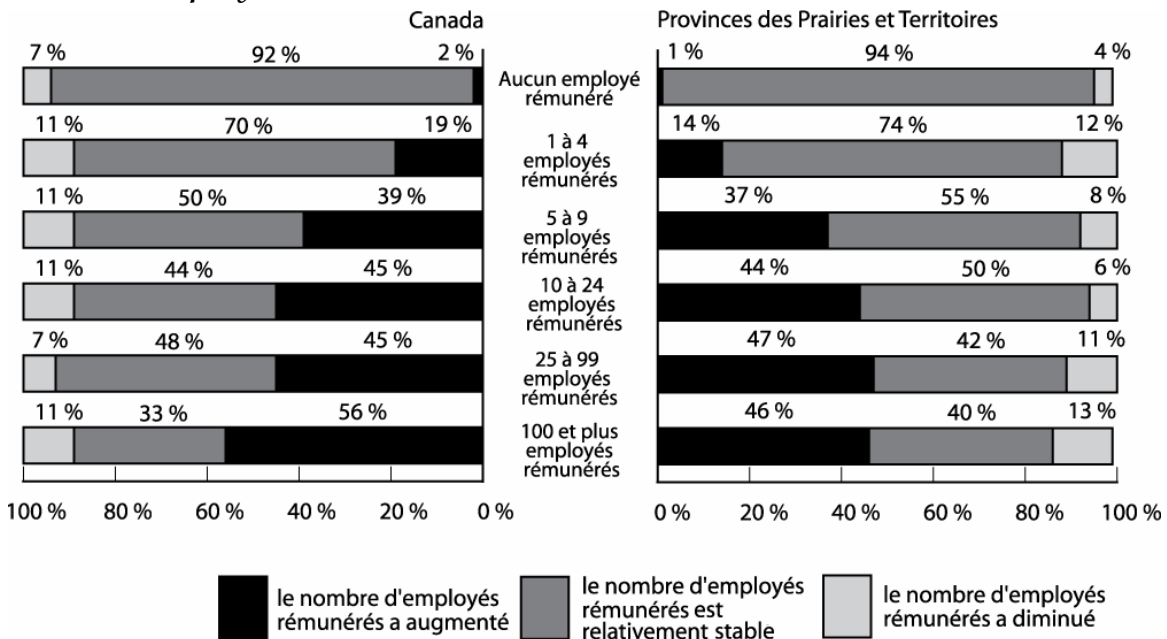


## Les variations des effectifs d'employés diffèrent-elles selon leur importance?

La figure 31 fait apparaître les données relatives aux variations d'effectifs d'employés, en les présentant selon l'importance des effectifs. Les organismes aux effectifs importants sont visiblement plus susceptibles de signaler des hausses d'effectifs. Quatorze pour cent des organismes aux effectifs d'employés compris entre une et quatre personnes signalent des hausses d'effectifs, alors que 46 % des organismes dont les effectifs sont égaux ou supérieurs à 100 sont dans ce cas. Les baisses d'effectifs signalées semblent moins liées à l'importance des effectifs d'employés. Les petits organismes (d'un à quatre employés) sont toutefois beaucoup plus susceptibles de signaler une absence de variation du nombre de leurs employés que les organismes importants (100 employés ou plus), soit respectivement 74 % et 40 %. Bien que les schémas régionaux et nationaux soient relativement identiques, les organismes de la région, dont le nombre d'employés est le plus important (100 personnes ou plus), ont

manifestement moins tendance à signaler des hausses d'effectifs que les organismes de l'ensemble du Canada (46 % contre 56 %).

**Figure 31 : Variations signalées dans les niveaux d'employés rémunérés au cours des trois dernières années pour chaque catégorie d'organismes définie selon le nombre d'employés rémunérés**

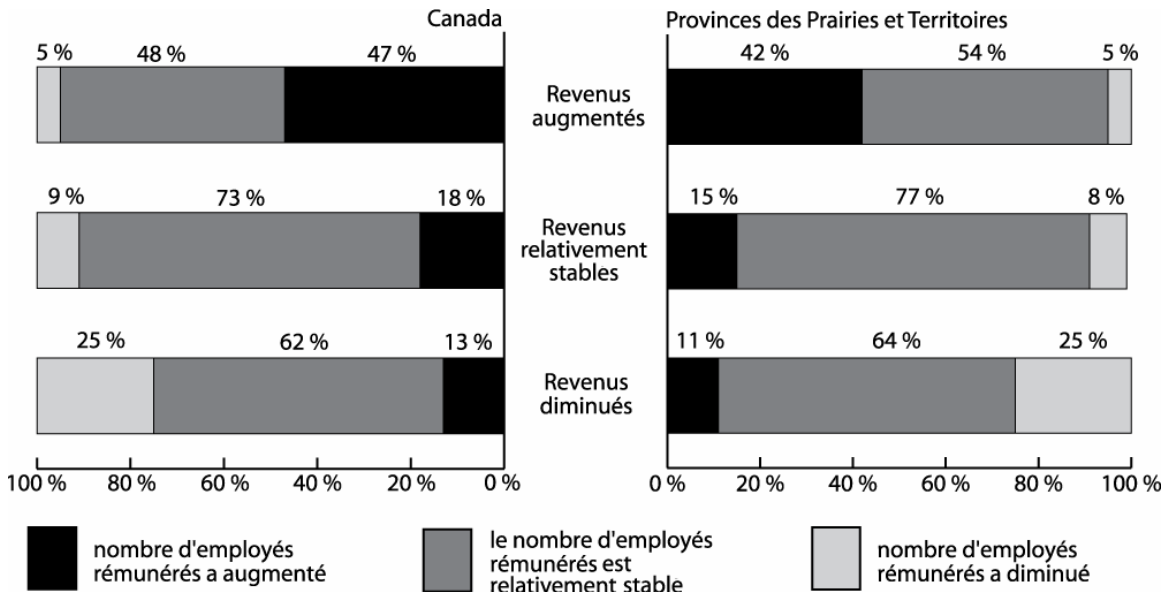


## Les variations des effectifs de personnel diffèrent-elles selon les variations de revenus?

La figure 32 fait apparaître les variations d'effectifs d'employés pour les organismes dont les revenus ont baissé, pour ceux dont les revenus ont augmenté et pour ceux dont les revenus sont demeurés identiques dans la région du Manitoba, de la Saskatchewan et des territoires. Bien que les organismes aient le plus fréquemment répondu, tous types de variations confondus, que leurs effectifs d'employés étaient demeurés identiques, les organismes ayant signalé une hausse de revenus sont plus susceptibles de signaler une hausse de leurs effectifs d'employés. Quarante-deux pour cent des organismes ayant connu une hausse de revenus ont signalé, par exemple, une hausse de leurs effectifs d'employés, par comparaison avec 11 % de ceux dont les revenus ont baissé. À l'inverse, les organismes dont les revenus ont baissé étaient plus susceptibles de signaler une baisse de leurs effectifs d'employés (25 %), par comparaison avec 5 % des organismes ayant signalé une hausse de revenus. La région du Manitoba,

de la Saskatchewan et des territoires ressemble beaucoup aux moyennes canadiennes, du point de vue des variations de revenus et d'effectifs d'employés.

**Figure 32 : Variations signalées dans les niveaux d'employés rémunérés au cours des trois dernières années pour chaque catégorie d'organismes définie selon la variation signalée dans les revenus**

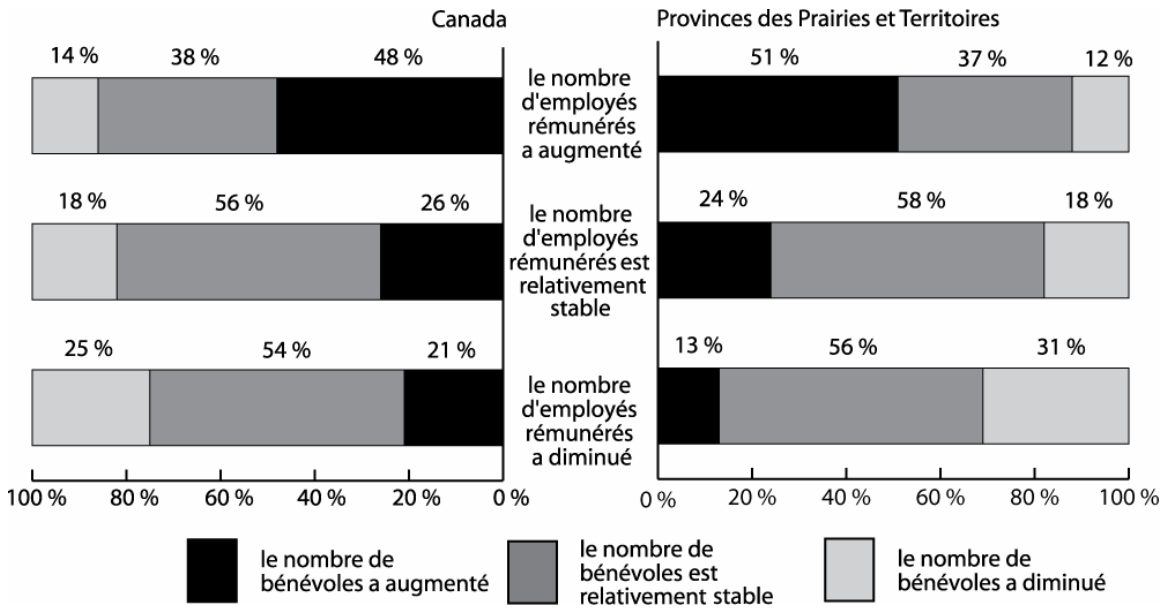


### Les variations des effectifs de bénévoles sont-elles associées à des variations des effectifs de personnel?

Il est utile d'analyser si les postes de bénévole supplantent les postes de salarié en se substituant à ces derniers. La figure 33 fait apparaître les corrélations entre les variations des effectifs de bénévoles des organismes de la région du Manitoba, de la Saskatchewan et des territoires et les variations du nombre de leurs employés. Il semble, d'après ces données, que l'inverse soit vrai, puisque les hausses des effectifs d'employés sont associées à des hausses des effectifs de bénévoles. Cinquante et un pour cent des organismes aux effectifs d'employés en hausse ont également connu une hausse du nombre de leurs bénévoles, alors que 13 % seulement des organismes dont les effectifs d'employés ont baissé ont connu une hausse du nombre de leurs bénévoles. À l'inverse, 31 % des organismes aux effectifs d'employés en baisse ont également signalé une baisse du nombre de leurs bénévoles, contre 12 % seulement des organismes aux effectifs d'employés en hausse. Les schémas régionaux et nationaux sont

identiques, sauf que les différences sont légèrement plus prononcées dans le schéma national.

**Figure 33 : Variations signalées dans les niveaux de bénévoles au cours des trois dernières années pour chaque catégorie d'organismes définie selon la variation signalée dans le nombre d'employés rémunérés**



# Capacité organisationnelle

Les sections précédentes de ce rapport ont démontré que la région du Manitoba, de la Saskatchewan et des territoires compte un nombre important d'organismes bénévoles et d'organismes sans but lucratif, qui génèrent collectivement des revenus au montant élevé et qui font appel à un grand nombre d'employés et de bénévoles. Un nombre important d'organismes signalent toutefois des difficultés liées aux capacités de base indispensables à l'accomplissement de leur mission. Ce rapport analyse les problèmes de capacité dans les domaines suivants (Hall et autres, 2000) :

- la capacité en ressources humaines — la capacité de recruter et d'utiliser des bénévoles et du personnel rémunéré;
- la capacité financière — la capacité d'accroître et d'utiliser leurs revenus et leurs actifs;
- la capacité de planification et de développement — la capacité de formuler et de mettre en œuvre des plans stratégiques, des plans de programmes, des politiques et des procédures;
- la capacité en matière de relations et de réseautage — l'aptitude à collaborer et à tirer parti des relations avec les clients, les membres, les bailleurs de fonds, les partenaires, les gouvernements et autres parties prenantes;
- la capacité en matière d'infrastructure et de méthode de travail — la capacité de mettre en place et d'utiliser des infrastructures comme les systèmes administratifs internes, la technologie de l'information, les logiciels ou les bases de données;
- les facteurs externes qui exercent une incidence sur la capacité d'action globale d'un organisme, comme le niveau de la demande en services ou produits.

Des questions ont été posées sur chacun de ces domaines dans l'enquête. Les principales constatations sur les problèmes de capacité sont présentées ci-dessous.

## Quels sont les problèmes de capacité signalés le plus souvent par les organismes?

Les tableaux de 5 à 19 font apparaître le pourcentage d'organismes signalant l'existence de 24 problèmes de capacité, répertoriés pour le Canada et chaque région. L'existence des problèmes suivants a été le plus souvent citée dans la région du Manitoba, de la Saskatchewan et des territoires, en réponse aux questions posées à tous les organismes :

- difficulté à recruter les bénévoles répondant aux besoins des organismes (64 %);
- difficulté à planifier l'avenir (63 %);
- difficulté à recruter les membres de leurs conseils d'administration (58 %);
- difficulté à retenir les bénévoles (57 %);
- difficulté à obtenir des fonds de la part des particuliers (51 %).

Les organismes ont été moins de 20 % à ne signaler aucun problème.

## Dans quelle mesure les organismes de la région connaissent-ils des problèmes de capacité financière?

Comme indiqué précédemment, 51 % des organismes de la région du Manitoba, de la Saskatchewan et des territoires ont signalé, en nombre légèrement supérieur à la moyenne nationale de 48 %, que les difficultés rencontrées pour obtenir des fonds de la part des particuliers constituaient un problème de capacité financière. Près de la moitié de tous les organismes de la région (48 %) ont signalé de la difficulté à concurrencer les autres organismes, ce qui est supérieur au nombre d'organismes dans ce cas à l'échelle nationale (43 %). Quarante-deux pour cent des organismes de la région ont signalé des difficultés à générer des revenus.

Le tableau 5 fait apparaître le pourcentage d'organismes de la région du Manitoba, de la Saskatchewan et des territoires à signaler des problèmes de capacité, selon leurs diverses fourchettes de revenus. Les organismes aux revenus moyens, compris entre 250 000 et 499 999 dollars, étaient plus susceptibles de signaler de la difficulté à générer des revenus (50 % d'entre eux étaient dans ce cas contre 42 % des organismes, tous types d'organismes confondus) et de la difficulté à concurrencer les autres organismes (63 % contre 43 %). La difficulté à obtenir des fonds de la part d'autres organismes est

rencontrée plus fréquemment (69 % contre 48 % des organismes, tous types d'organismes confondus) par les organismes aux revenus compris entre 500 000 et 999 999 dollars. C'est également vrai de la difficulté à obtenir des fonds de la part des particuliers (58 % contre 48 % des organismes, tous types d'organismes confondus).

*Tableau 5 : Problèmes liés aux finances selon l'importance des revenus*

		Difficulté d'encaisser un revenu	Difficulté d'obtenir des fonds auprès d'autres organismes	Difficulté d'obtenir des fonds auprès de particuliers	Difficulté de concourir avec d'autres organismes
29,9 K\$ ou moins	Prairies et territoires	43 %	42 %	46 %	43 %
	Canada	42 %	41 %	43 %	38 %
30 K\$–99,9 K\$	Prairies et territoires	36 %	38 %	54 %	44 %
	Canada	40 %	46 %	51 %	41 %
100 K\$–249,9K\$	Prairies et territoires	46 %	58 %	55 %	51 %
	Canada	44 %	53 %	54 %	47 %
250 K\$–499,9 K\$	Prairies et territoires	50 %	68 %	54 %	63 %
	Canada	43 %	56 %	51 %	51 %
500 K\$–999,9 K\$	Prairies et territoires	44 %	69 %	58 %	59 %
	Canada	43 %	60 %	48 %	49 %
1 M\$–9,9 M\$	Prairies et territoires	41 %	62 %	56 %	55 %
	Canada	40 %	60 %	47 %	55 %
10 M\$ et plus	Prairies et territoires	18 %	57 %	37 %	57 %
	Canada	22 %	61 %	40 %	53 %
Tous les organismes	Prairies et territoires	42 %	48 %	51 %	48 %
	Canada	42 %	48 %	48 %	43 %

Nous analysons maintenant les divers problèmes de capacité en fonction des principaux domaines d'activité des organismes de la région du Manitoba, de la Saskatchewan et des territoires. C'est dans le domaine des arts et de la culture que le pourcentage d'organismes à signaler des problèmes de capacité financière a été le plus élevé. Ces organismes étaient plus susceptibles que la moyenne à rencontrer de la difficulté pour obtenir des fonds de la part d'autres organismes (72 % contre 48 % des organismes, tous types d'organismes confondus), de la difficulté pour obtenir des fonds de la part des particuliers (66 % contre 51 % tous types d'organismes confondus) et de la difficulté pour concurrencer les autres organismes (68 % contre 48 % tous types d'organismes confondus).

*Tableau 6 : Problèmes liés aux finances selon les secteurs d'activités principales*

		Difficulté d'encaisser un revenu	Difficulté d'obtenir du financement auprès d'autres organismes	Difficulté d'obtenir des fonds auprès de particuliers	Difficulté de concourir avec d'autres organismes
Arts et culture	Prairies et territoires	64 %	72 %	66 %	68 %
	Canada	60 %	70 %	63 %	59 %
Sports et loisirs	Prairies et territoires	53 %	59 %	51 %	57 %
	Canada	51 %	53 %	47 %	49 %
Éducation et recherche	Prairies et territoires	51 %	63 %	50 %	62 %
	Canada	52 %	59 %	55 %	55 %
Santé	Prairies et territoires	55 %	66 %	60 %	62 %
	Canada	52 %	73 %	63 %	61 %
Services sociaux	Prairies et territoires	42 %	69 %	58 %	60 %
	Canada	43 %	67 %	60 %	57 %
Environnement	Prairies et territoires	63 %	65 %	60 %	46 %
	Canada	50 %	60 %	53 %	44 %
Développement et logement	Prairies et territoires	40 %	56 %	32 %	37 %
	Canada	27 %	38 %	22 %	26 %
Droit, assistance juridique et politique	Prairies et territoires	47 %	56 %	46 %	41 %
	Canada	53 %	66 %	57 %	55 %
Octroi de subventions, collecte de fonds et promotion du bénévolat	Prairies et territoires	25 %	37 %	53 %	52 %
	Canada	32 %	38 %	47 %	47 %
Activités internationales	Prairies et territoires	41 %	42 %	42 %	44 %
	Canada	38 %	64 %	60 %	58 %
Religion	Prairies et territoires	22 %	15 %	49 %	24 %
	Canada	26 %	20 %	44 %	20 %
Associations d'affaires, associations professionnelles et organisations syndicales	Prairies et territoires	45 %	34 %	25 %	30 %
	Canada	43 %	36 %	24 %	30 %
Hôpitaux, universités et collèges	Prairies et territoires	67 %	66 %	46 %	67 %
	Canada	49 %	51 %	34 %	39 %
Organismes non classés ailleurs	Prairies et territoires	26 %	60 %	45 %	54 %
	Canada	26 %	63 %	63 %	58 %
Tous les organismes	Prairies et territoires	42 %	48 %	51 %	48 %
	Canada	42 %	48 %	48 %	43 %

Le tableau 7 fait apparaître le pourcentage des organismes qui rencontrent divers problèmes de capacité, dans la région du Manitoba, de la Saskatchewan et des territoires, selon leur principale source de revenus. Les organismes dont le financement public représente plus de 50 % du montant de leurs revenus, soit 17 % de tous les organismes, sont plus nombreux à rencontrer tous les problèmes de capacité financière que la moyenne nationale.

*Tableau 7 : Problèmes liés aux finances selon la dépendance aux revenus*

		Difficulté d'encaisser un revenu	Difficulté d'obtenir du financement auprès d'autres organismes	Difficulté d'obtenir des fonds auprès de particuliers	Difficulté de concourir avec d'autres organismes
Dépendants du financement public	Prairies et territoires	49 %	73 %	60 %	63 %
	Canada	48 %	74 %	58 %	57 %
Dépendants du revenu gagné	Prairies et territoires	48 %	50 %	47 %	49 %
	Canada	45 %	46 %	42 %	41 %
Dépendants des dons et commandites	Prairies et territoires	26 %	29 %	50 %	36 %
	Canada	28 %	32 %	48 %	34 %
Avec sources de revenus diversifiées	Prairies et territoires	51 %	57 %	55 %	51 %
	Canada	49 %	53 %	52 %	49 %
Tous les organismes	Prairies et territoires	42 %	48 %	51 %	48 %
	Canada	42 %	48 %	48 %	43 %

## Dans quelle mesure les organismes de la région connaissent-ils des problèmes de financement externe?

Cette section ne traite que des organismes qui perçoivent des financements externes. Près de deux tiers (65 %) des organismes de la région recevant des financements externes ont signalé le problème de la diminution des subventions gouvernementales et plus de trois sur cinq d'entre eux (62 %) ont signalé le

problème de la réticence des bailleurs de fonds à financer les services de base. Trois organismes sur cinq (60 %) ont signalé le problème de la dépendance excessive à l'égard du financement de projets. Près de la moitié des organismes recevant des financements externes (47 %) ont signalé le problème de la nécessité de modifier des programmes et plus de deux organismes sur cinq (41 %) celui des exigences en matière d'établissement de rapports. Les schémas régionaux et nationaux ne présentaient pas de variations significatives.

Les organismes d'importance moyenne, aux revenus compris entre 250 000 et 499 999 dollars étaient plus susceptibles de signaler la plupart des problèmes liés aux financements externes, dont la dépendance excessive à l'égard du financement de projets (73 % contre 60 % tous types d'organismes confondus), la réticence des bailleurs de fonds à financer les services de base (75 % contre 62 % tous types d'organismes confondus), la nécessité de modifier les programmes pour obtenir des fonds (67 % contre 47 % tous types d'organismes confondus) et la diminution des subventions gouvernementales (73 % contre 65 % tous types d'organismes confondus). Les exigences des bailleurs de fonds en matière d'établissement de rapports représentent la seule exception, ce problème étant cité le plus fréquemment (58 % contre 41 % tous types d'organismes confondus) par les organismes aux revenus compris entre 500 000 et 999 999 dollars.

*Tableau 8 : Problèmes de financement externe selon l'importance des revenus*

		Dépendance à l'égard du financement de projets	Réticence des bailleurs de fonds à financer les services de base	Nécessité de modifier les programmes	Exigences des bailleurs de fonds relativement aux déclarations	Réduction du financement public
29,9 K\$ ou moins	Prairies et territoires	51 %	48 %	40 %	27 %	57 %
	Canada	54 %	50 %	38 %	29 %	54 %
30 K\$–99,9 K\$	Prairies et territoires	59 %	54 %	39 %	32 %	52 %
	Canada	61 %	61 %	46 %	44 %	61 %
100 K\$–249,9K\$	Prairies et territoires	72 %	73 %	51 %	49 %	74 %
	Canada	69 %	66 %	52 %	50 %	72 %
250 K\$–499,9 K\$	Prairies et territoires	73 %	75 %	67 %	54 %	73 %
	Canada	64 %	65 %	50 %	52 %	73 %
500 K\$–999,9 K\$	Prairies et territoires	59 %	75 %	51 %	58 %	76 %
	Canada	61 %	67 %	48 %	44 %	67 %
1 M\$–9,9 M\$	Prairies et territoires	50 %	62 %	46 %	50 %	73 %
	Canada	60 %	68 %	55 %	51 %	74 %
10 M\$ et plus	Prairies et territoires	53 %	66 %	46 %	38 %	90 %
	Canada	52 %	60 %	51 %	45 %	81 %
Tous les organismes	Prairies et territoires	60 %	62 %	47 %	41 %	65 %
	Canada	61 %	61 %	47 %	43 %	65 %

Les organismes du domaine de l'environnement étaient les plus susceptibles de citer la dépendance excessive à l'égard du financement de projets (76 % contre 60 % tous types d'organismes confondus), ainsi que la nécessité de modifier les programmes pour obtenir des fonds (70 % contre 47 % tous types d'organismes confondus). Ce sont les hôpitaux, les universités et les collèges qui étaient les plus susceptibles de signaler la réticence des bailleurs de fonds à financer les services de base (74 % contre 62 % tous types d'organismes confondus) et la diminution des subventions gouvernementales (88 % contre 65 % tous types d'organismes confondus).

**Tableau 9 : Problèmes de financement externe selon les secteurs d'activités principales**

		Dépendance à l'égard du financement de projets	Réticence des bailleurs de fonds à financer les services de base	Nécessité de modifier les programmes	Exigences des bailleurs de fonds relativement aux déclarations	Réduction du financement public
Arts et culture	Prairies et territoires	70 %	69 %	62 %	48 %	82 %
	Canada	71 %	70 %	57 %	45 %	74 %
Sports et loisirs	Prairies et territoires	57 %	61 %	36 %	33 %	60 %
	Canada	55 %	54 %	39 %	37 %	61 %
Éducation et recherche	Prairies et territoires	84 %	69 %	50 %	53 %	78 %
	Canada	64 %	64 %	52 %	48 %	69 %
Santé	Prairies et territoires	48 %	69 %	45 %	46 %	67 %
	Canada	78 %	85 %	55 %	61 %	79 %
Services sociaux	Prairies et territoires	67 %	69 %	52 %	44 %	75 %
	Canada	70 %	71 %	56 %	53 %	73 %
Environnement	Prairies et territoires	76 %	67 %	70 %	52 %	81 %
	Canada	64 %	71 %	57 %	49 %	75 %
Développement et logement	Prairies et territoires	51 %	52 %	46 %	43 %	65 %
	Canada	55 %	49 %	38 %	39 %	67 %
Droit, assistance juridique et politique	Prairies et territoires	47 %	53 %	45 %	39 %	41 %
	Canada	62 %	72 %	52 %	49 %	63 %
Octroi de subventions, collecte de fonds et promotion du bénévolat	Prairies et territoires	53 %	60 %	45 %	45 %	54 %
	Canada	48 %	46 %	36 %	30 %	49 %
Activités internationales	Prairies et territoires	39 %	63 %	22 %	43 %	44 %
	Canada	60 %	65 %	53 %	63 %	70 %
Religion	Prairies et territoires	52 %	40 %	31 %	27 %	13 %
	Canada	40 %	36 %	25 %	11 %	26 %
Associations d'affaires, associations professionnelles et organisations syndicales	Prairies et territoires	38 %	36 %	46 %	12 %	53 %
	Canada	42 %	44 %	43 %	30 %	57 %
Hôpitaux, universités et collèges	Prairies et territoires	39 %	55 %	53 %	59 %	77 %
	Canada	52 %	38 %	44 %	39 %	51 %
Organismes non classés ailleurs	Prairies et territoires	53 %	74 %	49 %	42 %	88 %
	Canada	68 %	66 %	59 %	55 %	82 %
Tous les organismes	Prairies et territoires	60 %	62 %	47 %	41 %	65 %
	Canada	61 %	61 %	47 %	43 %	65 %

Les organismes dont le financement public représente plus de 50 % de leurs revenus, soit 17 % des organismes, étaient les plus susceptibles de rencontrer tous les problèmes de financement externe.

*Tableau 10 : Problèmes de financement externe selon la dépendance aux revenus*

		Dépendance à l'égard du financement de projets	Réticence des bailleurs de fonds à financer les services de base	Nécessité de modifier les programmes	Exigences des bailleurs de fonds relativement aux déclarations	Réduction du financement public
Dépendants du financement public	Prairies et territoires	69 %	74 %	56 %	51 %	80 %
	Canada	71 %	72 %	58 %	55 %	78 %
Dépendants du revenu gagné	Prairies et territoires	54 %	55 %	42 %	33 %	56 %
	Canada	54 %	52 %	40 %	36 %	59 %
Dépendants des dons et commandites	Prairies et territoires	58 %	53 %	39 %	38 %	46 %
	Canada	53 %	53 %	39 %	29 %	48 %
Avec sources de revenus diversifiées	Prairies et territoires	60 %	62 %	50 %	42 %	77 %
	Canada	60 %	64 %	47 %	45 %	68 %
Tous les organismes	Prairies et territoires	60 %	62 %	47 %	41 %	65 %
	Canada	61 %	61 %	47 %	43 %	65 %

## Dans quelle mesure les organismes de la région connaissent-ils des problèmes de ressources humaines?

Les organismes ont été interrogés sur un certain nombre de problèmes éventuels de capacité en matière de ressources humaines. Ces problèmes étaient les suivants :

- difficulté à recruter le type de bénévoles répondant à leurs besoins;
- difficulté à recruter les membres de leurs conseils d'administration;
- difficulté à retenir les bénévoles;
- difficulté à assurer la formation des bénévoles;
- difficulté à former les membres de leurs conseils d'administration;
- manque de personnel rémunéré pour recruter et gérer les bénévoles;
- difficulté à retenir les employés rémunérés;

- difficulté à recruter le type de personnel rémunéré correspondant à leurs besoins;
- difficulté à assurer la formation et le perfectionnement des employés.

Les problèmes suivants ont été le plus fréquemment cités dans la région : difficulté à recruter le type de bénévoles répondant à leurs besoins (64 % dans la région, 57 % à l'échelle nationale), difficulté à recruter les membres de leurs conseils d'administration (58 %) et difficulté à retenir les bénévoles (57 % dans la région, 49 % à l'échelle nationale).

Dans la région du Manitoba, de la Saskatchewan et des territoires, les types de problèmes de capacité liés aux ressources humaines variaient selon l'importance des revenus des organismes. Les organismes de la catégorie des bas revenus (inférieurs à 30 000 dollars) étaient les plus susceptibles (27 % contre la moyenne nationale de 19 % tous types d'organismes confondus) de signaler des difficultés à retenir leurs employés rémunérés. Les organismes aux revenus compris entre 100 000 et 249 999 dollars étaient les plus susceptibles (68 % contre 56 % tous types d'organismes confondus) de reconnaître des difficultés à recruter les membres de leur conseil d'administration. La difficulté à recruter le type de bénévoles correspondant à leurs besoins avait tendance à être plus problématique pour les organismes aux revenus compris entre 100 000 et 499 999 dollars (69 % contre 64 % des organismes dans la région). Les organismes d'importance moyenne, aux revenus compris entre 250 000 et 499 999 dollars, étaient plus susceptibles, en moyenne, de signaler des difficultés à former les bénévoles (56 % contre 38 % des organismes dans la région). Les organismes plus importants dans la région, aux revenus compris entre 500 000 et 999 999 dollars étaient plus susceptibles que tous les autres types d'organismes confondus de signaler le manque d'employés rémunérés pour recruter et gérer les bénévoles (59 % contre 38 %). Les organismes les plus importants, aux revenus d'un montant égal ou supérieur à 10 millions de dollars, étaient plus susceptibles, en moyenne, de signaler des difficultés à recruter le type d'employés rémunérés répondant à leurs besoins (70 % contre 34 %), à former et à perfectionner le personnel (66 % contre 30 %) et à retenir les bénévoles (63 % contre 57 %).

*Tableau 11 : Problèmes liés aux bénévoles selon l'importance des revenus*

		Difficulté de recruter des membres du conseil d'administration	Difficulté d'offrir de la formation aux membres du conseil d'administration	Difficulté de recruter des bénévoles répondant aux besoins de l'organisme	Difficulté de convaincre les bénévoles de continuer à œuvrer au sein de l'organisme	Peu d'employés rémunérés pour recruter ou gérer les bénévoles	Difficulté d'offrir de la formation aux bénévoles
<b>29,9 K\$ ou moins</b>	<b>Prairies et territoires</b>	53 %	25 %	59 %	53 %	24 %	28 %
	<b>Canada</b>	53 %	26 %	51 %	45 %	22 %	28 %
<b>30 K\$ – 99,9 K\$</b>	<b>Prairies et territoires</b>	63 %	39 %	68 %	61 %	39 %	38 %
	<b>Canada</b>	61 %	36 %	61 %	52 %	36 %	37 %
<b>100 K\$ – 249,9K\$</b>	<b>Prairies et territoires</b>	68 %	49 %	69 %	62 %	54 %	50 %
	<b>Canada</b>	60 %	43 %	68 %	57 %	45 %	46 %
<b>250 K\$ – 499,9 K\$</b>	<b>Prairies et territoires</b>	65 %	54 %	69 %	64 %	58 %	56 %
	<b>Canada</b>	59 %	42 %	65 %	57 %	52 %	54 %
<b>500 K\$ – 999,9 K\$</b>	<b>Prairies et territoires</b>	49 %	48 %	68 %	52 %	59 %	54 %
	<b>Canada</b>	51 %	44 %	55 %	42 %	51 %	47 %
<b>1 M\$ – 9,9 M\$</b>	<b>Prairies et territoires</b>	51 %	42 %	63 %	48 %	54 %	47 %
	<b>Canada</b>	50 %	43 %	53 %	46 %	49 %	47 %
<b>10 M\$ et plus</b>	<b>Prairies et territoires</b>	41 %	32 %	66 %	63 %	51 %	53 %
	<b>Canada</b>	42 %	33 %	54 %	51 %	45 %	48 %
<b>Tous les organismes</b>	<b>Prairies et territoires</b>	58 %	36 %	64 %	57 %	38 %	38 %
	<b>Canada</b>	56 %	34 %	57 %	49 %	35 %	38 %

**Tableau 12 : Problèmes liés aux employés rémunérés selon l'importance des revenus**

		Difficulté de recruter des employés rémunérés répondant aux besoins de l'organisme	Difficulté de convaincre les employés rémunérés de continuer à œuvrer au sein de l'organisme	Difficulté d'offrir au personnel de la formation et des possibilités de perfectionnement
29,9 K\$ ou moins	Prairies et territoires	19 %	27 %	15 %
	Canada	13 %	23 %	14 %
30 K\$–99,9 K\$	Prairies et territoires	34 %	18 %	27 %
	Canada	28 %	16 %	26 %
100 K\$–249,9K\$	Prairies et territoires	46 %	15 %	45 %
	Canada	40 %	17 %	38 %
250 K\$–499,9 K\$	Prairies et territoires	57 %	21 %	52 %
	Canada	45 %	17 %	42 %
500 K\$–999,9 K\$	Prairies et territoires	51 %	22 %	54 %
	Canada	49 %	23 %	46 %
1 M\$–9,9 M\$	Prairies et territoires	57 %	16 %	55 %
	Canada	55 %	20 %	49 %
10 M\$ et plus	Prairies et territoires	70 %	20 %	66 %
	Canada	66 %	24 %	50 %
Tous les organismes	Prairies et territoires	34 %	20 %	30 %
	Canada	28 %	19 %	27 %

Les types de problèmes de capacité liés aux ressources humaines variaient également selon le principal domaine d'activité des organismes. Les organismes du domaine des arts et de la culture étaient plus susceptibles de signaler le plus grand nombre de problèmes que les organismes de n'importe quel autre principal domaine d'activité. Il s'agissait notamment de la difficulté à retenir les employés rémunérés (29 % contre 20 % de tous types d'organismes confondus), de la difficulté à recruter le type de bénévoles répondant à leurs besoins (74 % contre 64 % des organismes dans la région) et de la difficulté à former les bénévoles (53 % contre 38 % des organismes dans la région). Pour cette dernière difficulté, ils arrivaient à égalité avec les hôpitaux, les universités et les collèges. Les organismes du domaine de l'éducation et de la recherche signalaient fréquemment des problèmes de capacité liés aux bénévoles. Il s'agissait de la difficulté à retenir les bénévoles (68 % contre 57 % des organismes dans la région) et du manque d'employés rémunérés pour recruter et gérer les bénévoles (59 % contre 38 % des organismes dans la région). Les organismes du domaine

du droit, de la défense des intérêts et de la politique étaient les plus susceptibles de signaler de la difficulté à former les membres de leur conseil d'administration (59 % contre 36 % des organismes dans la région). Les hôpitaux, les universités et les collèges étaient les plus susceptibles de signaler de la difficulté à recruter le type d'employés rémunérés répondant à leurs besoins (68 % contre 34 % des organismes dans la région) et se trouvaient à égalité avec les organisations internationales pour la difficulté à former et à perfectionner le personnel (57 % contre 30 % des organismes dans la région). Les organisations internationales étaient les plus susceptibles d'exprimer de la difficulté à recruter les membres de leur conseil d'administration (76 % contre 58 % des organismes dans la région).

**Tableau 13 : Problèmes liés aux employés rémunérés selon les secteurs d'activités principales**

		Difficulté de recruter des employés rémunérés répondant aux besoins de l'organisme	Difficulté de convaincre les employés rémunérés de continuer à œuvrer au sein de l'organisme	Difficulté d'offrir au personnel de la formation et des possibilités de perfectionnement
Arts et culture	Prairies et territoires	43 %	29 %	38 %
	Canada	38 %	23 %	35 %
Sports et loisirs	Prairies et territoires	24 %	32 %	18 %
	Canada	19 %	25 %	19 %
Éducation et recherche	Prairies et territoires	47 %	24 %	42 %
	Canada	39 %	27 %	33 %
Santé	Prairies et territoires	46 %	29 %	43 %
	Canada	54 %	35 %	46 %
Services sociaux	Prairies et territoires	58 %	26 %	50 %
	Canada	49 %	24 %	47 %
Environnement	Prairies et territoires	27 %	10 %	24 %
	Canada	24 %	25 %	23 %
Développement et logement	Prairies et territoires	30 %	6 %	35 %
	Canada	21 %	7 %	23 %
Droit, assistance juridique et politique	Prairies et territoires	38 %	3 %	37 %
	Canada	32 %	7 %	37 %
Octroi de subventions, collecte de fonds et promotion du bénévolat	Prairies et territoires	14 %	22 %	17 %
	Canada	14 %	17 %	13 %
Activités internationales	Prairies et territoires	58 %	22 %	57 %
	Canada	32 %	2 %	37 %
Religion	Prairies et territoires	31 %	12 %	24 %
	Canada	25 %	12 %	22 %
Associations d'affaires, associations professionnelles et organisations syndicales	Prairies et territoires	21 %	11 %	24 %
	Canada	25 %	13 %	27 %
Hôpitaux, universités et collèges	Prairies et territoires	38 %	3 %	38 %
	Canada	32 %	3 %	27 %
Organismes non classés ailleurs	Prairies et territoires	68 %	21 %	57 %
	Canada	50 %	39 %	41 %
Tous les organismes	Prairies et territoires	34 %	20 %	30 %
	Canada	28 %	19 %	27 %

**Tableau 14 : Problèmes liés aux bénévoles selon les secteurs d'activités principales**

		Difficulté de recruter des membres du conseil d'administration	Difficulté d'offrir de la formation aux membres du conseil d'administration	Difficulté de recruter des bénévoles répondant aux besoins de l'organisme	Difficulté de convaincre les bénévoles de continuer à œuvrer au sein de l'organisme	Peu d'employés rémunérés pour recruter ou gérer les bénévoles	Difficulté d'offrir de la formation aux bénévoles
Arts et culture	Prairies et territoires	66 %	46 %	74 %	64 %	47 %	53 %
	Canada	59 %	42 %	64 %	54 %	46 %	43 %
Sports et loisirs	Prairies et territoires	60 %	29 %	67 %	56 %	30 %	30 %
	Canada	64 %	32 %	65 %	58 %	26 %	33 %
Éducation et recherche	Prairies et territoires	70 %	46 %	68 %	68 %	59 %	49 %
	Canada	58 %	37 %	59 %	53 %	38 %	36 %
Santé	Prairies et territoires	63 %	50 %	67 %	51 %	45 %	39 %
	Canada	67 %	52 %	71 %	53 %	56 %	54 %
Services sociaux	Prairies et territoires	62 %	50 %	67 %	58 %	54 %	48 %
	Canada	64 %	47 %	62 %	52 %	50 %	47 %
Environnement	Prairies et territoires	54 %	31 %	52 %	54 %	37 %	33 %
	Canada	59 %	35 %	52 %	48 %	34 %	42 %
Développement et logement	Prairies et territoires	53 %	36 %	51 %	47 %	47 %	42 %
	Canada	58 %	27 %	42 %	36 %	31 %	32 %
Droit, assistance juridique et politique	Prairies et territoires	48 %	59 %	57 %	53 %	42 %	51 %
	Canada	70 %	51 %	74 %	61 %	55 %	52 %
Octroi de subventions, collecte de fonds et promotion du bénévolat	Prairies et territoires	53 %	31 %	54 %	48 %	34 %	25 %
	Canada	44 %	25 %	45 %	37 %	24 %	30 %
Activités internationales	Prairies et territoires	76 %	35 %	65 %	50 %	38 %	17 %
	Canada	46 %	44 %	53 %	46 %	54 %	51 %
Religion	Prairies et territoires	51 %	28 %	63 %	58 %	29 %	34 %
	Canada	42 %	27 %	55 %	48 %	26 %	33 %
Associations d'affaires, associations professionnelles et organisations syndicales	Prairies et territoires	62 %	36 %	58 %	54 %	46 %	44 %
	Canada	56 %	34 %	54 %	44 %	43 %	41 %
Hôpitaux, universités et collèges	Prairies et territoires	56 %	49 %	66 %	59 %	15 %	47 %
	Canada	49 %	31 %	43 %	37 %	38 %	44 %
Organismes non classés ailleurs	Prairies et territoires	37 %	36 %	64 %	44 %	48 %	53 %
	Canada	60 %	40 %	52 %	45 %	42 %	39 %
Tous les organismes	Prairies et territoires	58 %	36 %	64 %	57 %	38 %	38 %
	Canada	56 %	34 %	57 %	49 %	35 %	38 %

Dix-sept pour cent des organismes de la région dépendent du financement public, ce qui signifie que plus de 50 % des revenus qu'ils perçoivent sont de sources gouvernementales. Les organismes de la région dans ce cas sont plus susceptibles que la moyenne des organismes de la région de connaître quasiment tous les problèmes de capacité liés aux ressources humaines, à l'exception de celui de la fidélisation du personnel rémunéré (79 % pour les organismes dépendant du gouvernement contre 80 % pour tous les organismes de la région). En revanche, les organismes de la région qui dépendent des subventions et des dons, soit 31 % d'entre eux, semblent moins susceptibles de signaler tous les problèmes de capacité liés aux ressources humaines que la moyenne des organismes de la région. La difficulté à recruter le type de personnel rémunéré répondant à leurs besoins semble constituer la seule exception à ce constat (85 % des organismes dépendant des subventions et des dons par rapport à la moyenne régionale de 80 %).

**Tableau 15 : Problèmes liés aux employés rémunérés selon la dépendance aux revenus**

		Difficulté de recruter des employés rémunérés répondant aux besoins de l'organisme	Difficulté de convaincre les employés rémunérés de continuer à œuvrer au sein de l'organisme	Difficulté d'offrir au personnel de la formation et des possibilités de perfectionnement
Dépendants du financement public	Prairies et territoires	58 %	79 %	57 %
	Canada	52 %	23 %	50 %
Dépendants du revenu gagné	Prairies et territoires	28 %	75 %	22 %
	Canada	22 %	18 %	21 %
Dépendants des dons et commandites	Prairies et territoires	28 %	85 %	23 %
	Canada	24 %	14 %	22 %
Avec sources de revenus diversifiées	Prairies et territoires	32 %	82 %	31 %
	Canada	27 %	18 %	25 %
Tous les organismes	Prairies et territoires	34 %	80 %	30 %
	Canada	28 %	19 %	27 %

*Tableau 16 : Problèmes liés aux bénévoles selon la dépendance aux revenus*

		Difficulté de recruter des membres du conseil d'administration	Difficulté d'offrir de la formation aux membres du conseil d'administration	Difficulté de recruter des bénévoles répondant aux besoins de l'organisme	Difficulté de convaincre les bénévoles de continuer à œuvrer au sein de l'organisme	Peu d'employés rémunérés pour recruter ou gérer les bénévoles	Difficulté d'offrir de la formation aux bénévoles
Dépendants du financement public	Prairies et territoires	65 %	53 %	69 %	59 %	62 %	55 %
	Canada	67 %	52 %	65 %	55 %	59 %	54 %
Dépendants du revenu gagné	Prairies et territoires	60 %	33 %	64 %	55 %	32 %	35 %
	Canada	58 %	31 %	57 %	49 %	29 %	34 %
Dépendants des dons et commandites	Prairies et territoires	51 %	30 %	60 %	55 %	32 %	32 %
	Canada	44 %	29 %	54 %	47 %	29 %	35 %
Avec sources de revenus diversifiées	Prairies et territoires	56 %	40 %	67 %	61 %	45 %	43 %
	Canada	56 %	34 %	57 %	47 %	38 %	36 %
Tous les organismes	Prairies et territoires	58 %	36 %	64 %	57 %	38 %	38 %
	Canada	56 %	34 %	57 %	49 %	35 %	38 %

## Dans quelle mesure les organismes de la région connaissent-ils des problèmes de capacité structurelle?

L'enquête contenait deux indicateurs de la **capacité de planification et de développement**, à savoir la difficulté à s'adapter au changement et la difficulté à planifier l'avenir. Le premier indicateur repose sur une vision dynamique de la nécessité, pour les organismes, de réagir constamment à l'évolution de leur milieu, pour conserver leur viabilité et leur efficacité. Le deuxième indicateur a trait au principal moyen à employer pour améliorer la qualité de cette réaction (Aldrich, 1979). Plus de deux organismes régionaux sur cinq (46 %) ont signalé de la difficulté à s'adapter au changement et plus de trois organismes sur cinq (63 %) ont signalé de la difficulté à planifier l'avenir. Un pourcentage sensiblement plus élevé d'organismes de la région que d'organismes de tout le Canada a signalé des difficultés liées au changement (46 % contre 41 % à l'échelle nationale) et des difficultés à planifier l'avenir (63 % contre 58 %).

Les organismes les plus importants, aux revenus d'un montant égal ou supérieur à 10 millions de dollars, étaient beaucoup plus susceptibles de signaler de la difficulté à s'adapter au changement (81 % contre 46 % des organismes dans la région) et de la difficulté à planifier l'avenir (76 % contre 63 % des organismes dans la région).

**Tableau 17 : Problèmes liés aux moyens structurels selon l'importance des revenus**

		Difficulté de collaborer avec d'autres organismes	Difficulté de faire des plans pour l'avenir	Difficulté de participer à l'élaboration de politiques gouvernementales	Manque de ressources internes	Demande croissante de biens ou de services	Difficulté de s'adapter au changement
29,9 K\$ ou moins	Prairies et territoires	24 %	57 %	31 %	30 %	33 %	36 %
	Canada	21 %	53 %	31 %	28 %	33 %	33 %
30 K\$–99,9 K\$	Prairies et territoires	29 %	65 %	41 %	40 %	40 %	54 %
	Canada	24 %	61 %	37 %	41 %	42 %	42 %
100 K\$–249,9K\$	Prairies et territoires	30 %	69 %	50 %	51 %	53 %	53 %
	Canada	25 %	62 %	47 %	50 %	52 %	49 %
250 K\$–499,9 K\$	Prairies et territoires	36 %	70 %	51 %	56 %	60 %	53 %
	Canada	30 %	68 %	47 %	50 %	57 %	47 %
500 K\$–999,9 K\$	Prairies et territoires	37 %	70 %	48 %	59 %	48 %	51 %
	Canada	26 %	59 %	50 %	54 %	52 %	45 %
1 M\$–9,9 M\$	Prairies et territoires	25 %	67 %	61 %	61 %	63 %	58 %
	Canada	27 %	64 %	58 %	54 %	61 %	52 %
10 M\$ et plus	Prairies et territoires	17 %	76 %	73 %	75 %	64 %	81 %
	Canada	27 %	64 %	55 %	57 %	64 %	69 %
Tous les organismes	Prairies et territoires	28 %	63 %	41 %	41 %	42 %	46 %
	Canada	24 %	58 %	39 %	39 %	43 %	41 %

Les hôpitaux, les universités et les collèges étaient également beaucoup plus susceptibles de signaler de la difficulté à s'adapter au changement (38 % contre 46 % de tous types d'organismes confondus) et les organisations internationales étaient les plus susceptibles de signaler de la difficulté à planifier l'avenir (81 % contre 63 % de tous types d'organismes confondus).

**Tableau 18 : Problèmes liés aux moyens structurels selon les secteurs d'activités principales**

		Difficulté de collaborer avec d'autres organismes	Difficulté de faire des plans pour l'avenir	Difficulté de participer à l'élaboration de politiques gouvernementales	Manque de ressources internes	Demande croissante de biens ou de services	Difficulté de s'adapter au changement
Arts et culture	Prairies et territoires	43 %	67 %	43 %	57 %	48 %	47 %
	Canada	28 %	67 %	41 %	51 %	41 %	45 %
Sports et loisirs	Prairies et territoires	27 %	63 %	36 %	31 %	39 %	42 %
	Canada	27 %	58 %	36 %	32 %	40 %	40 %
Éducation et recherche	Prairies et territoires	33 %	57 %	57 %	55 %	60 %	48 %
	Canada	29 %	57 %	46 %	47 %	51 %	36 %
Santé	Prairies et territoires	34 %	63 %	48 %	51 %	70 %	45 %
	Canada	32 %	68 %	62 %	63 %	70 %	51 %
Services sociaux	Prairies et territoires	35 %	69 %	51 %	52 %	61 %	48 %
	Canada	30 %	67 %	54 %	54 %	65 %	45 %
Environnement	Prairies et territoires	39 %	65 %	58 %	48 %	46 %	51 %
	Canada	27 %	65 %	56 %	49 %	40 %	47 %
Développement et logement	Prairies et territoires	23 %	60 %	47 %	40 %	47 %	36 %
	Canada	14 %	47 %	33 %	28 %	31 %	28 %
Droit, assistance juridique et politique	Prairies et territoires	33 %	50 %	63 %	56 %	38 %	40 %
	Canada	35 %	68 %	57 %	59 %	57 %	41 %
Octroi de subventions, collecte de fonds et promotion du bénévolat	Prairies et territoires	25 %	60 %	33 %	31 %	33 %	32 %
	Canada	23 %	54 %	29 %	28 %	42 %	33 %
Activités internationales	Prairies et territoires	8 %	81 %	62 %	62 %	30 %	46 %
	Canada	40 %	72 %	38 %	60 %	52 %	48 %
Religion	Prairies et territoires	17 %	61 %	32 %	31 %	28 %	55 %
	Canada	14 %	54 %	27 %	31 %	32 %	45 %
Associations d'affaires, associations professionnelles et organisations syndicales	Prairies et territoires	21 %	59 %	43 %	45 %	40 %	45 %
	Canada	23 %	54 %	47 %	45 %	38 %	42 %
Hôpitaux, universités et collèges	Prairies et territoires	43 %	73 %	36 %	47 %	55 %	38 %
	Canada	19 %	53 %	42 %	37 %	38 %	34 %
Organismes non classés ailleurs	Prairies et territoires	40 %	74 %	48 %	83 %	56 %	79 %
	Canada	30 %	72 %	55 %	59 %	58 %	63 %
Tous les organismes	Prairies et territoires	28 %	63 %	41 %	41 %	42 %	46 %
	Canada	24 %	58 %	39 %	39 %	43 %	41 %

Les organismes dont le financement public représente plus de 50 % de leurs revenus sont les plus susceptibles de connaître ces problèmes de planification et de développement, contrairement aux organismes qui dépendent moins de cette source de financement.

*Tableau 19 : Problèmes liés aux moyens structurels selon la dépendance aux revenus*

		Difficulté de collaborer avec d'autres organismes	Difficulté de faire des plans pour l'avenir	Difficulté de participer à l'élaboration de politiques gouvernementales	Manque de ressources internes	Demande croissante de biens ou de services	Difficulté de s'adapter au changement
Dépendants du financement public	Prairies et territoires	37 %	72 %	59 %	62 %	65 %	53 %
	Canada	31 %	70 %	61 %	60 %	63 %	50 %
Dépendants du revenu gagné	Prairies et territoires	29 %	61 %	38 %	38 %	40 %	43 %
	Canada	22 %	56 %	36 %	34 %	38 %	39 %
Dépendants des dons et commandites	Prairies et territoires	20 %	61 %	34 %	32 %	33 %	47 %
	Canada	20 %	55 %	31 %	35 %	38 %	41 %
Avec sources de revenus diversifiées	Prairies et territoires	29 %	63 %	41 %	42 %	45 %	44 %
	Canada	27 %	58 %	39 %	39 %	41 %	37 %
Tous les organismes	Prairies et territoires	28 %	63 %	41 %	41 %	42 %	46 %
	Canada	24 %	58 %	39 %	39 %	43 %	41 %

Deux types de **capacités en matière de relations et de réseautage** ont été évalués dans cette enquête. L'une d'entre elles était liée à la difficulté à collaborer avec d'autres organismes et l'autre à la difficulté à participer à l'élaboration des politiques gouvernementales. Plus d'un quart (28 %) des organismes de la région ont signalé de la difficulté à collaborer, ce qui est un chiffre légèrement supérieur à la moyenne nationale (24%). Les organismes de la région étaient légèrement plus susceptibles de signaler de la difficulté à participer à l'élaboration des politiques gouvernementales, à peine plus de deux sur cinq d'entre eux (41 %) indiquant en avoir fait l'expérience, par comparaison avec 39 % des organismes à l'échelle nationale.

Dans la région du Manitoba, de la Saskatchewan et des territoires, les organismes d'importance moyenne, aux revenus compris entre 250 000 et 499 999 dollars, étaient plus susceptibles de signaler de la difficulté à collaborer que la moyenne nationale (36 % contre 28 % de tous types d'organismes confondus). Les organismes les plus importants, aux revenus d'un montant égal ou supérieur à 10 millions de dollars, étaient plus susceptibles de signaler de la difficulté à participer à l'élaboration des politiques gouvernementales que la moyenne nationale (73 % contre 41 %).

Ce sont les organismes du domaine des arts et de la culture de la région qui étaient les plus susceptibles de signaler de la difficulté à collaborer (43 % par rapport à la moyenne régionale de 28 % des organismes dans la région). De plus, un pourcentage plus élevé d'organismes du domaine du droit, de la défense des intérêts et de la politique que d'organismes de tous les autres domaines d'activité confondus (63 % contre 41 %), a signalé de la difficulté à participer à l'élaboration des politiques gouvernementales.

À l'échelle régionale, les organismes dont le financement public représente plus de 50 % de leurs revenus sont plus susceptibles que tous les autres types d'organismes régionaux confondus de connaître ces problèmes de capacité en matière de relations et de réseautage.

La **capacité en matière d'infrastructure et de méthode de travail** a été traitée de manière globale, à partir d'une seule question sur le manque de capacité interne. À peine plus de deux organismes régionaux sur cinq (41 %) ont signalé l'existence de ce problème. Ce sont les organismes les plus importants, aux revenus d'un montant égal ou supérieur à 10 millions de dollars, qui étaient les plus susceptibles (75 % contre 41 % des organismes dans la région) de signaler son existence. Le pourcentage des hôpitaux, des universités et des collèges à signaler le manque de capacité interne est plus du double (83 % contre 41 %) du pourcentage des autres organismes régionaux dans ce cas. Le pourcentage des organismes qui dépendent du financement public et qui sont susceptibles de connaître un manque de capacité interne est supérieur de 20 % à la moyenne régionale (62 % contre 41 %).

L'existence des **facteurs externes qui exercent une incidence sur la capacité d'action globale d'un organisme** a été évaluée à partir d'un seul poste de l'enquête, à savoir la question sur l'augmentation de la demande de biens ou de services. Selon plus de deux cinquièmes (42 %) des organismes de la région, c'est un problème dont ils font l'expérience. Sa fréquence est largement supérieure à la moyenne régionale (64 % contre 42 %) chez les organismes les plus importants,

aux revenus d'un montant égal ou supérieur à 10 millions de dollars. Les organismes dont le principal domaine d'activité est la santé sont beaucoup plus susceptibles (70 % contre 42 %) de signaler une augmentation de la demande que les autres organismes de la région, tout comme les organismes dont le financement public représente plus de 50 % de leurs revenus (65 % contre 42 %).

## Quels sont les organismes les plus susceptibles de connaître des problèmes de capacité, tous types de capacité confondus?

Les organismes de la catégorie des revenus les plus bas sont, en règle générale, les moins susceptibles de signaler des problèmes de capacité. Les organismes dont les revenus sont compris entre 30 000 et 99 999 dollars n'affichent pas le pourcentage le plus élevé pour les 24 problèmes de capacité étudiés et les organismes aux revenus égaux ou inférieurs à 29 999 dollars n'affichent le pourcentage le plus élevé que pour un de ces problèmes. Ces chiffres s'expliquent peut-être par le fait que ces organismes ont besoin de moins de ressources pour accomplir des missions plus limitées ou par leurs attentes moins élevées. Toutefois, les organismes aux revenus compris entre 1 000 000 et 9 999 999 dollars n'affichent paradoxalement pas non plus le pourcentage le plus élevé pour un seul problème de capacité.

Les organismes aux revenus moyens, compris entre 250 000 et 499 999 dollars, sont, en règle générale, les plus susceptibles de signaler des problèmes de capacité. Ils affichent le pourcentage le plus élevé (à égalité, pour l'un de ceux-ci, avec une autre catégorie d'organisme) pour dix problèmes de capacité. Les organismes aux revenus les plus élevés, dont le montant est égal ou supérieur à 10 000 000 dollars, affichent le pourcentage le plus élevé pour huit problèmes.

Du point de vue des domaines d'activité, ce sont les hôpitaux, les universités et les collèges qui affichent les pourcentages les plus élevés pour huit problèmes de capacité. Les organismes du domaine des arts et de la culture signalent la plus forte probabilité de connaître sept problèmes de capacité.

Les organismes dont le financement public représente plus de 50 % de leurs revenus sont les plus susceptibles de connaître 22 des 24 problèmes de capacité.

# Conclusions

Ces constatations tirées de l'Enquête nationale auprès des organismes sans but lucratif et bénévoles constituent les premières données régionales exhaustives sur la taille, les caractéristiques, les ressources financières et humaines et les problèmes de capacité du secteur bénévole et sans but lucratif de la région du Manitoba, de la Saskatchewan et des territoires.

Certains grands thèmes s'en dégagent. Premièrement, les constatations de la première partie de ce rapport sur les principales caractéristiques des organismes sans but lucratif, bénévoles et communautaires démontrent clairement l'importance du secteur dans le paysage social et économique de la région du Manitoba, de la Saskatchewan et des territoires. En fait, la présence du secteur semble plus importante dans cette région que dans toute autre région du Canada, du moins par rapport à sa population. De plus, l'éventail des domaines d'activité des organismes confirme leur influence sur tous les volets imaginables de la vie. Les fonctions qu'ils assurent appartiennent à la fois au domaine des services et de l'expression. Les fonctions de service désignent la prestation de services directs, comme l'éducation, la santé, le logement, le développement économique. Les fonctions d'expression désignent des actions qui permettent l'expression de valeurs, convictions et centres d'intérêt culturels, spirituels, professionnels et liés aux politiques (Hall et autres, 2005). Les organismes bénévoles et les organismes sans but lucratif de la région du Manitoba, de la Saskatchewan et des territoires desservent principalement des communautés locales. Tous ceux qui comprennent que la qualité de vie au sein des communautés locales exerce une influence prépondérante sur la santé, le bien-être et la prospérité individuels de leurs membres devraient se sentir concernés par l'état de santé de ces organismes et leur contribution.

Ces constatations démontrent clairement et dans la même veine que les organismes sans but lucratif et les organismes bénévoles de la région sont d'importants véhicules de la participation et des services communautaires. Près des deux tiers de ces organismes desservent un quartier, une ville ou une municipalité rurale. Les organismes qui déclarent que leurs membres sont des personnes, soit 74 % de tous les organismes, comptent plus de 13 millions de membres. Ils font également appel au bénévolat de deux millions de résidents régionaux et ils perçoivent des dons en espèces, d'une valeur de 870,3 millions de dollars, versés par les particuliers.

Le deuxième thème qui se dégage de ces données démontre également clairement que les organismes sans but lucratif et les organismes bénévoles du Manitoba, de la Saskatchewan et des territoires sont dédiés à la poursuite du bien public. La majorité d'entre eux (60 %) sont des organismes de bienfaisance enregistrés qui dispensent directement, en règle générale, (83 %) des biens et des services aux personnes. Ils desservent, dans la plus grande partie des cas, le grand public et des groupes démographiques importants, comme les enfants, les adolescents et les aînés, mais aussi des communautés ethnoculturelles particulières, comme les Autochtones. Selon près des deux tiers (64 %) des organismes dont les membres sont des personnes, les non-membres bénéficient de leurs services sur un pied d'égalité avec leurs membres ou en bénéficient plus que ces derniers, qui ne bénéficient d'ailleurs que de peu d'avantages réservés. À ce titre, les organismes bénévoles et les organismes sans but lucratif sont à la fois des cibles avantageuses pour les politiques publiques, parce que toute amélioration apportée à leur fonctionnement se traduira par des avantages accrus pour le public, et des instruments adéquats pour les politiques publiques. En effet, les missions des organismes sans but lucratif et organismes bénévoles sont en parfaite harmonie avec l'intérêt général. Si les gouvernements créent des partenariats avec les organismes sans but lucratif et les organismes bénévoles, l'apport de la communauté leur sera précieux pour l'élaboration et la mise en œuvre de politiques.

Un troisième thème se dégage des constatations en matière de ressources financières exposées dans la deuxième partie de ce rapport et, en particulier, de celles ayant trait à l'importance des revenus du secteur : le rôle de premier plan des organismes sans but lucratif et des organismes bénévoles de la région dans l'économie régionale. Les organismes sans but lucratif et les organismes bénévoles de la région déclarent des revenus d'exploitation d'un montant supérieur à 12 milliards de dollars, plus 124 millions de dollars en dons en nature. Il est par conséquent souhaitable de tenir compte systématiquement des organismes sans but lucratif et des organismes bénévoles dans l'élaboration des politiques économiques et des politiques de développement économique.

Abstraction faite des données précédentes, il existe une très grande diversité de revenus : une minorité d'organismes importants reçoivent une part excessivement importante du montant total des revenus. Cette constatation s'applique particulièrement aux hôpitaux, universités et collèges. Les organismes aux revenus égaux ou supérieurs à 10 millions de dollars, soit moins de 1 % des organismes de la région, reçoivent 38 % du montant total des revenus d'exploitation et les organismes aux revenus inférieurs à 30 000 dollars, soit 44 %

des organismes de la région, ne représentent que 1 % du montant total des revenus d'exploitation. Les schémas des sources de revenus diffèrent également entre les organismes importants et les petits organismes. Ce fossé entre les grands et les petits organismes rend peut-être nécessaire l'adoption de différentes stratégies pour améliorer la viabilité des organismes de l'une et de l'autre catégorie, d'autant que des éléments probants démontrent de surcroît la croissance de ces grands organismes.

Il existe un autre enjeu important : les gouvernements, et les gouvernements provinciaux en particulier, sont en possession d'un levier fondamental, grâce auquel ils peuvent soutenir le secteur sans but lucratif et bénévole au moyen de leurs politiques, puisqu'ils sont leur principale source de revenus. Enfin, il existe des disparités importantes entre les sources de revenus des organismes de la région du Manitoba, de la Saskatchewan et des territoires et les schémas nationaux. Ces types de variations doivent être pris en compte dans la mise en œuvre de tentatives pancanadiennes d'amélioration de la viabilité des organismes de cette région.

Un quatrième thème a trait aux données sur les ressources humaines présentées dans la troisième partie de ce rapport. Celles-ci font clairement apparaître que les organismes bénévoles et les organismes sans but lucratif sont des employeurs de premier plan, dont les employés représentent approximativement 13 % de la main-d'œuvre régionale. Les politiques en matière d'emploi et de marché du travail doivent donc en tenir compte, au même titre que du secteur public et du secteur privé. De plus, les organismes bénévoles et les organismes sans but lucratif constituent des infrastructures propices à la participation d'un nombre important de citoyens aux services communautaires. Il est permis d'affirmer que ce résultat est aussi important que les biens et les services fournis par les organismes. Ce type de participation collective est en effet très important pour la cohésion et l'intégration sociales et devrait, par conséquent, être appuyé sans réserve. Enfin, le fossé entre les organismes aux bas revenus et les organismes aux revenus élevés s'élargit encore quand on tient compte de la prédominance de ces derniers en matière de bénévoles et de personnel rémunéré. Cet état de fait permet de conclure que des stratégies totalement différentes s'imposent en matière de ressources humaines pour les organismes d'envergure différente et qu'il n'est pas judicieux de concevoir le secteur sans but lucratif et bénévole comme un tout indifférencié lors de l'élaboration de politiques destinées à le soutenir.

Un cinquième thème peut se dégager des données de la quatrième partie de ce rapport sur les capacités des organismes de la région du Manitoba, de la Saskatchewan et des territoires. Elles font en effet apparaître qu'ils sont nombreux à connaître des problèmes qui les gênent dans l'accomplissement de leur mission. Le fait que la moitié des organismes citent des problèmes dans des capacités aussi fondamentales que la planification de l'avenir, le recrutement et la fidélisation de bénévoles et le recrutement des membres de leur conseil d'administration est suffisamment éloquent. Certains de ces problèmes touchent les organismes de la région dans une plus grande mesure que les organismes de l'ensemble du pays. Le pourcentage d'organismes aux revenus moyens (compris entre 250 000 et 499 999 dollars), ainsi que d'hôpitaux, d'universités et de collèges de la région concernés par un nombre relativement important de problèmes de capacité est en effet supérieur. Les organismes mieux lotis ne sont toutefois pas à l'abri de ces problèmes : les organismes aux revenus les plus élevés sont ceux qui signalent de nombreux problèmes de capacité d'une plus grande gravité.

Ces chiffres laissent entrevoir diverses implications pour les divers acteurs. Premièrement, il est manifeste que ces problèmes ne sont pas propres à des organismes particuliers, mais que ce sont des problèmes qui se posent au secteur sans but lucratif et bénévole dans son intégralité. Le secteur ou des pans du secteur gagneraient sans doute à collaborer ensemble à l'amélioration de ces situations problématiques. Deuxièmement, les difficultés rencontrées par la majorité des organismes du secteur pour planifier leur avenir nuisent vraisemblablement à la qualité des services et des biens qu'ils dispensent. Cette difficulté peut être liée à la réticence des bailleurs de fonds à financer les services de base. Les causes de ces difficultés de planification devraient être analysées et donner lieu aux mesures qui s'imposent. Troisièmement, les bailleurs de fonds devraient remettre en question leurs modalités de financement des organismes, puisque la plupart des organismes pour lesquels les financements externes sont les plus importants ont fait état du problème de l'absence de financement des services de base et de celui de la dépendance excessive à l'égard du financement de projets. Quatrièmement, les gouvernements devraient réviser leurs politiques de financement. En effet, le problème de la diminution des subventions gouvernementales a été cité par la plupart des organismes pour lesquels les financements externes sont les plus importants. De plus, les organismes qui dépendent du financement public ont fait plus fréquemment état de presque tous les problèmes de capacité que les organismes aux modalités de financement différentes. Enfin, il est important de concevoir de nouvelles stratégies de recrutement des bénévoles en s'appuyant sur une connaissance exacte des facteurs ayant une incidence sur la réserve de bénévoles : le problème du

recrutement des bénévoles répondant à leurs besoins est en effet cité par la majorité des organismes.

Les données contenues dans ce rapport constituent une base empirique saine, à partir de laquelle les membres des conseils d'administration et les intervenants du secteur sans but lucratif et bénévole, les bailleurs de fonds et les gouvernements pourront définir des stratégies pour améliorer l'état de santé du secteur, ainsi que des priorités pragmatiques pour effectuer des compléments d'analyse. C'est l'occasion idéale pour prendre des décisions fondées sur des faits probants.

# Références bibliographiques

ALDRICH, H. E. *Organizations and environments*, Englewood Cliffs, New Jersey, Prentice-Hall, 1979.

FABBRARO, A.R., HALL, M.H. et PARMEGIANI, M. *The voluntary health sector in Canada: Developing a typology-Definition and classification issues*, Ottawa, Ontario, Centre canadien de philanthropie, Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques, Regroupement des organisations nationales bénévoles et Santé Canada, 1999.

HALL, M. H. *The Canadian nonprofit and voluntary sector in comparative perspective. Intervention au Symposium de 2005, Learning from the World: Canada's Charitable and Nonprofit Sector through a Global Lens*, Toronto, Ontario, Imagine Canada, 22 mars 2005.

HALL, M.H. et autres. *Force vitale de la collectivité : faits saillants de l'Enquête nationale auprès des organismes bénévoles et sans but lucratif*, numéro au catalogue : 61-533-XWF, Ottawa, Ontario, Statistique Canada, 2004.

LAYCOCK, D. H. *Populism and democratic thought in the Canadian prairies, 1910 to 1945*, Toronto, Ontario, University of Toronto Press, 1990.

SALAMON, L.M. et ANHEIER, H. K. *Defining the nonprofit sector: A cross-national analysis*, Manchester, New York, Manchester University Press, 1997.

*Tax Policy, charities and tax policy in Canada: Summary of the issue and the remedy*, Vancouver, Colombie-Britannique, Institute for Media, Policy and Civil Society, 2004.







Imagine Canada  
425, avenue University, bureau 900  
Toronto, Ontario  
Canada M5G 1T6  
Tél. : 416 597-2293 / 1 800 263-1178  
Télééc. : 416 597-2294  
[research@imaginecanada.ca](mailto:research@imaginecanada.ca)